Jubilé d'or
50 ANS
1913 - 1963

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 27 SEPTEMBRE 1963 — PRIX 10c

La deuxième session du Concile Vatican II

La deuxième session du Concile Vatican II débutera dimanche prochain, 29 septembre. Sa Sainteté le pape Jean XXIII en avait fixé l'ouverture au 8 septembre, fête de la Nativité de Marie. Son successeur Paul VI jugea bon d'y apporter un retard correspondant à la période du "deuil" de l'Eglise entre la mort du vénérable pontife et l'installation du nouveau pape. Beau témoignage à l'impulsion que Jean XXIII a donné à "son" concile, et à l'enthousiasme des évêques après l'expérience de la première session!

Evidemment, il ne faut pas exagérer la continuité d'un pontificat à l'autre. Le changement à la tête de l'Eglise sera en réalité un des points qui distingueront la deuxième session de la première. Le bien-aimé octogénaire ne se remplace pas. Du point de vue humain, qui ne manque pas d'importance, l'influence de Paul VI sera moins séduisante, moins paternelle, moins personnelle. D'autre part la rapidité de son élection, ses activités pastorales à Milan, ses contacts innombrables avec l'épiscopat au cours de son travail à la Secrétairerie d'Etat lui assurent une franche et fraternelle sympathie de la part des pères du concile. Peut-être même apportera-t-il à la marche du concile une efficacité administrative plus utile à la deuxième session qu'à la première. Ajoutons que les participants au concile sont eux-mêmes plus expérimentés qu'en 1962, et que les projets de travaux sont mieux organisés cette année.

Que se passera-t-il, maintenant? Au début du mois, à la suite d'une deuxième série de journées théologiques à Ottawa, NN. SS. Baudoux, Carter et Charbonneau ont déclaré dans une interview que l'épiscopat canadien jouerait un rôle plus "catholique" à la deuxième session. Les évêques ont témoigné l'an passé comme chefs de l'Eglise canadienne. Maintenant on mettra l'accent plutôt sur la mission des évêques comme membres de la hiérarchie, responsable avec et sous le Souverain Pontife du progrès de la vie chrétienne dans le monde entier.

Un livre qui vient de paraitre donne des aperçus plus concrets de ces sentiments. Il s'agit d'un mince volume, "Twelve Council Fathers", du R. P. Walter Abbott, S.J. Quoique publié en anglais (et d'abord, en grande partie, sous forme d'articles dans la revue "America"), ce livre possède un cachet universel, grâce à l'autorité et à la variété des prélats qui y révèlent leurs opinions sur le passé et l'avenir du concile. Signalons ces noms prestigieux: Léger (Canada), Cordeira (Pakistan), Suenens (Belgique), Liénart (France), Siri (Italie), Koenig (Autriche), Rugambwa (Tanganyika), Alfrink (Pays-Bas), Florit (Italie), Carter et Emmett (Canada), Doepfner (Allemagne), Cushing (Etats-Unis). Le Père Abbott explique bien dans la préface que ce ne sont pas les auteurs, les experts, les conférenciers, les polémistes qui déterminent les grandes lignes du concile, mais bien les participants dont il donne les idées principales dans son livre.

On peut donc considérer ce livre comme un modeste "pronostic" du concile. Par exemple le cardinal Léger semble très préoccupé du rôle du laïcat dans le monde, de réforme liturgique, de l'unité chrétienne. Mais d'autres prélats parlent plus abondamment de changements dans les méthodes de formation sacerdotale, de l'orientation apostolique de toute l'activité chrétienne, du problème des rapports entre l'Eglise et l'Etat dans une société pluraliste, de la conservation intacte du dépôt de la foi, etc. Même à propos de la première session, il y a peu de diversité d'opinion. Un évêque regrettera l'usage des mots "progressistes" et "conservateurs", un autre s'en servira avec facilité.

Cependant, tous sont d'accord lorsqu'il s'agit d'indiquer les centres majeurs d'intérêt: le rôle des évêques dans l'Eglise universelle, par rapport au pontificat suprême; le rôle de l'Eglise tout entière, pape, épiscopat, prêtres, religieux, laïcs, par rapport aux problèmes spéciaux du monde; la promotion d'une unité chrétienne plus visible, avec accent sur la possibilité d'une base biblique commune; la réforme catéchistique et liturgique dans le but d'activer la vie chrétienne comme vie du Christ dans Ses membres. Deux ou trois prélats ont révélé que la deuxième session se déroulera sous le double vocable: Eglise du Christ, Lumière des Nations. Le projet d'étude de "L'Eglise" aura en effet priorité. Le tout dans le but de mieux "exprimer" l'Eglise au monde moderne.

L'accord de 2,500 évêques de toutes les parties du monde sur les points qu'il faut mettre en relief, aujourd'hui, et sur le ton et le vocabulaire qui expriment ces points d'une façon exacte et compréhensive, peut bien exiger un travail ardu. Cependant, la direction "pastorale" et "contemporaine" du concile étant assurée, le travail entre les sessions ayant été mené énergiquement, plusieurs s'attendent à ce que la deuxième session tranche des questions de base, laissant à des commissions nouvelles ou réorganisées le soin d'en élaborer l'application au cours des années à venir. (L'archevêque de Boston prépare d'ailleurs le synode qui prolongera le concile parmi ses fidèles.) Le concile deviendra vite un fait de la vie quotidienne parmi les chrétiens du monde entier.

Cette fois-ci on croit que la participation populaire aux délibérations sera grandement facilitée par des améliorations au service de presse du Vatican. En lisant les nouvelles du concile, les fidèles se renseigneront sur l'activité de leurs chefs spirituels et se prépareront à jouer un rôle intelligent et courageux quand viendra le temps de mettre en vigueur la vie chrétienne, telle que le concile l'aura définie pour les temps nouveaux.



L'une des plus impressionnantes cérémonies, chaque jour de session du Concile Vatican II, consiste à mettre en place d'honneur le livre des saints évangiles. Avant que commencent les délibérations proprement dites, le Livre des Evangiles est solennellement transporté entre les rangées des Pères du Concile, puis placé au milieu d'eux avec les plus grands honneurs. Chaque jour un nouvel évêque est choisi pour transporter processionnellement les Evangiles. La deuxième session du Concile doit commencer dimanche prochain, 29 septembre.

La cérémonie d'ouverture de la deuxième session du Concile

ROME — Les détails de la cérémonie d'ouverture de la 2e session du Concile viennent d'être rendus publics.

Les archevêques et les évêques, coiffés de la mitre et revêtus de la chape, se réuniront avec les autres Pères conciliaires dans la grande galerie dite du "Lapidaire", au premier étage du Vatican, tandis que les cardinaux, également coiffés de la mitre et revêtus des ornements sacrés, se réuniront dans la grande salle des appartements Borgia, proche de la première. Les uns et les autres descendront processionnellement à St-Pierre, en passant par le portique de Constantin et l'atrium de la basilique, et ils prendront place dans les stalles de l'Aula conciliaire.

Le Saint-Père, coiffé de la mitre et revêtu, lui aussi, de la chape, porté sur la sedia, descendra ensuite à la basilique vaticane, précédé du cortège des dignitaires ecclésiastiques et laïques qui l'accompagnent dans les grandes circonstances.

Les choeurs chanteront l'Ave Maris Stella. Puis le pape entonnera le Veni Creator Spiritus, à genoux devant l'autel. Le chant sera suivi de la profession de foi d'un petit nombre symbolique des Pères conciliaires admis à participer à l'assemblée depuis la première session.

Le cardinal doyen Eugène Tisserant, président du Concile, célébrera la messe du Saint-Esprit, au cours de laquelle le pape prononcera le discours d'ouverture des travaux conciliaires qui commenceront le lendemain, lundi 30 septembre, par l'examen du schéma sur l'Eglise.

A noter que le discours d'ouverture sera prononcé en latin par Paul VI.

Le pape Paul VI recevra les journalistes accrédités au bureau de presse du Concile dans les premiers jours de la deuxième session conciliaire. On sait que Jean XXIII reçut aussi, à la chapelle Sixtine, deux jours après l'inauguration du Concile, le 13 octobre 1962, les journalistes venus à Rome pour suivre les travaux des assises oecuméniques.

L'information sera plus accessible au Concile

CITE DU VATICAN — On annonce que le pape Paul VI a donné des ordres afin qu'on fasse preuve d'une "plus grande liberté" quand il s'agira de communiquer des informations concernant les sessions secrètes au Concile oecuménique.

La deuxième session du Concile débutera dimanche prochain, et Mgr Fausto Vallainc, responsable des services de presse, a dit que, conformément au désir du pape, "nous serons en mesure de communiquer en substance à la presse tout ce que diront les pères durant les débats". Toutefois, les séances continueront de se tenir à huis clos.

Durant la première partie du Concile, le service de presse du Vatican n'avait laissé filtrer qu'un minimum d'information au sujet de ce qui se passait réellement dans l'enceinte de St-Pierre.

Les 2,500 prélats du monde entier tombaient sous le coup d'une excommunication s'ils révélaient ce qui s'était passé à l'intérieur de la salle. Malgré cela, presque tout ce qui s'est passé au cours de la première session du Concile a été su, même si ce n'a été par aucune source "officielle" du Vatican.

Cette annonce sur l'information vint au milieu de la réaction favorable qui s'est manifestée à travers le monde en présence des projets du pontife de moderniser la Curie romaine. Ces projets parurent accroître la force des prélats libéraux au Concile.

L'annonce faite par le pontife samedi dernier comme quoi il comptait réformer la Curie conservatrice, la rendant plus internationale dans son recrutement et plus moderne dans sa manière de voir, semble avoir donné le ton au débat avant même qu'il ne commence.

700 éducateurs en congrès annuel à Québec cette semaine

QUEBEC — Bon nombre des principaux responsables de l'enseignement au Canada se trouvent actuellement à Québec, où ils tiendront pendant cinq jours une série de réunions à l'occasion du 40e congrès annuel de l'Association canadienne des éducateurs.

Un groupe membre, l'Association canadienne des surintendants et inspecteurs d'écoles, tiendra son propre congrès annuel en même temps.

Officiellement, le congrès de l'ACE ne débute que jeudi, mais il sera précédé d'une série de réunion du comité permanent des ministres de l'Education.

On prévoit que sept des dix ministres provinciaux responsables de l'éducation seront présents. Les trois autres sont en campagne électorale en Nouvelle-Ecosse, en Ontario et en Colombie-Britannique.

Les réunions des ministres, qui ont été inaugurées en 1960, seront tenues mardi et mercredi. Le président en est M. Paul Gérin-Lajoie, ministre de la Jeunesse du Québec, qui est responsable de l'éducation dans le cabinet Lesage.

Le nombre des délégués inscrits, si l'on compte leurs épouses, est actuellement de plus de 700.

Le congrès étudiera, entre autres problèmes, celui de mieux informer le public sur les problèmes de l'enseignement, celui de la formation des instituteurs dans l'enseignement technique et l'orientation, de même que les effets des découvertes dans le domaine de l'enseignement sur la conception des locaux scolaires.

On fera également le point sur l'enseignement des sciences, sur les problèmes soulevés par le nombre croissant des étudiants universitaires et sur les méthodes d'enseigner une langue seconde.

Plusieurs des délégués auront sans doute l'occasion de mettre en oeuvre les connaissances du français qu'ils se sont efforcés d'apprendre avant de se présenter à Québec.

"Quelques-uns d'entre eux se préparent à parler français depuis un an", observait à ce sujet un participant.

Le Conseil de la vie française tient sa 27e session de 3 jours

QUEBEC — La vingt-septième session du Conseil de la vie française s'est ouverte le 26 septembre, au siège social du Conseil, à Québec. Les réunions d'étude et d'administration sont présidées par le R. P. Thomas-Marie Landry, O.P. Elles groupent trente-six délégués de toutes les provinces du Canada, sauf Terre-Neuve, et des Etats de la Nouvelle-Angleterre. Elles dureront trois jours entiers.

Le 25 au soir, les membres du Conseil ont été les hôtes de Son Excellence le Gouverneur général du Canada et de Mme Vanier, à la Citadelle de Québec. Ils ont eux-mêmes reçu au Cercle universitaire de Québec, pour la remise des insignes de la Fidélité française à Son Excellence Jean Bruchési, ambassadeur du Canada en Espagne et au Maroc, à M. l'abbé Doria Desruisseaux, curé de Ste-Thérèse à Manchester, N.H., à M. Wilfrid Girouard, éminent homme d'affaires de Montréal, et aussi pour l'attribution du Prix Champlain à Mme Alice Lemieux-Lévesque, épouse du poète Rosaire Dion-Lévesque, de Nashua, N.H. Le programme comporte aussi une messe à la chapelle des Sts-Martyrs-Canadiens, rue D'Auteuil, le jour de la fête des Martyrs, 26 septembre, une visite à la mairie de Québec, une cérémonie d'hommage au séminaire de Québec qui célèbre son troisième centenaire, enfin une rencontre avec les officiers de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, dans les salons de cette association.

Au cours des séances d'étude, les membres prendront connaissance des enquêtes conduites par le Conseil de la vie française sur la situation du français au Manitoba et sur la vie économique des groupes français hors du Québec, au Canada. Deux techniciens, MM. Gaston Dulong, de la faculté des Lettres de Laval, et Patrick Allen, de l'Ecole des Hautes Etudes de Montréal, présenteront les rapports de ces enquêtes. Les membres entendront aussi des exposés sur les groupes acadiens de l'Ile-du-Prince-Edouard, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick, sur les Franco-Manitobains et sur les Franco-Colombiens.

Ils étudieront la participation du Conseil de la vie française à l'enquête royale sur le bilinguisme et sur le biculturalisme au Canada ainsi que sur le projet de réforme de la constitution canadienne. L'avenir de la Confédération canadienne retiendra également leur attention, en particulier le sort des groupes français au sein de cette Confédération. Au cours de la session, il y aura lancement de trois publications: le calendrier patriotique consacré au troisième centenaire du séminaire de Québec, une étude de Me Maurice Allard sur la situation faite aux Canadiens français au sein de la Confédération, un volume de 150 pages sur les groupes français au Canada et aux Etats-Unis.

D'autres questions et des problèmes de régie interne solliciteront également leur attention. Les membres éliront les officiers et les directeurs pour l'année 1963-64. Ceux-ci auront la charge de mettre à exécution les conclusions et les recommandations de ces journées d'étude.

Pour un échange entre professeurs du Québec et de la Saskatchewan

REGINA — Le ministre de l'Education de la Saskatchewan, M. O. A. Turnbull, se propose de préconiser un échange plus étroit de professeurs entre le Québec et la Saskatchewan. Il profitera du congrès annuel de l'Association canadienne d'éducation qui se déroule à Québec pour faire des démarches en ce sens. Il a souligné qu'un accroissement d'échanges de professeurs entre les deux provinces contribuerait à augmenter le nombre de professeurs de français en Saskatchewan.

M. Turnbull a dit que l'Association sera saisie d'un projet visant à élaborer un nouveau système de partage du coût des dépenses en immobilisations des universités canadiennes. Il serait en faveur de la formule 75-25 qui est en vigueur pour les écoles de métiers. En vertu de cette formule, Ottawa défraie 75 pour cent des dépenses en immobilisation et les provinces 25 pour cent.

77 évêques africains présents au Concile

Le service d'informations des Pères Blancs d'Afrique, de Montréal, précise que 77 évêques et archevêques d'origine africaine, participeront à la deuxième session du Concile.

Le groupe africain se compose de 67 évêques de rite latin, dont Son Em. le cardinal Rugambwa, et de 10 évêques de rite copte, dont quatre éthiopiens et six égyptiens.

On ne compte que six évêques de race blanche dans le groupe.

Air Canada veut la réduction des tarifs

MONTREAL — La Société Air Canada a déclaré lundi qu'elle continuera de réclamer la réduction des tarifs sur les routes transatlantiques.

Air Canada tient à "clarifier sa position", à la suite de la conférence de l'Association internationale des transports aériens, à Salzbourg, vendredi dernier, qui n'a pas réussi à créer l'unanimité.

Air Canada avait proposé à la conférence les plus bas tarifs de tous les participants, au nombre de 18: $139 pour un passage entre Montréal et Londres en classe économique, hors saison, et $177 aller seulement durant la période d'affluence.

Air Canada avait de plus espéré faire accepter un billet simple en première classe de $363.30 comparativement au tarif actuel de $498.30.

ASSOCIATION D'ÉDUCATION des CANADIENS FRANÇAIS du MANITOBA

Club des 200

DEUXIEME LISTE

41	Couvent St-Joseph, Ste-Geneviève	25.00
42	Chevaliers de Colomb, Conseil St-Boniface	50.00
43	CKSB, St-Boniface	25.00
44	M. A. Dansereau, St-Boniface	25.00
45	M. Emile Pelletier, St-Boniface	25.00
46	Soeurs de St-Joseph, St-Georges	25.00
47	Anonyme	25.00
48	Soeurs des Sts-Noms de Jésus et de Marie, Winnipeg	25.00
49	Conseil de la Coopération du Manitoba, St-Boniface	25.00
50	Mme O. McCosham, St-Boniface	50.00
51	Division Scolaire du Cheval-Blanc	50.00
52	M. Gildas Molgat, St-Vital	25.00
53	District Scolaire Ste-Rose-du-Lac	25.00
54	Mgr J. Bellavance, Pine Falls	30.00
55	M. A. Nadeau, Somerset	25.00
56	District Scolaire Ste-Agathe	25.00

La puissance syndicale du Canada: 1,449,200 membres

OTTAWA — Au début de 1963, les organisations de travailleurs au Canada avaient un effectif global de 1,449,200 membres, soit une augmentation de près de deux pour cent par rapport à l'année précédente. C'est ce qui ressort de l'enquête annuelle sur les syndicats ouvriers du ministère fédéral du travail. Ce total représente trente pour cent de tous les travailleurs salariés du Canada, à l'exception des travailleurs agricoles.

Parmi les travailleurs syndiqués, 1,079,900, ou 75 pour cent, sont représentés par des syndicats affiliés au Congrès du travail du Canada. Plus de 110,600 travailleurs syndiqués, soit environ huit pour cent du total, dans la province de Québec pour la plupart, sont représentés par la Confédération des syndicats nationaux.

Plus d'un million des 1,449,200 syndiqués étaient dans les rangs ayant des succursales tant au Canada qu'aux Etats-Unis et, dans la plupart des cas, appartenant à des centrales syndicales dans les deux pays. En janvier 1963, 110 syndicats internationaux exerçaient leur activité au Canada; de ce nombre, 87 groupant 882,200 membres, étaient affiliés au CTC en même temps qu'à la FAT-COI, dix, groupant 106,000 membres, appartenaient à la FAT-COI uniquement et trois, groupant 12,600 membres, appartenaient au CTC uniquement. Les dix autres syndicats internationaux, groupant un total de 106,300 membres, n'étaient affiliés à aucune organisation.

En janvier 1963, il se trouvait 350,900 travailleurs canadiens dans 51 syndicats nationaux. De ce nombre, 163,200 étaient membres de 18 syndicats nationaux affiliés au CTC et 104,500 appartenaient aux 13 fédérations au sein de la CSN. Les 20 autres syndicats groupant un total de 83,200 membres, n'étaient affiliés à aucune organisation.

En dehors des cadres des syndicats internationaux et nationaux, il se trouvait environ 28,000 travailleurs organisés en 232 syndicats locaux distincts à charte directe des deux centrales syndicales du Canada, soit le CTC et la CSN; 38,700 autres appartenaient aux 128 organisations locales indépendantes qui ont été englobées dans le cadre de l'enquête.

Seize syndicats exerçant une activité au Canada ont accusé une augmentation de 1,000 membres ou plus. Les métallurgistes-unis d'Amérique, entre autres, ont signalé une augmentation de 8,000 membres et les Auto Workers de 4,300 membres. D'autre part, sept syndicats ont accusé de réduction de 1,000 ou plus dans le nombre de leurs membres.

Le ministère du travail diffusera d'ici un mois ou deux les résultats complets de son enquête annuelle sur les syndicats ouvriers dans une brochure intitulée "Organisations de travailleurs au Canada, 1963".

82 questions à l'ordre du jour

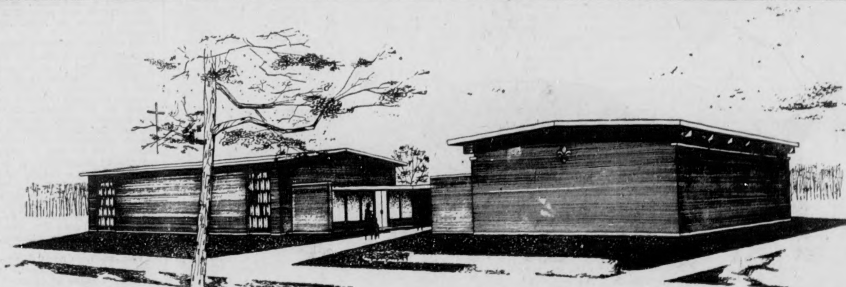
NATIONS-UNIES — L'Assemblée générale de l'ONU a approuvé l'ordre du jour de sa session. Cet ordre du jour comporte la discussion de 82 questions dont celles du Sud-Vietnam, de la Corée, de la représentation chinoise au sein de l'organisation et de la politique raciale de l'Afrique du Sud.

Six questions portant sur des points de procédure mineurs ont été réglées, dès l'ouverture de la session, de sorte qu'il reste 76 questions inscrites dont il sera débattu avant que la session annuelle ne se termine, c'est-à-dire le 20 décembre.

Le Canada a son problème racial

TORONTO — Le rabbin Abraham Feinberg a affirmé à Toronto que les Canadiens n'ont pas le droit moral de critiquer les autres pays aux prises avec des problèmes raciaux et d'enfouir leur propre problème indien sous le tapis.

Le rabbin a dit que plusieurs Indiens du Canada vivent dans des taudis qui ne seraient même pas convenables pour des chevaux. Il a ajouté: "'La seule fois que j'ai eu honte du Canada, c'est lorsque j'ai visité une réserve indienne'" M. Feinberg a souligné que le désespoir, la déchéance et la décadence qu'il y a vus sont sous la responsabilité immédiate du gouvernement et du peuple canadiens.



Née à Noël 1953, la paroisse St-Jean-Baptiste de Regina, Sask., reçut son décret d'érection en novembre 1954, et l'église, sa bénédiction solennelle, le 28 mars 1954, de Son Exc. Mgr M. C. O'Neill, archevêque de Regina.

Au coeur de la capitale, une bâtisse modeste — l'ancienne salle des "Odd Fellows" — devenait ainsi le foyer des éléments épars de la nationalité canadienne-française. Angle Lorne et 15e avenue, le bâtiment symbolisait la fidélité aussi bien à la langue qu'à la foi, servant successivement d'église, de salle paroissiale et d'école française. Ce sanctuaire religieux et patriotique est demeuré le même aujourd'hui.

Le R. P. Sylvestre Beaudette, O.F.M., fut le premier curé, assisté à tour de rôle des RR. PP. Lucien Kemble, Sigismond Lajoie et Raynier Chabot, franciscains. Le R. P. Amédée Houle, O.F.M., succéda au Père Beaudette en juillet 1955, mais la maladie devait interrompre son ministère qui échut de nouveau au Père Sylvestre Beaudette jusqu'au 14 juin 1956, alors qu'arriva le R. P. Rufin Turcotte, O.F.M. Le R. P. Stephen Gattafoni, O.F.M., curé actuel, remplaça le Père Turcotte en juin 1962.

D'après le recensement de 1961, il y avait à cette date 4,714 citoyens d'ascendance française dans Regina, dont 90 pour cent se déclarèrent catholiques romains. Actuellement, la paroisse compte environ 70 familles et 350 membres.

Ce qui semblait impossible est devenu réalité: la création d'oeuvres paroissiales variées et appropriées aux fins d'une paroisse du genre. Parmi ces oeuvres nommons: la Société des Dames de l'Autel, la chorale paroissiale, le Bulletin paroissial, l'école Mathieu où l'on enseigne le français aux enfants et donne des cours de conversation française aux adultes, l'association des Clercs Servants, le comité local de Radio-Gravelbourg, et le Conseil Langevin no 4280 des Chevaliers de Colomb, conseil français qui doit son existence au fait de la paroisse française St-Jean-Baptiste, et rend de précieux services à la paroisse.

En dépit des difficultés inhérentes au milieu et à l'oeuvre poursuivie, le jour est enfin venu où la paroisse aura son église, sa salle paroissiale, son centre de loisirs et son école française.

En février 1961, les syndics de la paroisse, MM. Napoléon Gilbert, Raoul Langlais, Léo Lirette, le docteur Jean Dupont et Roger Poissant, conclurent que le temps était venu d'acheter un nouveau terrain et de construire un nouveau centre paroissial à Regina.

Après de nombreuses démarches, un terrain d'un acre fut acheté sur la 25e avenue, près du Sacred Heart College. Il s'agissait de construire selon les moyens financiers de la paroisse.

De longues consultations furent entreprises avec des architectes d'un peu partout pour aboutir finalement avec un plan de centre paroissial selon les dessins de M. E. J. McCudden, de la Cie McCudden & Goldie, de Regina. L'ensemble comprendra éventuellement une église capable d'asseoir convenablement 450 personnes, une salle paroissiale qui pourra servir de gymnase ou théâtre selon les besoins, l'école Mathieu et chambres auxiliaires telles que le bureau du curé, les salles de toilette pour hommes et dames et une cuisine attachée à la salle.

L'église même ne sera pas bâtie cette année, faute de ressources financières suffisantes. En attendant, la nouvelle salle servira de chapelle temporaire.

Un contrat d'environ $80,000.00 pour le reste du plan ci-haut mentionné fut négocié avec Bird Construction Company Ltd., de Regina, comme entrepreneurs généraux. Les travaux ont commencé à la fin d'août et devront être terminés au début du mois de décembre 1963.

On célébrera donc le 10e anniversaire de la paroisse à Noël, dans le nouveau centre paroissial, exactement dix ans après sa fondation.

Le R. P. Stephen Gattafoni, O.F.M., curé, et le conseil des syndics responsable de la construction, MM. Léo Lirette, président, le docteur Jean Dupont, secrétaire, Roger Poissant, Norman Pelletier et Gérald Béliveau, convient tous les paroissiens ainsi que les nombreux amis de la paroisse à venir chanter un "Te Deum" d'action de grâces au Seigneur, la nuit de Noël, car Il a permis l'accomplissement d'un tel événement religieux et historique dans la ville capitale de la province.

Léo LIRETTE, président.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher no 2450
Winnipeg, Man.

Projets

Et oui, Provencher caresse quelques projets pour un avenir assez rapproché. Notre frère Latourelle distribuera sous peu les billets de loterie de la coupe Grey. Il y en aura pour tous les goûts et pour toutes les bourses. Billets de 50 sous et d'autres à $1.00. Il s'agit de boucler une fois pour toutes le bilan d'un don de $2,000 en faveur de l'école du Sacré-Coeur. Avec $1,000 déjà encaissé l'an dernier et promesse d'un particulier pour l'autre mille, nous nous pensions au-dessus de nos affaires. Mais depuis un changement d'idée et de coeur s'est opéré et nous voilà de nouveau à nos propres ressources. Il ne faut pas s'en faire, cependant, car le frère Latourelle y verra avec son efficacité bien connue.

Soirée d'automne

L'organisation de cette soirée est en marche. Un comité s'est chargé d'avoir une salle et la rumeur voudrait que déjà un choix et une date pour cette salle soient faits accomplis. Nous seront en mesure de vous en donner plus amples renseignements la semaine prochaine.

Propos libelleux

Dernièrement l'on avertissait le R. P. R. Bédard, O.M.I., rédacteur de **La Liberté et le Patriote**, que Bistouri avait raconté des choses mensongères en cette colonne, faute de censure appropriée. Imaginez l'effroi d'un rédacteur, au courant de son code civil, devant de telles assertions! Connaissant trop bien son Bistouri il en eut une "frousse". Lorsque Clément L. eut pitié de lui en avouant qu'il ne s'agissait que d'une juxtaposition de chiffres quant au résultat de la partie de balle à Ste-Agathe, le bon rédacteur soupira d'aise.

Mais hâtons nous de faire une mise au point. En parlant de l'équipe Clément L., nous avions dit que le résultat était 18-0. Comme rétraction disons plutôt que ce résultat fut de 0-18.

Puisque je suis à confesse, avouons une autre méprise. J'avais rapporté que lorsque les frères Jean-J. T. et J.-R. D. présentèrent un bouquet d'hommage à une belle dame, cette dernière, toute émue embrassa Jean-J. Ce dernier s'est récusé en ces termes: "Mais pas du tout! C'est J.-R. qui reçut l'accolade. Que veux-tu, mon vieux, je fus trop lent à m'avancer au bon moment."

Bon, ma conscience en paix une fois de plus, je pourrai enfin dormir du sommeil des justes.

BISTOURI.

Au poste CBWFT

SAMEDI 28 SEPTEMBRE

5.30—Champion
6.00—Théâtre chez soi
6.30—Nouvelles
6.45—Veld'hiv
7.00—U.R.I.
8.00—Ouverture de la Place des Arts
11.00—Cinéma: "Terre chinoise"

DIMANCHE 29 SEPTEMBRE

4.00—Long métrage: "Le dernier quart d'heure"
4.30—A être annoncé
5.30—L'heure des quilles
6.30—L'art et les hommes
7.00—Robin des Bois
7.30—Colonel Marsh
8.00—Les coulisses de l'exploit
9.00—A vous l'antenne
9.30—Théâtre chez-soi
10.00—Actualités politiques
10.30—Documents

LUNDI 30 SEPTEMBRE

5.30—Monsieur Pipo
6.00—La p'tite semaine
6.30—Nouvelles
6.45—Comment dites-vous
7.00—Les travaux et les jours
7.30—L'aventurier des mers
8.00—Histoires des pays d'en haut
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Les contes de Maupassant
9.30—L'art et les hommes
10.00—Echo du cinéma
10.30—Cinéma: "Le facteur sonne toujours deux fois"

MARDI 1er OCTOBRE

5.30—Grand prix
6.00—La p'tite semaine
6.30—Nouvelles
6.45—Ballet de la Tour Eiffel
7.00—Caméra '63
7.30—Vedettes en pantoufles
8.00—Le chevalier de Maison-Rouge
8.30—Les grands de la chanson
9.00—Détective international
9.30—Rue de l'Anse
10.00—Un, deux, trois rideau
10.30—Cinéma: "L'amour vient en dansant"

MERCREDI 2 OCTOBRE

5.30—L'épée de Florence
6.00—La p'tite semaine
6.30—Nouvelles
6.45—Oscar Peterson Trio
7.00—Défi
7.30—Médard et Barnabé
8.00—Voulez-vous jouer avec moi
8.30—L'air de Québec
9.00—Votre courrier
9.30—Copain, copain
10.00—Les quatre justiciers
10.30—Cinéma: "Amour, autocar et boites de nuit"

JEUDI 3 OCTOBRE

5.30—Roquet belles oreilles
6.00—La p'tite semaine
6.30—Nouvelles
6.45—François Reichenbach
7.00—A la pointe de l'exploration
7.30—De broche en bouche
8.00—Filles d'Eve
8.30—Au voleur!
9.00—Sérénade estivale
9.30—Monsieur Pia-Pia
10.00—Colonel Marsh
10.30—Ciné-club: "Procès de Jeanne d'Arc"

VENDREDI 4 OCTOBRE

5.30—Croquignoles
6.00—La p'tite semaine
6.30—Nouvelles
6.45—Aventures de Max
7.00—Vingt ans express
7.30—L'aventurier des mers
8.00—Conférence de presse
8.30—Cinéma international: "Douze hommes en colère"
10.00—Les danseurs du Mexique
10.30—Cinéma: "Le petit Prof"

Chronique sportive

Dans quelques jours l'Amérique du nord se passionnera pour la série mondiale?

par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Un voyage soudain à New York nous a fait manquer notre rendez-vous de la semaine dernière. Nous nous en excusons auprès de nos lecteurs et nous pouvons leur assurer que nous allons tout mettre en oeuvre pour que la chose ne se reproduise plus. Avant de vous parler de ce voyage de dix jours dans la métropole des Etats-Unis, jetons un coup d'oeil sur la série mondiale qui débutera très prochainement. Nous avions écrit, dans une chronique précédente, qu'il n'y avait qu'une seule façon pour les Dodgers de remporter honorablement le championnat de la ligue Nationale et c'était d'aller vaincre les Cardinaux sur leur propre terrain. Les hommes de Wally Alston ont prouvé qu'ils étaient de véritables champions en éliminant St-Louis et trois joutes consécutives à St-Louis même. C'est là un exploit remarquable qui nous prouve que le gérant Alston connaît ses joueurs et qu'il sait ce qu'ils doivent faire quand la situation devient critique.

Nous croyons que les Dodgers peuvent vaincre les Yankees. Ces derniers ont remporté un championnat facile cette saison; ils ont rarement été appelés à se dépasser et il semble bien que la fin de la saison leur aura été plus que facile. Les Dodgers de leur côté ont été forcés de lutter jusqu'au bout; ils ont dû faire appel à leurs meilleurs joueurs et ils ont surmonté deux handicaps qui leur avaient été fatals dans le passé: la crainte et des frappeurs de circuits. Qu'on ne se méprenne pas sur les Yankees; ils possèdent une équipe très puissante et les Dodgers n'auront pas la tâche facile bien entendu, mais la différence entre les deux équipes réside en cela qu'à la honte de la ligue Américaine il ne s'est trouvé personne pour amener les Yankees à jouer leur meilleur baseball. Le pourront-ils au cours d'une courte série? Nous affirmons que non et nous disons qu'avec leurs lanceurs extraordinaires, tant réguliers qu'en relève, les Dodgers devraient être favorisés pour remporter le championnat une fois de plus. Mais attendons les événements.

La ligue Américaine

A New York, on considère que la situation dans la ligue Américaine de baseball est presque désastreuse. On refuse de croire que les Yankees soient si puissants que leur record ne l'indique et on affirme qu'il serait grand temps qu'on revise un peu le système qui fait que la course au championnat se termine, à toutes fins pratiques, un mois après les débuts de la saison. Aucune équipe n'a pris les meneurs en chasse durant les mois d'août et de septembre. Quelques victoires ici et là mais rien de plus. Or on refuse de croire que la ligue Américaine soit faible à ce point qu'aucune équipe ne puisse lutter à chances égales avec les Yankees. On n'a pas encore lancé le cri de "débandons les Yankees", mais on sent qu'il flotte dans l'air et que les amateurs de baseball sont un peu fatigués de tant d'excellence. C'est ce qui expliquerait du reste la popularité de ces pauvres Mets que nous avons vu à l'oeuvre et qui n'étaient pas à leur meilleur quand nous les avons vu jouer.

Nous croyons que la popularité des Mets est due en effet au manque d'intérêt qu'offre la ligue Américaine. Les Mets ne jouent pas bien au baseball; ils sont même lamentables, mais ils n'abandonnent jamais et on a un peu l'impression que les adversaires des Yankees ne savent pas en faire autant. Les Mets tentent toujours un ralliement et jusqu'à la fin de la neuvième manche on sent que les hommes de Stengle croient encore que la victoire est possible. Les partisans des Mets sont bruyants et ils se recrutent parmi les éléments les plus fanatiques qui encourageaient jadis les Giants et les Dodgers. On comprend mal que cette équipe soit si mal fichue au point de vue joueurs, mais l'impertubable Casey Stengle affirme que d'ici quelques saisons le système de recrutement qu'il a perfectionné donnera des résultats absolument fantastiques. Nous avons bien hâte de voir cela. En attendant, les Mets quittent le Polo Grounds pour aller occuper un stade magnifique, le plus beau des majeures, qu'ils inaugureront de façon spectaculaire la saison prochaine. Mais cela ne règle pas les problèmes de la ligue Américaine!

A New York!

Nous avons été à même de constater que les journaux de New York consacrent très peu d'espace au hockey lorsque le baseball bat son plein. Le football occupe lui aussi une place de choix et le sort des Giants inquiète beaucoup plus le sportif de New York que celui des Rangers. C'est à peine si on a consacré une colonne à l'ouverture du camp d'entraînement des Rangers. Pourtant l'intérêt est là quand même. Les directeurs du Madison Square Garden disent que les Rangers demeurent leur meilleure attraction; qu'il ne faut pas se fier à l'apathie des journalistes mais bien à l'enthousiasme du public qui cette année encore remplira les estrades du Garden. Une autre nouvelle qui faisait plaisir aux directeurs du Garden était celle voulant que la boxe revienne de nouveau au Garden le vendredi soir, la soirée par excellence pour ce sport à New York, me dit-on.

Au football Alex Webster, une ancienne vedette du football canadien, continue de se distinguer à l'attaque pour les Giants qui demeurent les favoris des foules newyorkaises. On parle aussi des Jets de la ligue Américaine, un circuit qui semble à peu près du calibre de nos ligues professionnelles. Le fait que Sam Etchevery y ait trouvé un emploi alors qu'au Canada personne n'en voulait semble bien indiquer que le calibre de cette ligue est loin d'approcher celui de la ligue Nationale. Et pourtant, le président de la ligue Américaine affirme que d'ici deux ans son circuit sera assez puissant pour lancer un défi aux champions de la ligue Nationale. Une série contre les gagnants de la coupe Grey serait certainement plus de mise. On semble intéressé au football canadien à New York, mais on dit que le jeu américain ne perdra jamais sa popularité et qu'il est inutile d'essayer d'intéresser les Américains à notre jeu sur une base permanente. Enfin ajoutons que les courses connaissent une popularité incroyable partout autour de l'île de Manhattan et que si on en juge par les sommes astronomiques qui se parient chaque jour, les pauvres ne sont pas très nombreux là-bas, et pourtant, ce qu'il peut y en avoir dans cette immense ville, grande comme un continent et grouillante comme une fourmilière.

Evénements à l'affiche à l'Arena et au Stade

Le dimanche 29 septembre — Football junior à 2 h. 30 p.m. Double attraction.

Le lundi 30 septembre — Football professionnel à 8 h. p.m. Les Blue Bombers contre Regina.

Aujourd'hui ...Autrefois

Il y a 50 ans (1913)

En décembre, Mgr Béliveau bénissait la nouvelle église de **Thibaultville** et l'église de **Ste-Anne-des-Chênes.** Les deux fêtes ont eu beaucoup d'éclat.

Nos annonceurs en 1913

Confiserie Simonot, Bonbons et Chocolats, 254, rue Main; The Guilbault Co., Ltd. Entrepreneurs généraux, St-Boniface; Ed. Guilbault, président; E.-A. Poulain, secrétaire; Ernest Aubin, agent d'immeubles et d'assurances, 315 Bâtisse (sic) Nanton; Dr L.-D. Collin, des Hôpitaux de Paris, 106 Cadomin Bldg; L.-A. Delorme, avocat, 703 Electric Railway Chambers, Winnipeg; Dr F. Lachance, des Hôpitaux de Paris, 245 Somerset Bldg, Winnipeg; R. A. McRuer, pharmacien, 84, avenue Provencher, St-Boniface; Dr N.-A. Laurendeau, 163 avenue Provencher, St-Boniface; Librairies Kéroack, 52, rue Dumoulin, St-Boniface, et 227, rue Main, Winnipeg; J.-A. Beaupré, avocat, 312 Bloc (sic) McIntyre, Winnipeg; Philippe Coutu, entrepreneur de pompes funèbres, 347, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface; Académie Ste-Marie, Crescentwood, Winnipeg; Banque d'Hochelaga (aujourd'hui la Banque Canadienne Nationale), 433 rue Main, Winnipeg, M. E. Bélair, gérant; Juniorat de la Ste-Famille, St-Boniface; Benoit & Compagnie, entrepreneurs - généraux, 50, avenue Provencher, St-Boniface; Porte & Markle, bijoutiers, avenue du Portage, Winnipeg; Moler, collège de barbiers, angle King et Pacific, Winnipeg; D.-R. Baribault, ingénieur et architecte, 433, rue Main, Winnipeg; Cusson Lumber Company, Ltd., St-Boniface; The Royal Insurance Co., 364, rue Main, Winnipeg; Jos.-T. Dumouchel, agent pour St-Boniface.

L'annonce de l'année publiée en décembre pour mettre l'eau à la bouche des lecteurs à l'occasion des Fêtes. La Cie Richard, Béliveau annonce du Brandy, le fameux cognac Claudon de France pour $1.25 la bouteille; du dix ans, $1.50; du 20 ans, $2.00; 65 ans, $8.00; 83 ans, $10.00. Le cognac au gallon se vendait $4.50, $5.00 et $6.00.

Il y a 40 ans (1923)

On lisait dans **La Liberté** du 18 septembre 1923 la nouvelle suivante: M. le Dr P.-E. LaFlèche, nouveau dentiste canadien-français, frère du Dr Georges-M. LaFlèche, de St-Charles, qui a obtenu ses grades en avril dernier avec grande distinction à l'Université de Montréal, vient de s'installer au bureau 908, édifice Boyd, où il est prêt à recevoir la clientèle canadienne-française. (Aujourd'hui, non seulement le Dr P.-E. LaFlèche célèbre le 40e anniversaire de son entrée dans sa profession de l'art dentaire, il a aussi vu son fils, Roland, graduer dans la même profession.)

C'est le dimanche 2 octobre 1923 que Son Exc. Mgr A. A. Sinnott, archevêque, bénissait la nouvelle église du St-Rosaire, sise à l'angle de la rue Sherbrook et de l'avenue Bannatyne. Cette nouvelle paroisse destinée à la population italienne de Winnipeg était dirigée par Mgr P. Biletti, aumônier de l'hôpital de la Miséricorde, et premier curé.

Commerce à vendre: Boucherie-épicerie dans le village de **Laurier.** Bonnes bâtisses. Le tout complet: $2,000 — $500 comptant.

Miel pur à vendre au prix de $9.50 la caisse. Chaque caisse contient 6 chaudières de dix livres. S'adresser à la Maison St-Joseph à Otterburne, Man. (60 livres de miel pour $9.50. Quelle aubaine ce serait aujourd'hui!)

En 1923, on annonçait beaucoup les Pilules Moro pour les hommes faibles et les Pilules Rouges pour les femmes pâles; pour les échaudures et les brûlures on annonçait l'Huile Electrique du Dr Thomas; et si les enfants avaient des vers, les commanditaires recommandaient les Poudres à Vers de Miller; pour 25 cents la boite on pouvait se procurer les pilules Dr Chase's Kidney and Liver Pills recommandées pour guérir le mal de dos; et enfin si les mouches d'été vous incommodaient il suffisait d'acheter les Wilson's Fly Pads, qui détruisaient et les mouches, et les germes.

Voici quelques noms de religieuses de la Congrégation des Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie du Manitoba qui prononçaient leurs voeux à Montréal en 1923: Sr Clovis-Marie (Joséphine St-Amant), de St-Jean-Baptiste; Sr Mary Immaculate (Margaret O'Donnell), de Winnipeg; Sr Marie-Jules-Fernand (Germaine Dostert), de St-Charles; Sr Marie-Laurent (Blanche Paradis), de Ste-Agathe; Sr Rose-Parmélia (Marie-Ange Lemoine), de Ste-Agathe; Sr Margaret Cecilia (Irene King), d'Arnaud; Sr Marie-Véronique (Yvonne Gobel), de Winnipeg; Sr Mariam-Rose (Joséphine Burt), de Winnipeg; Sr Marie-Bertheline (Adéline Granger), de St-Jean-Baptiste; Sr Marie-Agnès-de-Jésus (Albina Bleau), de St-Boniface.

Il y a 30 ans (1933)

La dépression continue toujours ses ravages. Les individus tout comme les institutions sentent les effets de ce grand malaise économique. Aussi, dans le numéro du 20 septembre 1933, M. J.-René Mager, ancien élève du collège de St-Boniface, lançait de Québec un appel en faveur de son Alma Mater. M. Mager rappelait des souvenirs heureux de ses années d'étudiant et il faisait un appel à tous ses confrères d'alors de donner leur entier appui au collège afin que cette institution ne périsse pas dans le marasme économique qui sévissait.

Le correspondant de Laurier, qui malheureusement est resté anonyme, fait connaître aux lecteurs ses sentiments vis-à-vis l'Association d'Education. La semaine précédente le délégué s'était rendu dans cette paroisse pour la Journée de l'Association. Le correspondant commence sa chronique par ces mots: "L'Association est une oeuvre admirable et bien moderne; née dans la tourmente, elle vit dans la peine." Ensuite il fait l'éloge des valeureux délégués qui n'hésitent pas à se déranger pour parcourir la province et porter bien haut le flambeau du patriotisme le plus pur. (A trente ans de distance nous pouvons encore rendre le même témoignage aux personnes dévouées qui guident la barque de notre Association en 1963.)

Qui ne connaît pas La Pensée Française, cette société qui n'a ni officiers, ni constitution, mais qui se charge de grouper les compatriotes lors du passage parmi nous d'un personnage distingué. Voici ce qu'on lit dans **La Liberté** de 1933: Le Club de la Pensée Française doit son origine au passage à Winnipeg du train-exposition français en 1921. La première réunion avait pour but de saluer le comte d'Arnaud qui accompagnait ce train, ainsi que M. Georges Vinant, un représentant d'une parfumerie française. Le saviez-vous?

Il y a 20 ans (1943)

Son Exc. Mgr Arthur Béliveau, archevêque de St-Boniface, célébrait le 50e anniversaire de son ordination. Le prélat avait été ordonné à Louiseville, Qué., par l'évêque de Trois-Rivières, Mgr L.-F. LaFlèche d'illustre mémoire.

Les citoyens de Willow-Bunch, Sask., se réunissaient pour discuter des moyens à prendre pour en venir à construire un hôpital pour cette région. On avait procédé à l'élection d'un comité de neuf membres qui se disait bien décidé à mener le projet à bonne fin. Les dames s'étaient mises de la partie pour travailler à cueillir des fonds pour ce projet.

En 1943, **La Liberté et le Patriote** avait un correspondant à Windsor, Ont. Il serait intéressant d'avoir encore de nos jours des nouvelles de cette ville de l'automobile où tant des nôtres ont émigré.

L'objectif pour le Manitoba lors du 5e emprunt de la Victoire était de $80,000,000. (Et dire qu'en 1963 on craint de ne pouvoir recueillir $1,500,000 pour la Caisse de Bienfaisance. Pourtant les institutions du Manitoba en ont certainement besoin.)

L'échevin Pynoo de St-Boniface se plaignait au Conseil de cette ville du mauvais service des autobus de la rue Archibald, ainsi que de la mauvaise odeur émanant des égouts des abattoirs de la compagnie Swift.

Il y a 10 ans (1953)

Au mois de septembre 1953 décédait à Ville St-Laurent, Qué., Son Exc. Mgr Ubald Langlois, O.M.I., vicaire apostolique de Grouard, Alta. Le défunt avait été ordonné prêtre en 1914, et il avait passé toute sa vie sacerdotale dans l'Ouest. Il avait été sacré évêque en 1938 et succédait au regretté Mgr Joseph Guy, O.M.I. Aujourd'hui, c'est Son Exc. Mgr Henri Routhier, O.M.I., qui préside aux destinées de ce vicariat.

En 1953, on estimait à 75,000 le nombre de descendants de Canadiens français habitant la ville de Chicago. C'est d'ailleurs ce que déclarait M. Jean-Paul Trudel, professeur d'humanités au collège Loras, Dubuque, Iowa, au cours d'une conférence prononcée à Montréal. Le conférencier faisait aussi ressortir la part jouée par des descendants de Canadiens-français dans presque toutes les régions des Etats-Unis.

M. Jean Lesage, premier ministre de la province de Québec, (l'Etat du Québec pour certains) était nommé ministre des Ressources et du Développement économique dans le gouvernement Louis St-Laurent. Cette nomination n'avait surpris personne, d'après Denys Paré, le correspondant de **La Liberté et le Patriote.** M. Lesage avait été élu aux Communes en 1945 et n'avait cessé depuis ce temps de briller au sein des députés de la Chambre verte.

La bibliothèque de St-Boniface, qui ouvrait ses portes au mois de juin 1953, comptait 729 abonnés en septembre. Au mois d'août on avait mis en circulation 2,189 volumes. Mme Fortin, bibliothécaire, révélait que 269 enfants comptaient parmi les 729 abonnés.

Le Paris présentait le fameux film "Tit-Coq"; la paroisse d'Aubigny fêtait son cinquantenaire; le R. P. Blanchet, C.Ss.R., quittait la paroisse de Ste-Anne-des-Chênes après dix ans de ministère; un centre catholique est ouvert à Prince-Albert ,où on donnera des cours de correspondance; la paroisse de Viscount, Sask., inaugure un nouveau presbytère pour son curé, le R. P. J. Schnerch, O.M.I.

J.-R. DOIRON.

La Liberté et Le Patriote
Membre de l'ABLFC et de la CWNA
Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg, par la Canadian Publishers Ltd.
Raymond Durocher, O.M.I., directeur
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef
Brunelle Léveillé, administrateur
Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 5-8443)
Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 4-3414)
Abonnements: 1 an, $3.50; 1 an et demi, $5.00; 2 ans, $6.00; 3 ans et demi, $10.00. A l'étranger $1.00 en plus par année.
Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa et pour affranchissement payé en numéraire.

Besoin d'une philosophie des associations parents-maîtres

MONTREAL — La Fédération des associations parents-maîtres catholiques de langue anglaise du Québec a présenté à Son Em. le cardinal Paul-Emile Léger, une série de 75 propositions sur les responsabilités du laïcat catholique en éducation. Il s'agit en somme d'un essai de définition d'une philosophie des associations parents-maîtres, résultat des recherches effectuées dans le courant de l'année, au niveau des associations locales.

Le cardinal a accepté de présenter le document à la Secrétairie d'Etat de la Cité du Vatican, pour qu'il soit étudié à la commission d'éducation du Concile Vatican II.

Les propositions sont divisées en quatre sections: les buts de l'éducation, les responsabilités des parents, les relations entre parents et maîtres, les buts des associations parents-maîtres.

La culture française au Manitoba

par le R. P. Alfred Ducharme, S.J.,
professeur au Collège de St-Boniface

— I —

Nous avons tendance à ramener le problème du français à une question scolaire ou à une question familiale. Cela s'explique puisque c'est dans ces deux secteurs que la lutte a été conduite jusqu'à date. Cette restriction de la question française conduit parfois à des prises de position plus émotives que réalistes. Elle empêche aussi de formuler des directives nettes dans notre effort d'épanouissement français.

La survie française: fait social

La survie du groupe français au Manitoba est un fait social. Or la sociologie nous apprend qu'une société est un ensemble d'éléments — plus vastes que l'école et la famille — qui s'influencent mutuellement. Il est impossible de dire lequel de ces éléments est cause de la situation sociale et lequel est un effet de cette situation. Il faut les accepter globalement et en diriger l'évolution comme un tout. C'est dans ce tout très vaste qu'il faut situer le fait français si nous voulons tracer une ligne d'action efficace et réaliste.

Plusieurs enquêtes sociologiques menées en Europe, aux Etats-Unis et au Canada nous forcent à admettre une hypothèse extrêmement féconde. Toute société évolue du type à structure rurale au type à structure industrielle ou urbaine. En d'autres mots: le pôle dynamique du développement de la société moderne est la ville industrielle. Les sociétés concrètes se situent entre ces deux pôles — rural pur et industriel pur. C'est pourquoi elles sont soumises à des tensions, des contradictions, des déchirements parfois. Les valeurs traditionnelles — rurales — sont tiraillées par des tendances nouvelles — urbaines.

La civilisation urbaine évidemment se trouve dans les grandes villes. Cependant, son action dynamique se fait sentir dans les campagnes aussi. La télévision, la radio, les contacts multiples entre citadins et ruraux permettent à la pensée urbaine d'exercer son influence même dans les villages. Si bien que ceux-ci, s'ils évoluent plus lentement que les villes, n'en sont pas moins résolument en marche vers la civilisation urbaine ou industrielle . . . ou du moins vers une structure urbaine.

La société rurale pure

La société rurale pure est une société petite, isolée, homogène, basée, fondamentalement sur la cellule familiale. C'est une société de familles: tous les untels sont de tel ou tel coin. Exceptionnellement un fils quittera le village du grand-père. L'école y est ordinairement une école de rang à affinité familiale. Parce que familiales aussi, l'économie, la "technique", la culture y sont essentiellement traditionnelles. La fonction récréative même est marquée de ce caractère: la fête par excellence est la soirée de familles. Une caractéristique importante d'une société rurale, c'est que les divers comportements des individus dans les différents domaines de vie ne sont pas cloisonnés: les multiples secteurs: religion, travail, récréation, etc. . . y sont fusionnés en un tout. Si on est chrétien, on l'est partout; en affaires comme dans les contacts sociaux et comme à l'église.

Dans ce complexe la langue et la culture s'intègrent facilement. On est français, italien ou anglais parce qu'on est de tel village et surtout de telle famille. La langue, la culture y vivent parce qu'elles sont essentielles. La langue est reçue par tradition. Y toucher c'est toucher à toute la vie. (De là, le refus pour plusieurs d'abandonner le français . . . même si cela devient nécessaire.) La foi qui imbibe toute la vie sera évidemment fusionnée avec la langue et la culture. La langue est la gardienne de la foi comme la foi est la gardienne de la langue. La vie est un tout dont la langue et la culture sont des aspects.

La société urbaine pure

La société industrielle est à l'opposé. Elle est étendue, hétérogène. L'importance de l'individu prime celle de la famille. Les classes sociales y occupent une place importante. L'industrie veut du rendement; c'est pourquoi la technologie remplace la tradition. La science prend une importance accrue. La culture se stratifie avec les classes sociales. Ce n'est plus l'appartenance familiale — comme dans la société rurale — qui détermine la valeur de l'individu mais ses aptitudes et son efficacité. Ce sera par excellence, la société qui favorisera l'école centrale et l'école techniquement équipée. Les divers comportements des individus ne sont plus intégrés. La vie à ses différents niveaux se divise: le domaine religieux est dissocié de l'activité professionnelle. On y trouve des hommes, excellents chrétiens dans leur vie familiale et crapules notoires dans leur vie professionnelle. L'activité récréative est un secteur indépendant des autres. Les valeurs qui vivent réellement sont celles qui remplissent un rôle positif et celles qui satisfont un besoin réel des individus. Les autres valeurs traditionnelles disparaissent peu à peu ou continuent à vivre, pour un temps, comme un formalisme, comme une institution qui ne répond plus au besoin qui lui a donné naissance.

Dans une telle société, la langue et la culture seront dans une position bien différente de celle qu'elles occupaient dans la société rurale. La langue n'est plus une tradition acceptée, elle ne se diffuse plus d'elle-même avec le développement de la société. Elle devient un instrument ou un moyen et non plus une valeur en soi. Si elle aide à trouver un emploi, si elle permet une vie sportive plus élaborée, si elle contribue à multiplier les contacts sociaux, l'individu la gardera. Mais si au contraire, elle ne sert pas, pourquoi s'encombrer d'une langue qui n'a aucune valeur réelle. Dans une société urbaine où la tradition ne joue aucun rôle social, ce serait formalisme de conserver une langue traditionnelle mais sans raison d'être.

Les sociétés actuelles concrètes

La transition d'un type de société à l'autre ne se fait pas sans heurt. Dans les sociétés actuelles concrètes, les enfants, plus près du type urbain que leurs parents encore ruraux d'esprit . . . au moins quelque peu, les trouvent "vieux jeux". Les parents, en retour, ne comprennent plus, bien souvent, leurs enfants. Les "vieux", autrefois gardiens de la tradition, jouaient un rôle important dans la société: ils se voient dépouillés de toute fonction dans la société nouvelle. Ils trouvent alors facilement les jeunes irrespectueux et révolutionnaires.

La vie chrétienne

Les sociologues rattachent la crise de foi et de vocation qu'a connue l'Europe puis le Québec à cette transition de la société rurale à la société industrielle. Dans la société rurale, la foi était une foi authentique mais traditionnelle. La société urbaine sépare le comportement religieux des autres comportements. Elle refuse à la religion toute influence sur la vie politique ou économique. Elle lui demande de ne pas intervenir dans le domaine sportif. Elle la réduit peu à peu à n'être qu'une maigre pratique dominicale. Elle refuse même au prêtre le droit d'intervenir dans un domaine qui n'est pas proprement religieux. Selon l'expression connue, elle renferme le prêtre à la sacristie. L'esprit critique de la société urbaine rejette alors facilement le comportement religieux qui est devenu un formalisme vide et sans prise sur la vie. L'Eglise comprend l'évolution de ces sociétés et veut affermir son rôle dans les villes modernes par un approfondissement de la foi et par un rajeunissement des mouvements d'action chrétienne. Le Manitoba connaît déjà, la même évolution qu'ont traversée les grandes villes et les milieux ruraux du Québec. Il doit se préparer à cette évolution, sans quoi la foi connaîtra ici, — c'est déjà amorcé d'ailleurs, — les mêmes expériences malheureuses que le Québec a traversées. La reconquête de la foi est difficile; il vaut mieux éviter sa perte en préparant chez les chrétiens une foi adulte et mieux aguerrie.

La culture française

Pour ce qui a trait au français, cette évolution, dont le Manitoba est témoin, pose un problème urgent. Dans une société manitobaine en voie d'urbanisation, (1) le français a-t-il encore sa raison d'être? Faut-il le reléguer au rang de souvenir sentimental? C'est dire équivalemment qu'il disparaîtra. Ou au contraire, est-il encore possible d'amener le français à répondre aux besoins des individus? Il y a deux choix possibles qu'il ne faut pas rejeter sans examen. Faut-il renoncer au français (par pudeur, certains disent naïvement réserver le français à la famille) pour s'intégrer dans une civilisation urbaine et industrielle qui est fondamentalement anglaise? Ou bien est-il encore possible de redonner à la culture française une place vitale dans cette civilisation: est-il possible de s'y intégrer comme groupe français?

Cette dernière option exigerait une action positive bien organisée. Laissée à elle-même la société franco-manitobaine est irrémédiablement en marche vers l'anglicisation. Il est, en effet, évident pour qui observe la vie manitobaine que le français est rattaché au type rural et l'anglais au type urbain. La preuve serait facile à faire. Quelques exemples suffiront, je crois. C'est un fait notable que chez les collégiens, — surtout les plus jeunes, — il est très difficile d'amener un externe (donc un citadin) à parler français. Spontanément, il revient à l'anglais. Le rural (pensionnaire) est plus malléable et plus facilement enclin au français. Une enquête menée auprès de 250 jeunes conduit à des conclusions analogues: 86 pour cent de ces jeunes parlent français avec leurs parents; mais seulement 53 pour cent le parlent avec leurs amis. Dans le milieu de travail enfin, la langue dominante est l'anglais. La plupart manifestent un attachement "sentimental" pour le français: 73 pour cent abandonneraient l'anglais s'il leur fallait sacrifier une langue: mais la plupart aussi reconnaissent la valeur pratique de l'anglais: 62 pour cent avouent que l'anglais leur sera plus utile dans la vie que le français.

Nos jeunes sont donc ballottés entre deux tendances. Ils sont encore attachés au français par leur origine familiale et rurale mais ils sont attirés vers l'anglais par la force dynamique des cités et du progrès. Ils suffit de diriger de grands étudiants pour saisir combien cette situation leur enlève de confiance devant la vie et étouffe en eux le dynamisme. Pour certains, elle est même source d'angoisse. L'avenir est rattaché à l'industrie, à la science, à la ville . . . à l'anglais. Inconsciemment, pour un jeune, la culture française est une culture inférieure et il porte en lui un sentiment d'infériorité parce qu'il est français. Cette situation pose un problème inquiétant pour un éducateur.

En effet, aucun éducateur consciencieux et conscient du problème ne peut accepter la situation actuelle. Pour le bien et l'épanouissement des élèves, il faut ou bien abandonner la culture française ou bien mener une action drastique et immédiate pour que nos jeunes retrouvent leur fierté et leur dignité en rendant la société franco-manitobaine rayonnante et dynamique.

Un choix s'impose ou l'abandon total ou la lutte totale.

Qui a compétence pour choisir une solution

Avant de poser cette option fondamentale, cherchons qui a compétence pour choisir la solution convenable et pour diriger sa réalisation.

La vie même nous force à prendre individuellement position pour l'une ou l'autre solution. Certains préfèrent la première. Des instituteurs parfois y sont enclins. Le fait que la langue d'enseignement et d'examen soit l'anglais, que l'emploi d'un professeur — et son salaire — dépendent souvent des résultats des élèves expliquent cette tendance. D'autres individus optent pour une solution toute pratique: "Soyons de notre temps et de notre milieu qui est anglais; le Manitoba n'est pas le Québec, n'est pas la France". Ces choix ne s'appuient pas sur un fondement bien réfléchi et de là, naît la difficulté qu'éprouvent leurs défenseurs à justifier leur option. En toute bonne foi, donc, un certain nombre de franco-manitobains entraîne le groupe français vers cette solution.

D'autres ont opté pour une solution de lutte. Des raisons parfois sentimentales et surtout un instinct de conservation bien légitime et louable les poussent à revendiquer du français à tous prix. (Un reste de mentalité rural accentue, peut-être, cette tendance.)

Peut-être le premier groupe est-il trop pratique et le second trop ardent. Le reproche fondamental à adresser à l'un et à l'autre, c'est de ne pas fonder sa solution sur une base assez vaste et objective. Pour définir sérieusement les deux positions et pour justifier les exigences de l'un ou de l'autre groupe, il faut élargir le problème et l'aborder dans toute son ampleur sociale. Le fait français est un fait sociologique qui déborde l'intérêt professionnel d'un professeur, l'instinct pratique ou le besoin de conservation. C'est dire que le choix d'une solution doit être précédé d'études sérieuses du problème. Il faut se défaire de ses préjugés pour juger objectivement. On a défini l'enquête sociologique comme "une psychanalyse de ses préjugés". Une telle enquête aiderait donc grandement. Nous y reviendrons.

Les éducateurs et les chefs de file

Le reproche le plus sérieux à adresser à l'un et à l'autre groupe, c'est de prendre une décision pour laquelle il n'est pas habilité. Ce n'est ni aux éducateurs ni aux individus d'élite à choisir la route. Une saine philosophie nous apprend que l'éducation appartient aux parents. Le pape Pie XI nous l'a assez nettement rappelé dans son encyclique "Divini illius Magistri" pour qu'il soit nécessaire d'y revenir.

Affirmer que les parents ne sont pas suffisamment renseignés ou sont inconscients du problème ne permet pas aux éducateurs ou à quelques individus de se substituer à eux. Le droit des parents à l'éducation est trop sérieux pour le leur enlever aussi aisément. Certes, les éducateurs et les chefs ont le devoir d'éclairer les parents et de les mettre en état de remplir les obligations que ce droit à l'éducation implique . . . mais ils ne peuvent nullement leur voler ce droit. Les associations de Parents et Maîtres ont un rôle positif à jouer dans ce domaine. Les cercles paroissiaux de l'Association surtout trouvent ici leur première raison d'être. Ils sont indispensables pour ce travail d'éducation des parents.

Les parents

Comment pratiquement les parents peuvent-ils manifester leur option devant ce problème? C'est ici qu'intervient l'Association dont l'action est essentielle au groupe français. L'Association doit être le porte-parole et l'exécutif des parents. Enlever le droit de vote aux nombreux membres du clergé qui font partie "ex officio" de l'exécutif est un geste sage, parce qu'il revalorise le droit des parents. Faire sanctionner les décisions importantes de l'Association par le congrès est une mesure heureuse parce qu'elle permet aux parents d'exercer leur droit fondamental à l'éducation. Organiser le congrès de façon à accentuer l'autorité des parents est une décision importante parce qu'elle souligne la dépendance de l'Association à l'égard des parents. Ces derniers donc manifesteront leur choix par l'Association où ils doivent jouer le premier rôle: avant d'être l'affaire des enseignants ou du clergé, l'Association est l'affaire des parents.

Une option favorable à la conservation du français exigerait un effort concerté de toute la population franco-manitobaine; c'est là une autre raison pour laquelle les décisions doivent être prises par le truchement de l'Association. En effet, seule l'Association a en main les organismes aptes à diriger l'activité et à enrôler toute la population dans un effort commun. Pour faire évoluer une société, il faut plus que des individus, il faut un organisme structuré et un exécutif dynamique.

Si les parents, après étude, optent pour une intégration des individus dans la société manitobaine anglaise, respectons leur décision. Dans ce cas, le français sera relégué à la maison; le journal insistera sur les annales familiales et étouffera son dynamisme français; le collège fermera ses portes. Si au contraire, les parents choisissent non pas d'intégrer les individus dans le milieu anglais mais d'y intégrer tout notre groupe tehnique dans le respect de sa qualité de français, acceptons encore leur décision. Dans ce cas, cependant, l'effort pour nous affirmer français, société française, devra être plus vaste qu'une seule lutte pour des revendications scolaires. L'Association devra nous tracer un plan d'action précis et dynamique. Et nous devrons suivre avec énergie ses directives.

Nous avons vu que la vie quotidienne force les franco-manitobains à faire une option souvent inconsciente et individualiste relativement au français. Il faut y substituer une option raisonnable, objective, située dans le cadre de toute la société franco-manitobaine. Ce choix appartient aux parents et par eux à l'Association. Après avoir rappelé ces principes qui doivent éclairer notre action, abordons des problèmes plus concrets et plus pratiques.

(à suivre)

(1) De 1956 à 1961, la population agricole au Manitoba a diminué de 14 pour cent et la population non agricole a augmenté de 17 pour cent.







Le vénérable Jean Népomucène Neumann, originaire de la Bohême en Tchécoslovaquie et évêque de Philadelphie de 1852 à 1860, sera proclamé "bienheureux" par le pape Paul VI dans la basilique St-Pierre de Rome, au cours de la deuxième session du Concile Vatican II, le dimanche 13 octobre. Un des miracles acceptés dans cette cause de béatification fut la guérison instantanée de Mme Eva Pantani, en haut à gauche, de Baiso, Italie. Le miracle eut lieu en 1922, alors que Mme Pantani, née Eva Benassi, n'avait que dix ans et souffrait de péritonite aiguë. La Rév. Sr Elisabeth (en haut à droite), de la congrégation du Tiers-Ordre Franciscain Régulier, suggéra à Eva d'invoquer l'intercession de l'évêque Neumann. Dans la photo du bas à droite, l'on voit Mme Pantani avec son fils, Mario, et sa fille, Luisa.

Message du Pape à l'occasion du Dimanche des Techniques de diffusion

Nous profitons volontiers de l'occasion qui Nous est si aimablement offerte pour saluer, grâce à la radio, tous les fils de la grande nation canadienne.

Notre désir est celui-ci: que tous les citoyens du Canada qui écoutent Notre voix puissent se rendre compte de la sympathie et de l'estime que Nous éprouvons pour leur immense et magnifique pays et pour tous ceux qui ont le bonheur d'y habiter.

Nous avons eu la joie de visiter une fois le Canada. Nous n'oublierons jamais l'impression que ce beau pays si riche et gigantesque a laissé dans Notre âme. Nous n'oublierons jamais l'émotion qu'a suscitée dans Notre coeur la bonté de ses habitants. Nous avons visité quelques-unes de vos très modernes cités, et avons admiré la prospérité, l'ordre et l'activité de votre peuple. Nous nous sommes aussi arrêtés dans vos campagnes, heureux de pouvoir connaître de plus près certains aspects de la vie rurale laborieuse, et surtout de votre vie de famille si riche de traditions. Que Dieu protège ce patrimoine sacré de sentiments sains et de moeurs dignes!

Naturellement, ce qui Nous est le plus à ceour, c'est le cadre de votre vie religieuse dans laquelle Nous avons découvert des trésors de foi, de piété et d'honnêteté, magnifiquement conservés et développés de nos jours dans des expressions nouvelles et modernes, dans le domaine de la spiritualité, de la culture, des arts et de la vie sociale. Nous ne pouvons, à ce propos, taire Notre satisfaction et Notre encouragement, et aussi Notre espérance.

Le christianisme canadien nous semble revêtu d'une grande vocation, celle d'une nouvelle et magnifique expansion. C'est une vocation qui s'enracine dans des traditions étonnantes. Pensons, par exemple, aux Martyrs canadiens, pensons au vénérable François de Montmorency-Laval.

C'est une vocation qui s'exprime aussi bien dans les écoles populaires que dans les grandes universités, instituts de culture, dont votre Canada est si riche. C'est une vocation qui fleurit dans d'admirables sanctuaires dignes d'être célèbres dans le rayonnement missionnaire qui porte au loin le nom du Canada comme synonyme de foi et de civilisation. C'est une vocation qui est inspirée et conduite par des maîtres de haute valeur et de grande ferveur, que Nous vénérons et qui Nous sont très chers.

Pays grand, pays jeune, pays chrétien, tel tu es, Canada! Nous t'admirons, Nous te saluons, Nous t'exhortons à reconnaître dans l'Evangile du Christ la lumière et la force nécessaires pour suivre ta vocation humaine et pour déployer ta mission spirituelle dans le présent comme dans l'avenir. Sache que de Rome, t'observe, te parle, t'encourage, t'aime et te bénit le Successeur de saint Pierre, le dernier et humble successeur qui, aujourd'hui, s'appelle Paul VI.

L'enseignement secondaire franco-ontarien sera passé au crible par l'ACFEO

OTTAWA — Une nouvelle étape de la conquête progressive des droits de la minorité canadienne-française en Ontario, sera entreprise avec le 16e congrès de l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario, qui aura lieu les 4, 5 et 6 octobre à Ottawa.

Après avoir fait rescinder le règlement XVII, qui tendait à éliminer l'enseignement du français dans les écoles bilingues ontariennes, et avoir édifié progressivement "un système d'enseignement qui s'améliore de jour en jour", l'ACFEO veut s'attaquer maintenant à ce qu'elle désigne comme "l'impasse de notre enseignement secondaire et ses répercussions au primaire et, à l'universitaire".

Le vice-président de l'association, Me Roger Séguin, C.R., d'Ottawa, a déclaré à une conférence de presse en exposant cet objectif, qui est le thème du congrès: "Nous n'avons pas en Ontario la maîtrise de notre enseignement secondaire ainsi que les possibilités d'épanouissement d'une vraie culture française.

"Le secondaire privé n'est plus capable de rivaliser, au point de vue organisation, avec le secondaire public, l'Université d'Ottawa n'a pas le support financier nécessaire du gouvernement."

Au congrès qui doit grouper plus de 500 délégués de tous les coins de la province de l'Ontario, il sera question du "plan Robarts". Tous les membres du conseil de l'association ont été unanimes à reconnaître avec Me Séguin que "nous croyons que nous avons gagné quelque chose de satisfaisant au niveau primaire". Mais ils ajoutent cependant qu'il faudrait en connaître beaucoup plus long au sujet du plan tant sur les solutions d'ordre financier qu'académique pour pouvoir porter un jugement définitif.

Au secondaire

Au niveau secondaire le problème est entier. Les Franco-Ontariens doivent financer leurs propres écoles secondaires qui ne reçoivent pas les mêmes octrois que les écoles secondaires publiques. En réalité les catholiques doivent payer la taxe scolaire pour ces écoles mais ne peuvent en bénéficier.

Il y a actuellement en Ontario 54 écoles secondaires privées confessionnelles, qui ne sont pas toutes à majorité franco-ontarienne. Par contre, il y a environ 36 écoles secondaires publiques qui comptent une majorité d'élèves canadiens-français.

M. Séguin n'a pas voulu aborder, avant que le congrès ne l'ait lui-même fait, la suggestion formulée récemment et voulant que l'on favorise l'école française sans caractère confessionnel dans le but d'obtenir plus facilement des octrois gouvernementaux.

Le programme du congrès est très chargé. L'animateur général du congrès sera M. Henri Charbonneau, d'Ottawa, chef du service des bourses du Conseil des Arts. Trois commissions se partageront les travaux relatifs aux trois niveaux de l'enseignement soit le primaire, le secondaire et l'universitaire.

Le président du Conseil privé, M. Maurice Lamontagne, sera le conférencier d'honneur au banquet du congrès et il parlera de la commission royale d'enquête sur le biculturalisme. Le délégué apostolique au Canada, Mgr S. Baggio, rehaussera de sa présence le banquet.

La Curie romaine doit être internationalisée

CITE DU VATICAN — L'annonce samedi dernier par le pape Paul VI d'une réforme éventuelle de la Curie romaine n'a pas manqué de susciter les commentaires des évêques de tous les pays du monde. On considère que cette réforme de la Curie représente le pas le plus significatif que l'Eglise s'apprête à franchir dans le sens de l'"aggiornamento", c'est-à-dire de la modernisation.

Dans l'allocution qu'il a prononcée devant les membres de la Curie samedi matin, le pape a notamment déclaré que la Curie devait s'adapter à l'époque actuelle, être "internationalisée" et mieux préparée à traiter des questions concernant l'unité des chrétiens. Le Souverain Pontife a dit aux prélats et aux ecclésiastiques présents qu'ils devaient accepter les critiques méritées.

Rappelant qu'il avait lui-même travaillé à la Curie pendant plus de 30 ans avant de devenir archevêque de Milan, Paul VI a affirmé qu'il avait besoin de la Curie pour remplir ses fonctions. La Curie a une "très vaste et très noble tâche" à accomplir, a-t-il ajouté, tout en notant que certaines critiques avaient été faites à son sujet.

"Nous devons accueillir les critiques qui nous sont faites avec humilité, et réfléchir, a poursuivi le pape. Rome n'a pas besoin de se défendre en faisant la sourde oreille aux conseils qui lui sont donnés par des voix honnêtes, et moins encore quand ces voix sont celles d'amis et frères."

On sait que la Curie est composée en majeure partie de prélats italiens, et qu'elle constitue en quelque sorte l'organisme administratif central dans l'église. Au cours de la première partie du Concile du Vatican II, on l'a souvent critiquée à cause de son conservatisme. Des évêques ont même dit que la Curie était trop centralisatrice et trop peu au courant des problèmes qu'affronte l'Eglise dans les diverses parties du monde.

"Diverses réformes seront nécessaires, a dit le pape, il faut laisser tomber ce qui est passager et transitoire quant aux formes et aux normes qui gouvernent la Curie romaine, et mettre en valeur ce qui est vital et providentiel."

Situation douloureuse de l'Eglise en Chine

HONG KONG — Eglise du silence: jamais terme n'a été plus vrai que relativement à l'Eglise de Chine. Depuis de longues années, les journaux communistes, à part l'annonce sporadique d'une messe pour Noël ou pour Pâques, sont absolument muets au sujet des chrétiens. S'il y a encore des réunions tapageuses de "l'association patriotique", des jugements et des confessions publics, des élections ou des consécrations d'évêques, nous ne le savons pas. Comme, d'autre part, les catholiques n'osent pas écrire sur des sujets aussi dangereux ni en parler aux voyageurs de rencontre, les informations se réduisent à presque rien.

Ce silence est double: non seulement les chrétiens du monde libre ignorent-ils à peu près tout de la situation de l'Eglise en Chine, mais les catholiques chinois eux-mêmes sont dans une ignorance absolue des grands évènements religieux du monde. A notre connaissance aucun journal du Continent n'a parlé du Concile, de l'Encyclique sur la Paix, du Priz Balzan . . . La mort de Jean XXIII et l'élection de Paul VI n'ont été annoncées qu'en une ligne ou deux dans un coin de page où il fallait littéralement les découvrir. Des lettres privées, adressées à des évêques ou des prêtres de Chine et leur faisant connaître quelque chose du Concile oecuménique, sont restées sans réponse et sans accusés de réception, les missives ayant peut-être été interceptées ou les destinataires n'ayant pas osé répondre.

Cependant, il est certain que l'Eglise n'est pas morte. Les catholiques, très rares, qui arrivent légalement ou illégalement à sortir du continent, nous disent que la Foi subsiste, que la prière continue en privé, qu'il est même parfois possible de recevoir les sacrements par d'autres que les "prêtres patriotes". Un certain culte public continue dans les grandes villes. Un touriste français, assistant le dimanche 19 mai à la messe dans la cathédrale de Canton, la trouva presque vide: 250 personnes environ surtout des femmes et des enfants, pas de prédication, messe à la va-vite, 50 communions — et cela à 7 heures du matin.

Par contre, ce même touriste se trouvant à Péking le jour de la Pentecôte (2 juin) fut frappé de l'assistance nombreuse trouvée à 7 heures du matin dans l'Eglise du Sud (Nnon-Tang), du nombre de confessions et de communions, de la qualité des chants et des décorations (tapisseries rouges). De là à conclure que la situation à Péking était "normale" il n'y avait qu'un pas, mais c'est une tentation à laquelle notre touriste catholique n'a pas succombé.

Ce double témoignage d'une personne croyante et attentive indique que dans cet immense pays la pratique religieuse publique est très différente suivant les endroits. Elle est à peu près nulle dans la campagne où les églises ont été converties à d'autres usages; ici, les chrétiens estiment qu'ils peuvent sans faillir recevoir les sacrements de la main de "prêtres patriotes", alors qu'ailleurs leur conscience la leur défend; ici, les commissaires politiques postés à l'entrée des églises notent les entrées et surveillent les prédicateurs quand ils osent s'aventurer en chaire, là, un semblant de liberté semble encore exister. Ces hésitations et ces différences sont compréhensibles, quand on songe que ces catholiques sont abandonnés à eux-mêmes sans aucune autorité pour les guider.

A Shanghaï, il semble qu'une coupure radicale existe entre les "prêtres patriotes" (une minorité) et les autres. Les premiers sont en charge des églises généralement désertées par les chrétiens fervents, les autres sont en prison, en camp de réforme par le travail, dissimulés on ne sait où. Les premiers sont surtout moralement à plaindre car, s'ils reçoivent des autorités le "quod justum" pour vivre, les faveurs du Régime ne sont pas gratuites. Les seconds sont dans une détresse matérielle qui défie la description. Dans les camps de travail, ils sont traités comme les derniers des coolies, astreints aux besognes les plus dures et les plus sales "et il faut encore être insulté et imiter complètement le Christ qui a été obéissant jusqu'à la mort" écrit l'un d'eux. "Travail de Pharaon et toujours à jeun" écrit un autre.

Il n'est malheureusement pas possible de prévoir, dans un avenir prochain, un adoucissement à cette situation. Au contraire, il semble qu'elle ait empiré depuis quelques mois et les voyageurs qui viennent du Continent nous parlent d'un durcissement général. Les journaux, du reste, prêchent constamment la nécessité de poursuivre la "lutte de classe" et d'éliminer les "mauvais éléments". Un "mouvement" est en cours, le "Tsi-fan (Sept antis), inspiré des "mouvements" atroces de 1951-1952; les trois-antis et les cinq-antis. Sans doute le "Tsi Fan" n'est pas dirigé directement contre les catholiques, mais il est indéniable qu'il a été la cause de l'arrestation de nombreux laïcs catholiques ainsi que de plusieurs religieux.

Une organisation au service de l'amitié franco-allemande

BONN — Une nouvelle organisation, l'"Action amitié franco-allemande", qui se consacrera à la réalisation d'une collaboration et de relations amicales aussi étroites que possible entre les deux pays, a été constituée le samedi 7 septembre à Schwaebisch Gmuend, dans le Land de Bade-Wurtemberg.

Cette association indépendante et apolitique veut donner un grand écho parmi les peuples de France et d'Allemagne aux initiatives des gouvernements et des hommes d'Etat. Elle entend appuyer tous les efforts des forces démocratiques en vue d'atteindre une véritable amitié. L'"Action" veut inciter les organisations, les entreprises, les écoles à nouer des relations avec leurs homologues du pays voisin afin de permettre au plus grand nombre possible de Français et d'Allemands d'entretenir des contacts fructueux. Du matériel d'information, des films et des conférenciers seront mis à la disposition des organismes intéressés. Des journées franco-allemandes prévues dans de nombreuses villes doivent également donner des informations sur le pays voisin. De plus, cette organisation mettra sur pied des conférences, des présentations de films, des rencontres de jeunes, des week-ends et des voyages d'études pour Français et Allemands.

Afin d'utiliser également la publicité au service de l'amitié franco-allemande, des documents seront mis à la disposition de la presse. Enfin, l'"Action amitié franco-allemande" veut créer de nombreux prix qui seront décernés chaque année aux hommes politiques, aux organisations, aux journaux, aux périodiques qui se seront particulièrement distingués au service du rapprochement entre les deux pays.

La nouvelle organisation peut se féliciter de l'intérêt que d'éminentes personnalités des deux bords du Rhin lui ont témoigné. MM. Eugen Gerstenmaier, président du Bundestag, Josef-Hermann Dufhues, secrétaire général du parti chrétien-démocrate, Hans Filbinger, ministre de l'Intérieur du Bade-Wurtemberg, Karl Theodor zu Guttenberg, député, feront partie du comité directeur. Du côté français, le Dr Pierre Weber, député-maire de Nancy, fera partie de l'instance directoriale.

De nombreuses personnalités influentes ont salué le travail de l'association, le Dr Gerhard Schroeder, ministre fédéral des Affaires étrangères, le Dr Hans Constantin Paulssen, président de la Fédération allemande des syndicats patronaux par exemple. Plusieurs organisations se sont déjà déclarées prêtes à collaborer de façon effective à la nouvelle association.

M. Adenauer fait ses adieux à M. de Gaulle

PARIS — Causeries "au coin du feu" et promenades dans le parc de Rambouillet, au total entretiens à bâtons rompus et "week-end" de caractère privé, tel fut le programme de la "visite d'adieux" du chancelier de l'Allemagne fédérale au président de la République française.

Les photographes n'ont été invités que dimanche, au moment du café, pour fixer à l'intention de l'histoire la dernière poignée de mains que M. Konrad Adenauer échange comme chancelier fédéral avec son hôte, le chef d'Etat français.

Le général de Gaulle a désiré donner à cette rencontre un caractère privé. Le chancelier allemand était accompagné de sa fille, Mme Reiners, d'un attaché de son cabinet, M. Achim Osterheld, et de son interprète, M. Kusterer.

En cinq ans, c'est la quinzième fois que les deux hommes d'Etat occidentaux se rencontraient. La première entrevue avait eu lieu le 14 septembre 1958, peu après le retour au pouvoir du général de Gaulle, dans sa propriété de Colombey-les-Deux-Eglises. Le chancelier fédéral est le seul chef d'Etat qui y ait été reçu.

Voici l'histoire de plus d'une opinion: on l'adopte par contradiction, on la soutient par entêtement, et on l'abandonne par lassitude. — Ch. de FREYCINET.

Mgr Maurice Baudoux a écrit de Belgique

Son Exc. Mgr Maurice Baudoux quittait St-Boniface pour Rome, via Ottawa, Montréal, Fatima, Paris et la Belgique, le soir du 3 septembre. De son village natal en Belgique, où il a fait sa première communion et reçu la confirmation avant de partir pour le Canada en 1911, Son Excellence a rédigé une lettre circulaire, le 17 septembre, aux membres du clergé de son diocèse. En voici les grandes lignes:

En état de Concile

Durant l'inter-session, qui ne signifiait nullement l'interruption du Concile Vatican II, Mgr Baudoux a consacré à l'étude des treize schémas reçus du 4 juin au 13 août, et à la rédaction de ses observations sur onze d'entre eux, le plus possible de son temps du 16 juin au 30 août. Il remercie les prêtres qui ont sacrifié leurs vacances pour l'aider, les Messieurs de St-Sulpice en la villa desquels il lui fut possible de passer tout ce temps, tous ceux enfin qui ont pu subir des désagréments du fait de son absence presque continuelle de l'Archevêché. Il les assure tous, en guise de consolation et de compensation, qu'ils ont eu part, de la sorte, aux quelques centaines d'heures d'étude et aux cent pages de texte qui ont pu ainsi être consacrées à la collaboration scripturaire, théologique, canonique et pastorale du diocèse de St-Boniface au travail par le pape Jean XXIII (lettre du 6 janvier 1963).

Son Excellence rappelle une fois de plus l'importance de vivre spirituellement en état de Concile. Car c'est l'Esprit-Saint qui agit. Les Pères doivent être à son écoute, en pleine disponibilité, afin qu'Il puisse parler par eux selon les besoins concrets des âmes d'aujourd'hui, de manière à être entendu et suivi de tous. Aussi Mgr Baudoux dit son besoin des prières de ses prêtres, religieux et religieuses, et laïcs, pendant le Concile Vatican II.

Comité diocésain

Comme pour la première session, le Directeur diocésain de l'Enseignement religieux aura à rédiger et diriger, avec de précieuses collaborations, un programme susceptible d'assurer une marche constante du diocèse qui corresponde à "notre état de Concile". Sur le plan de l'information, l'exécution de ce programme recevra une double aide précieuse: 1) des nouvelles parviendront chaque jour à l'Archevêché sous la forme de "la page du Concile", extraite de **La Croix** de Paris et expédiée quotidiennement par avion; 2) la radio diffusera régulièrement des émissions (dont un court message hebdomadaire de Son Excellence) reçues sur bandes magnétiques par avion.

Un Comité diocésain a été constitué et a accepté de synchroniser et faire connaître ces émissions. Il se compose comme suit: M. Bernard Aubry, président, Mme Gabriel Forest, secrétaire, M. Roland Couture, gérant de CKSB, le R. P. Jean-Charles Gagnon, S.J., et la Rév. Sr Eugène-Avila, S.N.J.M.

Pastorale et liturgie

Mgr Baudoux a aussi constitué, après avoir pris avis, une Commission diocésaine et un Office diocésain de pastorale et liturgie "en dépendance immédiate de l'Archevêque", dont les prêtres choisis sont désignés pour trois ans.

A la Commission, équipe de prêtres qui regardera, écoutera, pensera et décidera en étroite liaison avec les organismes dépendant de la Conférence Catholique Canadienne et en active collaboration avec les paroisses, les institutions, les comités, les associations et les autres groupements du diocèse, sont nommés: MM. les abbés Edmond Lavoie, V.F., curé de St-Pierre, président, Walter Szumski, curé de St. Joseph the Worker, vice-président, Joseph Pageau, de l'Archevêché, secrétaire, Raymond Roy, curé de Holy Cross, Robert Robidoux, S.S., professeur de morale et liturgie au grand séminaire, Léo Beaulieu, aumônier de l'Action catholique, Robert Lane, directeur diocésain de l'Enseignement religieux, et Clayton Purcell, vicaire à St. Gerard's, conseillers.

A l'office, organe d'exécution de la commission et de liaison, est nommé directeur M. l'abbé Joseph Pageau, qui revient d'un stage de deux ans à Paris où il a étudié à l'Institut Supérieur de Chant grégorien et où il s'est familiarisé avec toute forme de chant des fidèles. Il aidera les paroisses et institutions dans la mise en oeuvre du programme d'action que tracera la commission, en particulier dans la préparation des fidèles à la participation active aux célébrations, dans l'orientation des maîtres de chapelle et des organistes, ainsi que dans la formation des commentateurs et meneurs liturgiques.

M. Michael Ludwick, de St-Boniface, est heureux d'annoncer sa candidature à l'échevinage dans le quartier no 3. Il est bilingue, ancien élève du collège, membre de la chorale de la basilique et Chevalier de Colomb. Il s'occupe aussi très activement de la jeunesse au Centre Récréatif Notre-Dame. Il est marié (son épouse est Dora Martel, de St-Boniface) et père de quatre enfants, soit trois garçons et une fille.

Nouveau président du Comité de Fonctionnement Scolaire

M. Joseph Desrosiers, instituteur à Ste-Anne-des-Chênes, a été élu président du Comité de Fonctionnement Scolaire de l'AECFM, mercredi soir. Les membres de l'exécutif de l'Association d'Education profitèrent de l'occasion pour voter des remerciements unanimes au président sortant de charge, M. Marcel Lancelot, qui a consacré tant d'années de dévouement au sein de cet important comité.

Petite Note

Les Dames Auxiliaires du collège St-Paul tiendront leur thé annuel, le samedi 28 septembre, de 2 h. 30 à 5 h. p.m., à la salle Paul Shea, avenue Ellice.

Les invités seront reçus par le R. P. Kierrans, S.J., recteur du collège, et le R. P. S. C. Monaghan, S.J., principal, et autres professeurs Tous sont bienvenus à ce thé.

La belle province et la France

"Le Québec est presque nécessairement au seuil d'une poussée de croissance formidable . . . On nous a répété à satiété que nous étions riches, mais la chose la plus fondamentale de la situation nouvelle c'est que nous avons décidé de ne plus laisser faire aux autres ce que nous pouvons faire nous-mêmes, quoique nous ne refusions pas aux autres de nous aider . . . Il faut que ce soit nous qui nous occupions de nos propres affaires, et il n'y aura personne qui nous empêchera de le faire."

De son côté, la France connait depuis quelques années une remontée spectaculaire, politique et économique . . . elle est redevenue, plus que jamais, un pays rayonnant; sa technologie en plein essor recherche des terrains fertiles nouveaux.

"Ces deux besoins peuvent se compléter et donner lieu à une collaboration extrêmement féconde."

C'était M. René Lévesque, ministre des Ressources naturelles du Québec, qui définissait ainsi l'état actuelle des relations entre le Canada français et la France, à un déjeuner de la Chambre de commerce française au Canada.

Seuls ceux-la sont dignes de vivre qui n'ont pas peur de mourir. — T. ROOSEVELT.

Par le trou de la serrure de l'Académie St-Joseph

Cette semaine, la vie poursuit son cours normal à l'Académie. Cependant, au moins trois élèves se sont tenues très actives en interviewant les membres du personnel enseignant. Il faut dire qu'elles ont beaucoup joui de ces rencontres avec d'éminentes éducatrices . . . qu'elles vous présentent sans tarder, en commençant par celles de la 12e année.

Soeur M.-Louise-Gabrielle, institutrice titulaire de 12 année, no 24: sa tâche consiste à donner deux cours d'anglais et deux cours de littérature anglaise à 70 élèves. De plus, elle enseigne le français, l'histoire et la religion. Tout ceci chaque jour. Même avec tant d'ouvrage, elle se dévoue entièrement à l'Annuaire de l'Institut. Nous lui devons beaucoup de gratitude.

Soeur M.-Ren-des-Anges, 12e année, no 23: elle est revenue à l'Institut cette année après quelques années d'absence. Soeur René a la charge d'enseigner la chimie à deux classes de 11e année et deux classes de 12e. De plus elle enseigne les mathématiques aux deux classes de 12e. Merci pour vos intéressantes leçons, Soeur René.

Soeur Marie-Bibiane, 12é année C, no 16: elle enseigne le catéchisme, le français, la dactylographie, la routine de bureau et l'histoire du Canada aux treize élèves de sa classe. De plus elle enseigne la sténographie à ses treize élèves et aux trente-deux élèves de la 11e C.

Soeur Emilie-du-Sacré - Coeur enseigne la biologie aux trois classes de 10e année et à une classe de 12e. Deux fois par jour elle surveille l'étude. J'ai particulièrement joui de mon entrevue avec Soeur Emilie, car c'était la première fois que j'avais l'occasion de lui parler. C'est sa première année d'enseignement à l'Institut. Soeur Emilie aime bien les élèves et elle trouve extraordinaire qu'elles sachent si bien parler et écrire les deux langues. Bienvenue parmi nous, Soeur Emilie.

Soeur Marie-Rachelle enseigne comme titulaire de la 11e année, no 20, la religion et le français à la moitié française de la classe. De plus elle enseigne les mathématiques aux trois classes de 11e année et à deux classes de 10e.

Soeur M.-Angèle-Thérèse enseigne aux élèves de la 11e année C, no 15, la religion, les mathématiques commerciales, la routine de bureau et la dactylographie. De plus elle leur enseigne le français, ainsi qu'aux élèves de 12e année C. Pour compléter le tout, elle enseigne un sujet à notre collège féminin.

Soeur M.-Jean-Augustin, titulaire de la 10e année, no 17, enseigne la religion, le français, l'hygiène et la composition anglaise à sa classe, ainsi que la science à trois classes de 10e année.

Soeur M.-Emilie-des-Anges, titulaire de la 10e année, no 14, donne quatre cours de littérature anglaise, en plus de cours de religion, d'hygiène, de français et de composition anglaise dans sa propre classe.

Soeur M.-Marthe - du - Rosaire est la titulaire de la 10e année C, no 26. Ses quatorze élèves prennent l'option de français, l'anglais et la science. Elle enseigne aussi les mathématiques commerciales à deux classes. De plus elle surveille l'étude.

Soeurs M.-Louise-Antonio enseigne la religion, l'anglais, le français et l'hygiène à sa classe (10e année C,, no 18), la dactylographie et la routine de bureau aux deux classes de 10e année commerciale.

N'oubliez pas de nous revenir, la semaine prochaine, car nous vous présenterons l'autre moitié du personnel enseignant. A bientôt donc . . .

LES PASSE-PARTOUT.

A l'Hôtel de Ville *La Veillée* du lundi soir

par M. Henry LANE,
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le lundi 23 septembre avait lieu la réunion régulière du Conseil de la ville de St-Boniface.

De la correspondance on relève une lettre de M. Gurney Evans qui appelle une réunion pour 2 h. le mardi 10 septembre au sujet du rapport du TCA; comme M. le maire sera absent, l'échevin Guilbault, maire suppléant, le remplacera.

Le département des affaires municipales de la province avise que vu l'état financier satisfaisant de la ville, il propose d'abandonner la surveillance des affaires de la ville de St-Boniface, le 31 décembre 1963; ceci fut remis au comité de finances.

Le conseiller Bernard Wolfe, du gouvernement métropolitain, explique que la province aidera au Métro à financer trois ponts mais qu'elle n'en financera seulement qu'un à la fois et qu'il se dit prêt à aider la ville de St-Boniface à étudier cette question.

Le gouvernement métropolitain avise la ville qu'il choisira des noms géographiques pour nommer les constructions métropolitaines telles que ponts, aqueducs, etc. (La Société Historique de St-Boniface avait été demandée de soumettre trois noms historiques pour le réservoir de St-Boniface.) Le Métro a donc décidé d'appeler ce réservoir "Metro East Pumping Station"; l'échevin Hart suggère que St-Boniface est un beau nom géographique et le Conseil avisera Métro qu'il désire que le réservoir s'appelle St-Bonifaee.

Le Conseil Canadien des Chrétiens et des Juifs remercie le maire pour sa participation au séminar sur le biculturisme qui eut lieu récemment.

Commission scolaire

La ville présentera deux règlements aux électeurs le mois prochain afin d'emprunter $180,000 pour une addition de douze classes à l'école Général Vanier, et $225,000 pour la construction de trois salles à plusieurs usages (gymnase, auditorium, classes) pour les écoles Prendergast, Frontenac et Marion. L'échevin McKall demande pourquoi il faut construire une addition de 12 classes à une école qui vient d'être ouverte il y a à peine 6 mois. Est-ce que la commission scolaire ou le Département d'Education n'ont pas étudié le district avant de construire? Dans la discussion qui s'ensuivit, plusieurs échevins déclarèrent que le département d'Education ne permet pas de construire pour un plus grand nombre d'élèves qu'il y a actuellement.

M. E. Gipel, de la rue Dollard, présente une pétition signée par un grand nombre de résidants de cette rue s'opposant à la pose de lumières ornementales avant qu'ils aient fini de payer pour le pavage. Cette pétition fut remise au trésorier pour tabulation et rapport.

L'échevin Hart propose qu'un comité soit formé se composant du maire, du président du comité des travaux publics, de l'ingénieur et d'un échevin du quartier 2 pour étudier la question d'un ou des ponts pour la ville de St-Boniface.

Des 72 résolutions des comités soumises pour l'approbation du Conseil nous relevons qu'une affiche "Terrain de jeux" sera posée sur le côté sud de la Place Cabana sud, immédiatement à l'est de la rue Des Meurons, ainsi qu'une autre sur le côté nord de la Place Cabana sud immédiatement à l'ouest de la voie ferrée du Canadien National;

que, sur la recommandation du chef de police des affiches d'arrêt soient posées aux endroits suivants: a) sur le côté est de la rue de la Morénie, au sud de l'avenue Cathédrale; b) sur le côté est de la rue Ritchot, au sud de l'avenue Cathédrale; c) sur le côté est de la rue Kenny, au sud du boulevard Dollard; d) sur le côté est de la rue Louis Riel, au sud de la rue Despins; e) sur le côté ouest de la rue Louis Riel, au nord du boulevard Dollard; f) sur le côté est de la rue Jeanne d'Arc, au sud de la rue Despins; g) sur le côté ouest de la rue Jeanne d'Arc, au nord du boulevard Dollard; h) sur le côté est de la rue Valade, au sud de la rue Despins; i) sur le côté ouest de la rue Valade, au nord du boulevard Dollard; j) deux affiches sur la rue Notre-Dame à la rue Langevin; k) deux affiches sur la rue La Vérendrye à la rue Langevin; l) deux affiches sur la rue Aubert à la rue St-Joseph; m) sur le côté sud de la rue Aubert, à l'ouest de la rue Langevin.

Les employés de bureau de la ville sont heureux des augmentations de salaires que la ville vient de leur accorder.

MM. les échevins Ursel et Softley se présenteront de nouveau dans les quartiers 4 et 5, respectivement, et s'il en est parmi nos lecteurs qui aimeraient se dévouer au service de la ville et faire bénéficier la ville de leurs qualités, ils n'ont qu'à se présenter au bureau de nominations à l'Hôtel de ville, le mercredi 2 octobre entre midi et 1 heure.

Comme lundi prochain est un cinquième lundi il n'y aura pas de réunion des comités ce soir-là; la prochaine réunion aura lieu le 7 octobre.

Originaire de Belgique, **Mlle Henrika Desender, o.m.m.i.**, de Norwood, est partie le 20 septembre à destination de Paris, où elle séjournera trois mois. De là, elle se rendra à Fort Roseberry, Rhodésie, Afrique, pour y enseigner les arts ménagers dans une école fondée l'an dernier par les Oblates et dont le personnel compte déjà huit jeunes Noires, toutes membres de cet Institut séculier.

D'autres Oblates Missionnaires de Marie Immaculée ont pris la route des missions lointaines durant l'été. Ce sont Mlles Rita Valcourt, de St-Boniface, et Monique Piché, de Gravelbourg, qui sont les aides du R. P. Henri Tardy, O.M.I., à sa mission de l'île Holman, où elles s'occupent d'enseignement et de service social. Cette île, située à 200 milles au nord de Coppermine, est la mission la plus lointaine du Vicariat du Mackenzie.

L'an dernier, les deux Oblates y avaient séjourné deux mois pour l'enseignement du catéchisme et c'est alors que les autorités vicariales réalisèrent quelles bonnes missionnaires elles feraient. C'est là aussi que Mlle Valcourt s'est quelque peu familiarisée avec la langue esquimaude . . . qu'elle trouve difficile. Au début de l'été, elle a donné des conférences et présenté des vues du Grand Nord en divers endroits du Manitoba et de l'Ouest.

Exercices en cas d'accidents désastreux

Le mardi 1er octobre, des officiers du département de la santé et de la défense civile se rencontreront à l'hôpital général St-Boniface pour une journée d'instructions et de projets se rapportant à des plans en cas d'accidents désastreux.

Le point culminant de la journée, à 7 h. p.m., sera la mise en scène d'exercices à l'occasion d'un accident simulé comprenant l'écrasement d'un avion dans une raffinerie d'huile.

L'ouverture des cérémonies sera dirigée par le Ministre provincial de la santé, M. le Dr George Johnson, Son Hon. le maire Joseph Guay, de St-Boniface, et des représentants des comités en cas de désastres.

Possibilité de diminution des missionnaires en Afrique

MAZENOD — Au cours d'un discours qu'il a prononcé à l'occasion du centenaire de l'établissement de l'Eglise catholique au Basutoland, Mgr O. Melani, secrétaire de la Délégation Apostolique pour l'Afrique Méridionale, a fait allusion à la possibilité de voir, dans l'avenir, un moins grand nombre de missionnaires venir des nations occidentales, par suite de conditions politiques et sociales défavorables et d'une diminution des vocations.

Cette diminution du nombre des missionnaires étrangers aura pour conséquence que les prêtres, religieux et religieuses autochtones auront à porter des responsabilités de plus en plus grandes dans le maintien et l'extension de l'Eglise au Basutoland et ailleurs. Dans le passé, les missionnaires européens ont, grâce à la générosité de leurs compatriotes et à leurs efforts héroïques, planté et développé la foi dans les pays de mission; l'heure est venue maintenant où leur exemple doit être imité et leur oeuvre poursuivie par les fils et les filles de chaque race et de chaque pays, afin que l'Eglise catholique puisse poursuivre son oeuvre sanctificatrice.

"M'appuyant sur ces considérations, a poursuivi Mgr Melani, je m'adresse aux prêtres africains, aux Frères et aux Religieuses de ce pays et je leur pose la question: Etes-vous prêts à faire face à tout événement? Etes-vous prêts à faire, seuls, front à toutes les circonstances défavorables qui pourraient se produire et qui pourraient réclamer de votre part, non une vertu ordinaire, mais un véritable héroïsme? C'est là une question extrêmement importante et pertinente, car, de la réponse que vous y apporterez, dépendra pour une très grande part la manière de laquelle le Royaume de Dieu et le bien-être des enfants de Dieu en Afrique se développeront."

"D'après ce que je connais des différentes régions de l'Afrique, du caractère des Africains et de la situation florissante dans laquelle se trouve l'Eglise du Basutoland, je crois pouvoir exprimer la confiance que votre réponse ne décevra pas les espoirs de l'Eglise . . . Grâce à leur esprit profondément religieux dans tous les domaines de la vie, à leur sens inné des relations sociales, au sentiment aigu qu'ils ont de la collaboration, à leurs immenses capacités d'enthousiasme, les Africains peuvent apporter une contribution importante au développement de l'Eglise catholique et à l'approfondissement de la vie divine dans le Corps Mystique du Christ qui est l'Eglise."






Robert Séguin — Robert Trudel — Jean-Marie Deniset

Ces trois acteurs bien connus prendront part au spectacle que le Cercle Molière présentera à l'hôtel Niakwa les 15 et 16 octobre. La troupe jouera la comédie en trois actes de Pierre Gripari sous la direction de Julien Forcier, de Montréal.

Un professeur du Collège parle de culture française au Manitoba

Plus de 500 personnes répondirent à l'invitation du Collège de St-Boniface, dimanche soir dernier, et écoutèrent le R. P. Alfred Ducharme, S.J., exposer les "Problèmes de culture française au Manitoba". La soirée était sous la présidence d'honneur de M. Auguste Dansereau, président de l'Association d'Education. On remarquait aux premiers rangs de l'auditoire la présence de l'hon. juge Alfred Monnin et de M. D. Giordani, consul de France.

Le R. P. Guy Fortier, S.J., recteur, souhaita la bienvenue et présenta le conférencier "qui parlera d'un sujet de brûlante actualité, à l'heure où la commission royale Laurendeau-Dunton commence ses études et recherches". Il rappela que le problème doit être abordé avec grande objectivité, qu'il faut l'envisager en gardant un juste milieu entre l'optimisme naïf et le pessimisme outré, mais qu'on ne peut nier l'existence d'obstacles sérieux. Surtout on ne doit pas oublier que "nous sommes en tant que communauté canadienne-française du Manitoba dépositaires d'un héritage . . . à défendre". Après ces préliminaires, le Père Recteur donna les titres du conférencier, particulièrement ceux qui le rendent apte à étudier le problème dans "toute sa dimension sociale": le Père Ducharme est un humaniste couronné de formation scientifique et, conseiller des grands étudiants du Collège, il est un spécialiste en Orientation.

On peut lire la première partie du texte intégral de cette importante conférence en page éditoriale. La deuxième partie paraîtra la semaine prochaine.

Après la conférence des étudiants circulèrent parmi l'auditoire pour ramasser les questions "écrites" que certains voulurent bien poser au conférencier. Puis le Père Ducharme vint répondre aux questions touchant une multitude de points qu'il avait déjà abordés dans sa conférence, mais auxquels il crut bon parfois d'ajouter quelques précisions: les notions de culture et de nation, la question du séparatisme, les relations Québec-Manitoba, le rôle du journal, de la radio et de la télévision par rapport à l'AECFM et à la population franco-manitobaine, etc., etc.

La soirée se termina par un mot de remerciement de M. Auguste Dansereau, qui ne cacha pas son enthousiasme après avoir entendu un vibrant témoignage du rôle de l'AECFM en 1963 et l'élaboration d'un programme d'avenir susceptible de donner encore plus de vitalité à notre groupe au Manitoba.

Les catholiques à Hong Kong

HONG KONG — Au cours de l'année passée, la population catholique de Hong Kong a enregistré une augmentation de 17,114 âmes, pour atteindre un total de 205,791 fidèles. L'augmentation est donc de 9 pour cent environ. On a enregistré 10,727 baptêmes d'adultes, 5,137 baptêmes d'enfants et l'arrivée de 1,250 immigrants catholiques. Les catéchumènes sont actuellement au nombre de 15,791. Les catholiques représentent environ le 6 pour cent de l'ensemble de la population de Hong Kong.



Jacques Plante, ancien gardien de buts des Canadiens de Montréal, que l'on verra à l'oeuvre jeudi prochain dans les filets des Rangers alors que les Maple Leafs de Toronto rencontreront les Rangers de New York à l'aréna de Winnipeg.

Geste reconnaissant posé par Jean XXIII

CITE DU VATICAN — Un mois avant sa mort, le pape Jean XXIII avait décoré ses médecins traitants.

C'est ce qui apparaît à la lecture du dernier numéro des "Acta Apostolicae Sedis", bulletin officiel du Vatican, qui annonce qu'en date du 31 mai dernier, les professeurs Pietro Valdoni et Antonio Gasbarrini ont été élevés au grade de Grand'Croix dans l'Ordre de Pie IX et le professeur Pietro Mazzoni au grade de Grand'Croix dans l'Ordre de St-Grégoire-le-Grand.

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

Les travaux

Une pelle mécanique a creusé l'assiette de la future annexe. 1,600 verges cubes de terre ont été enlevées en deux jours. L'excavation a une profondeur de 12 pieds. Il est prévu qu'une salle soit aménagée dans le sous-sol de l'annexe (le théâtre de poche dont rêve le Cercle Molière?).

Nos visiteurs sont priés de passer par l'entrée de l'arrière. Il faut descendre un escalier et en monter deux.

Radio-Canada

La "Fête au village" enregistrée à St-Pierre il y a quelques mois et entendue au réseau samedi dernier a été une des mieux réussies de cette série. Il faisait bon entendre parler et chanter les anciens de St-Pierre. (Je dirais "les vieux", mais le mot est péjoratif dans la mythologie actuelle.)

La série mondiale du baseball

C'est du stade des Yankees à New York que seront diffusées, le 2 et 3 octobre, les premières parties de la Série mondiale du baseball. A compter de 10 h. 45 du matin, le réseau français de radio diffusera, en direct et complètement, ces parties qui sont assurément les plus populaires du calendrier sportif en Amérique du Nord. Durant cette historique semaine de la Série mondiale, où toute l'attention est portée à ces batailles sportives des deux grands vainqueurs des championnats, il est bien entendu qu'une grande partie des horaires de la radio sera bouleversée à cause de cette émission sportive d'une durée de près de quatre heures.

Concours

Les concours sont très en vogue à CKSB. Au cours des prochaines quatre semaines la compagnie B. C. Tree Fruits présente un tirage de $50 par jour. Les auditeurs du poste n'ont qu'à se procurer des pommes Handi-Pak McIntosh et envoyer la feuille verte avec leurs nom et adresse. D'ailleurs les renseignements complets sont fournis à plusieurs reprises au cours de la journée.

C'est Mlle Gisèle Marion qui était la première gagnante au concours "Y'a de l'argent dans l'air" commandité par la compagnie Robin Hood. Mlle Marion est de St-Norbert et elle avait acheté sa farine chez M. Albert Grégoire, propriétaire du magasin chaîne Clover Farm. La deuxième gagnante était de Holland. C'était Mme Claire de Graeve. A Mlle Marion et à Mme de Graeve nous présentons nos félicitations. Nous encourageons tous nos auditeurs à participer à ces différents concours qui leur apportent de jolis prix.

Une bombe pour les enfants

"A peu de distance de l'engin de mort, une dizaine de fillettes et garçons s'amusaient sur un terrain de stationnement". Cette phrase est tirée d'un compte rendu publié dans le journal de lundi relatant une action de sabotage dirigée contre le centre administratif de la Commission des écoles catholiques de Montréal, situé rue Sherbrooke, près du boulevard Pie IX. Avertie à temps, la police a désamorcé la bombe. Il n'y a pas eu de perte de vie. Mais par quel nouveau miracle!

La Commission des écoles catholiques de Montréal est en butte à des attaques répétées depuis qu'elle a annoncé son intention de procéder à une expérience sur l'enseignement de l'anglais oral. Dans une vingtaine de classes de la CECM, des enfants, avec l'accord de leurs parents, feront quinze minutes d'anglais oral par jour. L'initiative de la Commission est annoncée comme une "expérience pédagogique". Elle est jugée par d'autres comme une manoeuvre d'anglicisation. La veille de la découverte de la bombe, le RIN, le PRQ et le CVN (comité de vigilance nationale) avaient manifesté devant les bureaux de la Commission.

Ces manifestations ne seront pas prises ailleurs dans le pays pour autre chose que ce qu'elles sont, savoir des manifestations contre le bilinguisme. Nous ne pourrons pas continuer à réclamer le bilinguisme, continuer à encourager le bilinguisme ailleurs, donner notre caution à des organismes ou commissions d'enquêtes intéressés à promouvoir le bilinguisme, tout en détruisant l'argument le plus fort en faveur du bilinguisme. Cet argument, nous l'avons servi pendant des années sous toutes les formes possibles: Faites donc ailleurs au Canada ce que nous faisons dans le Québec, donnez des chances égales au français et à l'anglais!

La CECM annonce qu'elle veut conduire une expérience pédagogique. C'est son droit. J'avoue avoir mes doutes sur l'utilité d'une expérience qui sera conduite dans des conditions qui ne sont pas idéales, même pas sur le plan pédagogique où elle se définit. Mais faudra-t-il pour autant recourir au fer et au feu, saccager toute une institution qui a servi et qui sert encore les Montréalais, à la seule utilité de manifester son désaccord avec une décision prise par un corps public? Et prendre le risque de tuer?

Il y a d'autres moyens de manifester son désaccord.

Détruire pour la joie de détruire est facile. C'est quand il faudra reconstruire que les larmes viendront.

Guy CORMIER.
(La Presse)

Il y a des faibles qui réclament de l'aide, pauvres de biens et riches de dénuement; le Seigneur les regarde avec ferveur, il les relève de leur misère. (Eccli 11, 12)

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité d'adaptations des règlements d'urbanisme

Les demandes suivantes seront entendues par le Comité d'adaptations lors de sa réunion à 9 h. 30 a.m., le mardi 8 octobre 1963, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, temps et endroit où les opinions pour ou contre lesdites demandes seront entendues.

9 h. 30 a.m.

Cas no 374-63 — **St-Boniface**

Demandeur: Smith, Carter, Searle et Associés, au nom du District Scolaire de St-Boniface no 4.

Sujet: Pour permettre la construction de l'addition d'un étage du côté sud de l'édifice scolaire existant, ladite addition devant servir comme gymnase; ladite addition devant avoir une cour de côté de 6 pieds de largeur du côté sud au lieu de 20 pieds tels que requis et une arrière cour de 20 pieds de profondeur au lieu de 25 pieds de profondeur tels que requis, le tout en conformité au plan du terrain dans les classeurs au bureau du soussigné.

Propriété: Du côté ouest de la rue Des Meurons entre les avenues Provencher et Cathédrale (Ecole Marion).

1 h. 30 p.m.

Cas no 381-63 — **St-Boniface**

Demandeur: MM. Golsof et Guld, au nom du propriétaire, Mme J. Kolesar.

Sujet: Pour permettre la construction d'un immeuble-appartements de deux étages et demi contenant 36 logis, ledit immeuble et accessoire d'un terrain de stationnement pour 29 automobiles (36 automobiles requises) devant être situés en conformité avec le plan du terrain dans les classeurs au bureau du soussigné.

Propriété: 865, chemin Elizabeth.

Comité d'adaptations,
Mlle M. R. Petrie,
secrétaire.

CHEVROLET 1964



La Chevrolet 1964 parait plus longue et plus luxueuse; l'avant, les ailes arrière et le couvercle du coffre sont redessinés. La grille de radiateur est complètement nouvelle et les feux de stationnement sont encastrés dans le pare-chocs. Le sedan sport Impala représenté ici est un des 15 modèles Chevrolet de grandeur normale. On remarque la moulure décorative couvrant toute la longueur des parois latérales de la carrosserie et doublée à l'avant où elle rejoint les logements de roues — cette ornementation est particulière à l'Impala. La gamme d'équipements montés sur demande et d'accessoires Custom de toutes les grandes Chevrolet est la plus étendue qui ait jamais été offerte, ce qui permet pratiquement de les construire sur mesure au goût de chacun.

Le 19e congrès annuel de bibliothécaires

QUEBEC — M. Henri Demers, bibliothécaire du Ministère du Commerce et de l'Industrie à Québec, présidera le 19e congrès annuel de l'Association canadienne des Bibliothécaires de langue française qui aura lieu à Québec les 12, 13 et 14 octobre. Les assises auront lieu à la Faculté de Commerce de l'Université Laval.

L'acuité avec laquelle se pose actuellement, le problème de la réforme de l'enseignement a orienté le Conseil d'administration dans le choix du thème du congrès: Bibliothèque et enseignement. Les bibliothécaires désirent faire entendre leur voix et exposer leurs souhaits, inspirés par le souci très vif qu'ils ont de fournir aux professeurs et aux étudiants les instruments de travail les mieux adaptés à l'enseignement et à la recherche.

La présence et la participation de bibliothécaires, d'éducateurs renommés et de fonctionnaires supérieurs responsables de l'enseignement souligneront l'intérêt général et le caractère national des préoccupations de l'ACBLF.

M. Roland Vinette, secrétaire du Comité catholique du Département de l'Instruction publique, sera le conférencier invité à la séance inaugurale du samedi matin. Le banquet du samedi soir marquera officiellement le 20e anniversaire de l'Association. A cette occasion des fondateurs et des anciens présidents prendront place à la table d'honneur. L'orateur de circonstance sera M. François Lafleur, adjoint exécutif du Ministre de la Jeunesse.

Environ 500 congressistes vont se livrer à des travaux qui se feront en partie, en sections spécialisées: universitaires et recherches, publiques, collégiales, scolaires et d'hôpitaux.

Le Manitoba sera représenté par le R. P. Emile Lalonde, S.J., bibliothécaire au Collège de St-Boniface, Mlle Clémentine Combaz, de la bibliothèque parlementaire de Winnipeg, et Mme Fortin, de la bibliothèque publique de St-Boniface. Ces derniers assisteront comme membres de l'Association, mais ne prendront pas une part active au congrès.

Décès

M. J.-E. VAN RAES

Le samedi 21 septembre, M. Jean-Edmond Van Raes est décédé à l'hôpital général St-Boniface, à l'âge de 75 ans.

Les prières furent récitées le mardi soir 24 septembre à la chapelle funéraire Green Acres. Le service funèbre fut chanté en l'église de la Ste-Famille de St-Boniface par M. l'abbé M. Bonneville, curé. L'inhumation se fit dans le cimetière Green Acres.

Né à Tourcoine, France, M. Van Raes vint au Canada en 1893. Il s'établit à La Broquerie pendant quelque temps puis vint résider à St-Boniface. Il fut employé du Canadien Pacifique pendant 32 ans jusqu'à sa retraite en 1953. Il était membre du Club Belge et du Cercle Ouvrier de St-Boniface.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Joséphine, de la rue Deniset; deux fils, Emile et René, de St-Boniface; trois filles, Cécile (Mme J. Hermary), de Beaumont, Alta, Marie-Paule (Mme L. LaPlume), de Transcona, et Louise (Mme P. Lemasson), de Reims, France; un frère, Paul, de La Broquerie, et 16 petits-enfants.

Sts-Martyrs-Canadiens

In Memoriam

Dans la belle église des Sts-Martyrs-Canadiens on entendait une fois de plus le "Dies Ire", qui indiquait une fois de plus que l'on conduisait une autre âme vers son destin éternel. Cette fois il s'agissait de Mme Marie Martel, petite maman humble de cette paroisse, qui ne faisait jamais beaucoup de bruit. Pourtant, ses degrés de valeur consistaient en sa vie de vraie chrétienne solide.

Depuis quelques années, après des changements de domiciles à Dauphin, à Winnipeg et à St-Boniface, elle alla s'installer chez sa fille, Mme Henri Piédalue, chemin Speers, où elle était entourée de l'affection de ses enfants et petits-enfants. Elle était paroissienne des Sts-Martyrs-Canadiens, Dame de Ste-Anne et Dame Auxiliaire de la Légion de Marie. Sous un tel étendard, nul ne pourrait se perdre . . . d'ailleurs elle portait le nom de La Madone qu'elle chérissait d'une dévotion particulière. C'est à elle qu'elle demanda soutien quand elle perdit ses êtres chers qui la précédèrent dans la tombe. La tâche fut lourde bien des fois, mais une humeur égale et une résignation constante en firent une mère modèle.

Les plans divins sont inconnus, et bien que la défunte fut souvent secouée par des maladies inquiétantes au cours des dernières années, le Bon Dieu voulut que ce soit chez son fils, Germain, récemment promu à une nouvelle position à Fort William, qu'elle fut frappée du coup mortel qui l'emporta en quelques jours. Ses enfants accoururent tous au chevet de leur bonne mère et bien qu'ils n'en soient pas certains, ils espèrent tous qu'elle fut consciente de ce dernier salut de respect filial à son égard.

On ramena la dépouille mortelle à St-Boniface, où Mme Martel vécut si longtemps, et la foule des siens et de ses amis vinrent réciter le rosaire de la fin. Que le Bon Dieu ait soin de sa belle âme et qu'Il apporte à ceux qui restent la consolation des chrétiens dans l'espoir de la rencontre éternelle au paradis.

Boursiers Athlone choisis à Winnipeg

Un comité spécial choisira les boursiers Athlone parmi des étudiants de l'Université de Manitoba, le 5 novembre.

En tout, 41 jeunes ingénieurs canadiens sont choisis à travers le Canada pour un entrainement de deux ans dans les établissements industriels ou pour continuer leurs études aux Universités de Grande-Bretagne. Trente et une de ces bourses seront accordées à des diplômés et dix à des ingénieurs non-diplômés qui possèdent les qualifications nécessaires, La durée de ces études est de deux ans, mais il est quelquefois possible de la changer à un an pour les travaillants qui ne peuvent quitter le Canada plus longtemps.

Les candidats doivent être des citoyens canadiens et ne pas être âgés de plus de 27 ans. Pour les travaillants non-diplômés, on considérera les demandes de ceux de moins de 30 ans. On peut se procurer les formules de demandes à l'Université que l'étudiant fréquente. Les non-diplômés devront s'adresser à l'Université la plus rapprochée de leur domicile. La date milite pour présenter sa requête est le 1er octobre.

INSTITUT COLLÉGIAL PROVENCHER

dirigé par les Marianistes



Rédacteur en chef — Roger Létourneau
Assistants — Philippe Gauthier, Gilbert Pelletier et Gérard Guay

La messe du St-Esprit

L'ouverture des classes à Provencher fut marquée par la messe du St-Esprit célébrée à la basilique de St-Boniface, le 17 septembre. Pendant cette messe, les élèves ont prié le St-Esprit afin d'obtenir ses lumières pour l'année scolaire 1963-64. La messe fut dite par le R. P. Lambert, S.M. La majorité des étudiants des grades 3 à 12 ont participé au Saint Sacrifice. Bien que la basilique est très grande, on sentait un esprit de recueillement et de rapprochement entre les suppliants, le célébrant et Notre Seigneur Jésus-Christ présent sur l'autel. Il semble impossible que le St-Esprit soit resté insensible à nos supplications.

Jean GUILBAULT.

Conseil Etudiant

Les élections à l'Institut Collégial Provencher eurent lieu cette année le 20 septembre sans le désordre général des années précédentes. Dans un esprit de tranquillité, les électeurs (comprenant les grades 9 à 12) élurent comme président, Owen Brophy, élève au grade 12; vice-président, Larry Wynant; secrétaire-trésorier, Charles Archambault, qui gagna une chaude bataille contre notre excellent tireur, James Welsh.

Notre principal, le R. F. Laurin, défendit l'usage des voitures dans la campagne électorale et imposa d'autres restrictions. Il se pourrait qu'à l'avenir il n'y ait plus d'élections, mais seulement des nominations aux différents offices.

J'espère que l'école Provencher saura garder l'esprit démocratique dans ses élections. Bonne chance à chacun de nos nouveaux élus.

Léo PROVOST.

Quelques changements

M. Balcaen, un jeune instituteur qui enseigne le grade 9, nous arrive de la faculté d'éducation. C'est sa première année comme professeur, ainsi que sa première année à Provencher. Nous sommes sûrs qu'il aura beaucoup de succès.

Mme Laurin, notre nouvelle secrétaire, a déjà montré son expérience et son habileté. Elle nous vient de l'école Marion. Nous espérons qu'elle se plaira parmi nous.

Le Père Lambert, notre nouvel aumônier, remplace le Père Hickerson qui est maintenant à Prince-Albert. Nous sommes tous confiants que ce prêtre de St-Anselme, Qué., nous orientera vers le succès dans nos vocations.

Notre première bibliothécaire, Mlle M. Simmons, qui travaille à l'Institut Collégial St-Joseph, à Windsor Park et à Provencher, aime notre bibliothèque et félicite les élèves et maîtres qui ont su la garder en bon ordre. Elle a fait ses études à l'Université de Minnesota, où elle obtint un diplôme comme bibliothécaire.

Richard CHENIER.

Améliorations

Durant l'été 1963, il y eut de nombreuses modifications à l'école Provencher. Le bureau du principal a reçu une complète métamorphose. Il est divisé de façon à accommoder l'administration dans ses différentes fonctions. Notre aumônier a maintenant son bureau au premier étage.

Au gymnase Notre-Dame aussi il y eut des améliorations. Les murs furent peinturés, le théâtre possède de jolis rideaux et le système acoustique a été renouvelé.

Avec tous ces changements, l'école Provencher va être encore "sans contredit supérieure" pour 63-64.

Raymond PAQUIN.

M. Gérard Rousseau, du boulevard Dollard, a annoncé au début de cette semaine qu'il serait candidat à l'échevinage à l'occasion des élections municipales qui se tiendront à St-Boniface le mercredi 23 octobre. M. Rousseau, qui habite St-Boniface depuis une quinzaine d'années, briguera les suffrages dans le quartier no 3.

Rectification au sujet du Secrétariat de l'Union Nationale Française

L'Union Nationale Française se sent le devoir de rectifier l'article paru dans ce journal sous la photo de Mme Yvonne Tétrault au sujet de la position de secrétaire de l'Union Nationale Française. Nous tenons à faire savoir que ce poste est occupé par Mme M.-A. Lemaire et non par Mme Tétrault.

Mme Lemaire, membre actif depuis bien des années, a été secrétaire de l'Union Nationale Française depuis 1960, succédant à Mlle Lansard, qui elle aussi fut secrétaire pendant bien des années.

Il serait souhaitable que le nom de l'Union Nationale Française ne soit pas employé en vain pour des causes de publicité personnelle à moins que l'autorisation soit demandé au comité de l'Union et que la preuve de l'occupation d'un certain poste dans le comité soit définitivement prouvée par les archives.

Des excuses sont faites à Mme Lemaire pour cet incident dégradant et le comité est fier de toujours l'avoir comme secrétaire.

(Communiqué)

Des savants russes tuent un chien et le ressuscitent

MOSCOU — Au cours d'une démonstration de "ré-animation" effectuée devant un groupe de journalistes étrangers, des chirurgiens soviétiques ont "tué" un chien et l'ont rendu à la vie quelques instants plus tard.

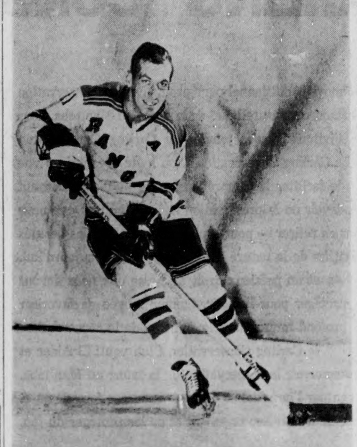
Les chirurgiens affirment que cette technique a été employée sur 3,500 personnes.

La démonstration a eu lieu dans le laboratoire de "ré-animation des organismes" de l'Académie des sciences soviétiques situé près de la Place Rouge.

L'expérience a débuté par la "mise à mort" d'un chien par deux jeunes chirurgiens assistés de trois infirmières qui ont vidé l'animal de son sang au moyen d'une incision à la cuisse. Un litre 300 de sang a été extrait, le corps ne contenait plus que 700 centilitres et 16 minutes et demi après le début de la démonstration le chien était cliniquement mort. Le coeur et la respiration avaient cessé et la pression sanguine était nulle. Pendant quatre minutes le chien a été laissé dans cet état.

Ensuite, par une méthode mise au point par le laboratoire au cours de ses 27 ans d'existence, le coeur de l'animal s'est remis à fonctionner après un pompage de sang, mais les battements étant irréguliers, les journalistes présents entendirent un bruit sourd, puis le coeur reprit sa cadence normale. De l'oxygène pur a également été administré pour restaurer le rythme respiratoire du chien. Les chirurgiens ont affirmé que l'animal vivra normalement.

Le professeur Vladimir Negovsky, chef du laboratoire, a déclaré qu'environ 3,500 personnes avaient été rendues à la vie grâce aux méthodes mises au point par son service.



Camille Henry, fameux joueur de hockey du club de New York, sera dans l'alignement lorsque son équipe jouera contre les Maple Leafs de Toronto jeudi prochain, 3 octobre, à Winnipeg, où les Rangers sont à l'entrainement depuis le 15 septembre.

Le journal "L'Evangéline" a obtenu près de $132,000

OTTAWA — M. Aurèle Gratton, président de l'Association des quotidiens de langue française et directeur général du "Droit" d'Ottawa, annonce que les nouveaux dons reçus pour aider le journal des Acadiens portent à $131,910.81 la somme recueillie jusqu'ici.

On se souvient que les directeurs de l'Association des quotidiens et de l'Association des hebdos s'étaient rendus à Moncton, le 12 juillet dernier, pour remettre aux autorités du journal une première tranche des recettes de la campagne, sous forme d'un chèque de $94,000.

M. Gratton a précisé que 4,775 personnes ou compagnies ont fait jusqu'ici des dons à la campagne. Le gouvernement provincial, pour sa part, avait versé $15,000. M. Gratton, en présentant son rapport de la campagne, a déclaré qu'elle fut un succès complet, dépassant même les espérances des éditeurs des journaux de langue française, tant quotidiens qu'hebdomadaires.

M. Charles d'Amour, gérant général de "L'Evangéline", a souligné que la campagne a rapporté au journal des dons "en nature", sous forme de contrats de publicité notamment, pour un montant global de $5,066.50. l'ambassade de France, par exemple, a versé une souscription de $1,050 demandant à la direction du journal d'abonner des Acadiens au journal.

M. Gratton a remercié les présidents conjoints de la campagne de leur dévouement: "Me Raymond Dupuis et le sénateur Cyrille Vaillancourt ont été à la hauteur de la tâche".

Ceux qui ont négligé de souscrire sont priés d'adresser directement leur don à L'Aide à L'Evangéline, L'Evangéline, 569, rue Main, Moncton, N.-B.

Précieux-Sang

Partie de cartes

La paroisse du Précieux-Sang fait savoir à ses nombreux amis que ses parties de cartes habituelles reprendront leurs cours tous les mardis soir à 8 h. 30 précises, du premier mardi d'octobre jusqu'à la fin d'avril, excepté durant le mois de janvier.

Venez passer une agréable soirée sociale, chaque semaine, tout en aidant une école paroissiale et ses 610 écoliers. De nombreux prix vous sont offerts à chaque semaine.

Bienvenue à tous.

Revenez à moi et je reviendrai à vous, dit le Seigneur. (Mal 3, 7)

La Défense Civile dit:

La nourriture en boites ou dans des bocaux hermétiquement fermés ne peut être contaminée par les retombées. Lavez le contenant avant de l'ouvrir, vous obtiendrez une nourriture saine.

Défense Civile Métropolitaine,
1767, avenue Portage, Winnipeg 12,
Téléphone: Turner 82351.



Cité de St-Boniface

Avis relativement aux règlements d'école devant être soumis au vote des électeurs de la Division Scolaire de St-Boniface No 4

Un règlement pour autoriser une dépense de cent quatre-vingt mille ($180,000.00) dollars par la Division Scolaire de St-Boniface No 4, pour la construction et l'aménagement d'une extension à l'école Général Vanier, au compte de 12 pièces, dans la région du parc Windsor, en ladite Division Scolaire de St-Boniface No 4.

AVIS est par les présentes donné qu'un règlement (No 133) de la Division Scolaire de St-Boniface No 4 sera soumis, en vertu du règlement No 4420 de la Cité de St-Boniface, au vote des électeurs de ladite division scolaire, dûment qualifiés à voter sur ce règlement selon l'"Acte des Ecoles Publiques", à l'heure et aux endroits ci-dessous indiqués.

Le but dudit règlement No 133 de la Division Scolaire de St-Boniface No 4 est de contracter une dette de cent quatre-vingt mille ($180,000.00) dollars, par l'émission et la vente de débentures, pour la construction et l'aménagement d'une extension à l'école Général Vanier, au compte de 12 pièces, dans la région du parc Windsor en ladite division scolaire, au coût de cent quatre-vingt mille ($180,000.00) dollars.

Un règlement pour autoriser une dépense de deux cent vingt-cinq mille ($225,000.00) dollars par la Division Scolaire de St-Boniface No 4, pour la construction de trois (3) extensions à toutes fins, au compte de cinq (5) pièces chacune, une extension à chacune des écoles Prendergast, Frontenac et Marion, en ladite Division Scolaire de St-Boniface No 4.

AVIS est par les présentes donné qu'un règlement (No 134) de la Division Scolaire de St-Boniface No 4 sera soumis, en vertu du règlement No 4421 de la Cité de St-Boniface, au vote des électeurs de ladite division scolaire, dûment qualifiés à voter sur ce règlement selon l'"Acte des Ecoles Publiques", à l'heure et aux endroits ci-dessous indiqués.

Le but dudit règlement No 134 de la Division Scolaire de St-Boniface No 4 est de contracter une dette de deux cent vingt-cinq mille ($225,000.00) dollars, par l'émission et la vente de débentures, pour la construction de trois extensions à toutes fins, au compte de cinq (5) pièces chacune, une extension à chacune des écoles Prendergast, Frontenac et Marion, en ladite division scolaire, au coût total de deux cent vingt-cinq mille ($225,000.00) dollars.

Le vote des électeurs ayant droit de vote sur lesdits règlements aura lieu LE MERCREDI 23 OCTOBRE, A.D. 1963, à partir de neuf heures dans la matinée jusqu'à huit heures du soir le même jour, aux bureaux de votation dans les subdivisions suivantes:

SUBDIVISIONS ELECTORALES

QUARTIER No 1
- Sub. élec. No 1 — Eglise Belge du Sacré-Coeur — 501, rue Plinquet
- Sub. élec. No 2 — Club St-François — 1037, chemin Dugald
- Sub. élec. No 5 — Eglise Unie de Windsor Park — 1074, Autumnwood Drive
- Sub. élec. No 6 — Eglise Anglicane St. Bartholomew — 832, Autumnwood Drive
- Sub. élec. No 7 — Ecole supérieure de Windsor Park — angle Speers et Cottonwood Roads

QUARTIER No 2
- Sub. élec. No 8 — Salle des Canadiens de Naissance — 230, avenue Provencher
- Sub. élec. No 9 — Ecole Marion — rue Des Meurons

QUARTIER No 3
- Sub. élec. No 10 — Gymnase Notre-Dame — avenue de la Cathédrale
- Sub. élec. No 11 — Hospice Taché — 500, avenue Taché
- Sub. élec. No 12 — Salle Berry — 148, rue Berry

Toute personne désireuse d'opposer l'un ou l'autre de ces règlements, en entier ou en partie, devra faire une soumission y relative au juge de la Cour du Banc de la Reine, siégeant à St-Boniface, en dedans des deux semaines qui suivent la publication de cet avis — qui se fera une fois la semaine pendant trois semaines consécutives — dans les quotidiens connus sous le nom de "Winnipeg Free Press" et "Winnipeg Tribune", et dans l'hebdomadaire connu sous le nom de "La Liberté et le Patriote", autrement il sera trop tard pour faire ses réclamations. Le maire de la Cité pourra, si requis, nommer par écrit deux personnes intéressées aux règlements, en faveur ou contre, à être témoins de la votation, aux bureaux de votation, et au comptage final des votes.

Cet avis est donné au nom du et par le Conseil de la Cité de St-Boniface.

DONNE à St-Boniface, Manitoba, ce vingt-quatrième jour de septembre, A.D. 1963.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier

LE COLLÈGE ST-JOSEPH

sous la direction des Clercs de St-Viateur

OTTERBURNE, MAN.

Cercle littéraire français

Un cercle littéraire est en voie d'organisation. Pendant une réunion des professeurs de français tenue au bureau du principal jeudi dernier, on en a tracé les cadres et très bientôt un président et un secrétaire seront élus parmi les élèves pour diriger ce cercle. Le Frère Aimé-Onil Dépôt assumera la charge de modérateur. Discours, récitations, déclamations, pièces dramatiques, poésies, tous ces genres seront à la mode dans notre cercle littéraire français. Un grand nombre d'élèves auront ainsi la chance de passer sur la scène et débiter leur "petit morceaux". Nous nous atttendons à un peu de nervosité chez nos braves collégiens qui affronteront les feux de la rampe pour la première fois et il y aura sûrement des battements accélérés du coeur, des fuites de mémoire, des genoux tremblants. Malgré tous ces débuts toujours pénible, nous savourons d'avance les bijoux de discours, le feu de l'éloquence et les talents dramatiques des collégiens Le cercle fournira à tous de nombreuses occasions de perfectionner leur diction et de manifester leur talent.

Direction spirituelle

Cette semaine, le Père Clavet, Père Spirituel, est passé dans toutes les classes pour expliquer aux étudiants la direction spirituelle, sa nécessité et ses bienfaits. Les élèves se sont choisis ensuite un directeur de conscience parmi les quatre aumôniers du collège, les Pères Clavet, Michaud, Gagnon et Martineau, ainsi que les deux prêtres du Petit Séminaire St-Jean, MM. les abbés Allen Soucy et Roger Bazin. Nous admirons le courage, le dévouement et la patience de tous ces prêtres qui donneront généreusement de leur temps pour consoler, éclairer et orienter les âmes de tous ces jeunes adolescents! Nous sommes des enfants gâtés au point de vue spirituel. A nous de correspondre avec générosité aux grâces que le Bon Dieu veut bien nous accorder si abondamment.

Retraite

En fin de semaine, les collégiens ont suivi les exercices de la retraite annuelle prêchée par M. l'abbé Raymond Roy, curé de la paroisse Holy Cross. Ce fut pour chacun l'occasion de faire un retour sur soi-même et de prendre des résolutions pour amender sa vie. La conviction et la chaude éloquence du prédicateur ainsi que la simplicité et la clarté des exposés doctrinaux enrichis des nombreuses grâces du Saint Esprit ont transformé nos vies!

Chez les Anciens

Parmi les finissants de la classe de 1963, trois se sont inscrits au Collège Pédagogique de Winnipeg: Jean Beaumont, de St-Norbert, Gérald Pantel, de Notre-Dame-de-Lourdes, et Raymond Poirier, d'Otterburne, ainsi que Roland Ledoux, de McCreary, finissant de 1962.

Norbert Philippe poursuit ses études en Rhétorique au collège de St-Boniface, Réal Fillion est inscrit en sciences au collège St-Paul, et Maurice en comptabilité à l'Université de Manitoba.

Dernièrement, nous recevions la visite de Richard Bourrier, de Somerset, et de Raymond Poirier, d'Otterburne, finissants de 1963. Presssante invitation aux anciens à revenir souvent!

St-Jean-Baptiste

Décès

M. Oscar Bourgeois est décédé à l'hôpital d'Ajax-Pickering, Ont., à la suite d'une assez longue maladie cardiaque, le jeudi 29 août, à l'âge de 64 ans et 5 mois.

Il était le fils de Mme Mathias Fillion (autrefois Mme J. Bourgeois) et l'époux de Mme Marie-Anna Marion, anciennement de Ste-Elisabeth. M. et Mme Oscar Bourgeois sont bien connus des paroissiens de la région et de ceux de Marcelin, Sask., où ils demeurèrent pendant plusieurs années.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, sept fils, François et Marcel, de Toronto, Ont., Joseph, de Belleville, Ont., Patrice, Arthur et Richard, de Pickering, Ont., Lionel, officier instructeur de l'Aviation canadienne, en France; six filles, Mmes Thérèse Coughlin, Annette Rancier, Lilliane Saindon, Marguerite Marrin, Berthe Caughlin et Adeline Masson; six demi-frères, MM. Napoléon, Adonias, Adélard, Télesphore, André et Edouard Fillion; cinq demi-soeurs, Mmes Hélène Sarrasin, Marie-Flore Sarrasin, Rose-Alba Bissonnette, Adéline Parent et Philomène (la Rév. Sr Azilda); 61 petits-enfants et un oncle, M. Napoléon Bruneau, de Jean-Côté, Alta.

Le service funèbre fut chanté en l'église de St-François-de-Sales de Pickering, par le R. P. A. Dupas, S.J., de Sudbury, Ont., cousin de la famille. Parmi la nombreuse assistance qui remplissait la nef, l'on remarquait plusieurs frères et soeurs du défunt venus du Manitoba, ainsi que des parents de Toronto et Ottawa, Ont.

Les porteurs étaient cinq gendres et un petit-fils, MM. Alvin et Steve Caughlin, Alfred Rancier, Jim Marrin, James Masson et Paul Saindon, tous de l'Ontario.

Remerciements

Les familles Bourgeois et Fillion remercient cordialement et sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Oscar Bourgeois.

LE VILLAGE DE STE-ANNE
Ste-Anne, Man.
Avis public

Selon les clauses de l'"Acte municipal", avis est donné par les présentes qu'un règlement pour exempter de la taxe municipale mais non de la taxe scolaire ou des taux d'améliorations locales pour une période de sept ans (1963 à 1969 inclusivement) la Compagnie ou l'organisation procurant une bâtisse pour la Compagnie administrant un atelier de couture dans ledit Village, a été introduit et considéré par le Conseil.

Et qu'un vote des contribuables du Village de Ste-Anne pour et contre ledit règlement sera pris le mercredi 23e jour d'octobre, A.D. 1963, entre les heures de 9 h. de la matinée et 6 heures de l'après-midi, et le bureau de votation sera à la salle municipale, au village de Ste-Anne.

Une copie dudit règlement est gardée dans les classeurs des bureaux municipaux du Village de Ste-Anne, à Ste-Anne, au Manitoba, et pourra être vérifiée à cet endroit pendant les heures de bureaux par les personnes intéressées avant que le vote ne soit pris.

Daté au village de Ste-Anne, dans la province du Manitoba, ce 27e jour de septembre, A.D. 1963.

Roger Smith,
secrétaire-trésorier.

Le R. P. Pierre Hurtibise, O.M.I., vient de se rendre à Rome où il sera reporter pour le Studio RM de Notre-Dame-du-Cap, au cours de la 2e session du Concile. Il enregistrera chaque semaine, des commentaires, interviews, reportages qui seront expédiés immédiatement par avion. Ces enregistrements seront retransmis à l'émission "Vie croissante" radiodiffusée sur les ondes de 43 postes à travers le Canada français et une partie des Etats-Unis. Le Père Hurtibise, spécialisé en Histoire de l'Eglise, est également correspondant pour un quotidien de la capitale canadienne.

St-Léon

Souper paroissial

N'oubliez pas le traditionnel souper à la dinde qui aura lieu cette année le dimanche 29 septembre à 5 h. 30 p.m. Venez nombreux! Les dames de la paroisse seront fières de vous servir un délicieux repas et vous y rencontrerez vos amis. Bienvenue à tous.

Haywood

Baptêmes

Gilles, fils de Guy Rey et de Doris Beaulieu, né le 26 août. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Hébert, oncle et tante de l'enfant.

Henri, fils de Georges Côté et de Muriel Rondeau. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Côté.

Bingo

Le dimanche 22 septembre avait lieu le premier bingo de la saison. Les heureux gagnants furent Auguste Souque et Andréa Oliviero, de St-Claude, Kenneth Switzer, Arthur Gautron, Ann Miller, Mmes A. Graham et M. Knaggs, M. Fred Aymo, Mme Alice Novak, Carl Robinson, Eugène Souque, Tom McIvor, Mme Jos. Allec, Theresa Allen et Arthur Rouire, Louis Dedieu, Albert Rouire et L. Faubert. Le prochain bingo aura lieu le 6 octobre. Il y aura deux gros lots, un de 51 numéros—$100, et de 56 numéros—$105. Bienvenue à tous.

Souper paroissial

Le dimanche 29 septembre aura lieu le souper à la dinde à la salle paroissiale, de 5 h. à 8 h. p.m. Bienvenue à tous.

N.-D.-de-Lourdes

Bingo

La soirée de bingo du 22 septembre dernier fut un succès. L'assistance était nombreuse. Voici, la liste des gagnants: Mmes Louis Chaperon, Maurice Benoit, Auguste Wanlin, Maurice Boivert, Ronald Aminot, Léon Comte, Yves Lafreniere, Henri Roch, Auguste Cénérini, Mlle Cécile Delaquis, MM. Paul Grenier, de St-Léon, Joseph Doyan, de Bruxelles, Dominique Desrochers, de Somerset, Alphonse Labossière, de Somerset, Richard Bérard, de Treherne, Jean Comte, fils, Jean Delaquis, Bernard Comte et Aimé Payette. Les prix d'entrée furent attribués ainsi: Louis Brouzes, Dr Hubert Delaquis, Dr Denis Robitaille (vétérinaire) et Mlle Berthe Weicker.

La prochaine soirée de bingo aura lieu le dimanche 6 octobre, à 8 h. 30 p.m. avec un gros lot de $250. M. Pierre Mabon, président du "Lourdes-O-Club", remercie chaleureusement toutes les personnes qui contribuent au succès de ces bingos ainsi que les nombreux nouveaux membres enregistrés à la dernière soirée.

Nominations

Le 2 octobre prochain est le jour de nominations; les électeurs auront l'occasion de se choisir des candidats comme conseillers et commissaire d'école pour représenter le village de Lourdes.

La fin du monde pour l'an 2,000

MEXICO — La fin du monde se produira en l'an 2,000, le jeudi 18 mai, à 1 h. 30 p.m. très exactement, affirme un astronome, M. Munoz Ferrada, ex-directeur de l'observatoire de Villa Alemana, au Chili, dans une déclaration publiée à Mexico.

Pendant les 37 années de vie qui restent à la population du globe, ajoute l'astronome, on verra se multiplier les tremblements de terre, les éruptions volcaniques et les perturbations atmosphériques.

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traitre Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement .. et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur

25-730-25P.

Mariage Desmarais-Saindon bénit en l'église de Richer

RICHER — Le samedi 21 septembre, Mlle Thérèse Saindon, fille de Mme Emile Saindon, de Richer, épousait M. Robert Desmarais, fils de M. et Mme Alfred Desmarais, de Lorette.

M. l'abbé Pierre Gagné, curé, bénissait leur union. MM. A. Desmarais et Arthur Laurin servaient de témoins. Mlle Angèle Hamoline exécuta de beaux cantiques accompagnée à l'orgue par Mme Bélisle.

Les membres de la cour d'honneur étaient Mme Lorne Larter, Miles Yvonne Desmarais, Lilliane Saindon et Paulette Marcoux, accompagnées de MM. Lorne Larter, André Landry, Paul Desmarais et Edmond Saindon.

La réception pour 60 personnes eut lieu à la salle Au Blé d'Or de Ste-Anne. M. Léon Desmarais remplit le rôle de maître de cérémonies. M. U.-R. Phaneuf, de Camp Shilo, oncle du marié, porta le toast aux nouveaux époux. M. l'abbé Gagné et M. P. Desmarais adressèrent la parole. Puis le marié répondit en termes appropriés.

Au cours de la soirée, de nombreux parents et amis vinrent offrir leurs meilleurs voeux aux nouveaux époux.

M. et Mme Robert Desmarais résideront à Winnipeg.

Dunrea

Çà et là

M. et Mme Pierre Huberdeau et leurs enfants, de St-Lazare, sont venus passer quelques jours chez M. et Mme Arthur Paradis.

M. et Mme Philippe Bisson recevaient récemment la visite de leurs neveu et nièce, M. et Mme J. Perras, de l'Alberta.

Mme P. Bisson est allée passer quelques jours à St-Boniface, dernièrement.

M. et Mme Richard Rondeau se sont rendus à St-Léon le samedi 21 septembre pour assister aux funérailles de Mme Marguerite Rondeau, mère de M. R. Rondeau, décédée récemment.

M. Gilles Boudreau, de l'Armée canadienne, stationné dans l'Est et dont les parents demeurent à Prince-Albert, Sask., passe quelques mois au camp militaire de Shilo pour études spéciales. Il est venu en fin de semaine visiter de la parenté dans cette localité.

Ste-Agathe

Accident

Les parents, amis et co-paroissiens de M. Joseph-Aimé Courcelles sont fort affligés de son malheureux accident survenu sur une machine agricole, le mardi 17 septembre. On le conduisit à l'hôpital général St-Boniface dans un état bien lamentable. Grâce à Dieu il se remet de façon satisfaisante. Tous font des voeux pour son prompt rétablissement.

BUENA PARK, (Calif.)

Condoléances

Nous avons appris par **La Liberté et le Patriote** la triste épreuve qui vient de frapper la famille Vielfaure de La Broquerie.

Nous voulons offrir nos plus sincères condoléances à toute la famille à l'occasion du décès tragique de M. Guy Vielfaure.

La famille Joseph LORD,
5804, Los Nietos,
Buena Park, Californie.

St-Norbert

Réunion de l'Amicale

Le dimanche 15 septembre, un groupe imposant d'anciennes élèves du couvent de St-Norbert se réunissaient pour leur thé annuel. La fête débuta par la bénédiction du Très Saint Sacrement présidée par M. l'abbé A. Hébert, curé. Le sanctuaire était artistiquement décoré de fleurs naturelles. Mme A. Lemaire, présidente, lut l'acte de consécration à la sainte Vierge.

Toutes se dirigèrent ensuite à la salle de réception, préparée pour la circonstance. Une atmosphère de cordialité régnait et toutes semblaient si heureuses de se rencontrer. La Rév. Sr Anna Poirier, S.G.M., qui fut principale durant plusieurs années au couvent de St-Norbert, était l'invitée d'honneur. En termes émus et délicats, elle remercia chaleureusement ses anciennes élèves de leurs marques de délicatesse à l'occasion de son jubilé d'or de vie religieuse. Elle profita de quelques moments pour expliquer le but de l'Amicale.

Vint ensuite un délicieux goûter préparé et fourni par les dames et amies du comité.

Des prix furent offerts: le prix de tirage, $5.00, fut gagné par Mme Anna Barker; le prix d'entrée ($2.00) alla à Mme Austin, et celui pour la plus jeune Amicaliste ($2.00), à Mme Hutcheon.

Après avoir passé d'agréables moments ensemble, remémorant d'anciens souvenirs, toutes furent heureuses de rapporter de leur Alma Mater, un insigne-souvenir décoré de marguerites.

Petite note

Une soirée sociale en l'honneur de M. et Mme Louis-Joseph Robert, à l'occasion de leur 25e anniversaire de mariage, aura lieu le samedi 28 septembre à 8 h. p.m., en la salle Normandin d'Aubigny.

Bienvenue à tous les parents et amis.

Ste-Geneviève

Bazar-tombola

Un bazar-tombola au profit de la paroisse aura lieu le samedi soir 28 septembre et se continuera le dimanche à partir de 2 h. p.m. Divertissements pour tous. Venez en grand nombre.

St-Eustache

Baptême

Le 15 septembre: Guy-Philippe-Joseph, fils de Maurice Allard et de Monique Houde, né le 8 septembre. Parrain et marraine, M. et Mme Meril Zastre, oncle et tante de l'enfant.

Avis public
LE VILLAGE DE ST-CLAUDE

AVIS est donné par les présentes que le Conseil du Village de St-Claude, à sa réunion régulière qui sera tenue dans la salle du Conseil, dans le Village de St-Claude, au Manitoba, le 29e jour d'octobre 1963, à 8 heures du soir, considérera et, si jugé utile, passera un règlement pour élargir et prolonger l'avenue Cypress et la rue Troisième.

L'avenue Cypress et la rue Troisième seront élargies et prolongées pour inclure le terrain ainsi décrit: —

> Dans le Village de St-Claude, au Manitoba, toutes les parties du Bloc "E" expliquées sur un plan enregistré au Bureau des Titres de Terre de Carman sous le no 753, ainsi que les lots Un (1), Dix-Huit (18) et Dix-Neuf (19) indiqués sur un plan classé no 784, dans ledit bureau,

montrés en coloris rose sur un plan dressé par Ross Fletcher Linklater, Arpenteur de Terrain du Manitoba, et certifié sous serment devant George R. Kilgour, le 25e jour de novembre 1960.

AVIS est aussi donné que le Plan dressé par Ross Fletcher Linklater, Arpenteur de Terrain au Manitoba, et certifié sous serment devant George R. Kilgour, le 25e jour de novembre 1960, ci-devant mentionné, est classé au bureau du Secrétaire-Trésorier du Village de St-Claude, dans le Village de St-Claude, au Manitoba, et peut être vu par toute personne intéressée durant les heures d'affaires dudit bureau.

AVIS est aussi donné qu'à la réunion, ci-dessus mentionnée, le Conseil entendra en personne ou par conseil ou agent, toutes les personnes qui soutiendront que leur terrain sera affecté si le règlement est accordé, et qui demanderaient d'être entendues.

DATE dans le Village de St-Claude, au Manitoba, ce 17e jour de septembre, A.D. 1963.

Géraldine Bonnefoy,
secrétaire-trésorière,
Village de St-Claude.

La Broquerie

Mariage Langlois-Normandeau

Le samedi 14 septembre, à 3 h. 30 p.m., en l'église de La Broquerie, M. l'abbé Ubald Lafond, curé, bénissait le mariage de Mlle Gisèle Normandeau, fille de M. et Mme Hector Normandeau, à M. Edouard Langlois, fils de M. et Mme Lucien Langlois. M. Langlois accompagnait son fils.

La mariée entrait dans l'église au bras de son père. Elle était vêtue d'une longue robe blanche avec manches en pointe de lis. Une couronne de perles retenait son voile. Elle tenait un bouquet de roses rouges.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Antoinette Boily, Hélène Gagnon et Emma Nadeau, cousine et amies de la mariée, portaient des toilettes identiques.

MM. David Langlois et Joseph Normandeau, frères des mariés, et Arthur Delorme, ami du marié, étaient garçons d'honneur. MM. Conrad Simard et Donald Scott agissaient comme huissiers.

Après la messe, un succulent souper fut servi à la salle de l'arène à quelque 90 invités. M. Philippe Normandeau, frère de la mariée, porta le toast et agissait comme maître de cérémonies. Le soir, la veillée dansante réunissait un bon nombre de parents et amis. Les nouveaux mariés reçurent de nombreux et jolis cadeaux.

Après un court voyage de noces, les nouveaux époux résideront à Transcona.

Ça et là

Le dimanche 22 septembre, un petit groupe d'auxiliaires assistait au pèlerinage de la Légion de Marie à la grotte du noviciat des Pères Oblats à St-Norbert. Il faisait bon prier sous le ciel du bon Dieu alors que le soleil dardait ses rayons sur les décors environnants comme pour rivaliser avec un petit vent incommodant qui semblait vouloir refroidir l'ardeur des apôtres de l'Immaculée. Espérons que les supplications ferventes adressées à la Souveraine Médiatrice serviront à préparer dans le monde bouleversé le règne pacifique du Roi d'amour.

Voeux de prompt rétablissement à tous les malades de la paroisse, particulièrement à Mme Hector Normandeau, hospitalisée.

Tous sont invités à un souper sous les auspices des Chevaliers de Colomb qui aura lieu à l'école secondaire le dimanche 20 octobre, entre 5 h. 30 à 8 h. 30 p.m. Cordiale bienvenue aux membres, à leurs familles, de même qu'à tous les amis de la paroisse et de l'extérieur.

Filles d'Isabelle de La Broquerie

Congrès d'Etat

Dimanche dernier avait lieu à La Broquerie le Congrès d'Etat qui réunissait tous les Cercles du Manitoba. Lorette, St-Malo, Notre-Dame-de-Lourdes, Somerset, St-Pierre, St-Boniface et La Broquerie étaient très bien représentés, ce qui donna une assistance d'environ 90 membres.

Notre régente d'Etat, Mme Bertrande Desrochers, ainsi que toutes les officières rendirent l'assemblée très intéressante pour toutes. On discuta sur bien des points; entre autres on décida de continuer d'aider le Petit Séminaire de St-Boniface. C'est une oeuvre qui en vaut la peine et en l'aidant nous aidons à la formation de futurs prêtres.

Après la transaction des affaires et l'élection des officières, on servit une collation qui sembla être bien goûtée.

Le Cercle de La Broquerie remercie bien sincèrement tous les membres qui sont venus au congrès. Il nous a fait un grand plaisir de les recevoir.

La REDACTRICE.

Le sens du christianisme ne peut apparaître avec clarté à ceux qui se sentent bien en ce monde. — SOLOVIEV.



C'est au magasin Clover Farm de M. Albert Grégoire à St-Norbert que fut présenté le prix de $100.00 gagné par Mlle Gisèle Marion au concours Robin Hood, "Y'a de l'argent dans l'air". C'est M. D. C. Reed, représentant de la compagnie Robin Hood Flour Mills Ltd., qui remet à Mlle Gisèle Marion, de St-Norbert, ce joli cadeau, en présence du directeur du poste CKSB, M. Roland Couture.

L'hon. Roger Teillet passe quelques jours au Manitoba

L'honorable Roger Teillet, ministre des Affaires des Anciens Combattants et député de St-Boniface, a effectué une visite rapide au Manitoba en fin de semaine.

Il arriva à l'aérogare international de Winnipeg le jeudi 19 septembre à 8 h. 15 p.m., où il fut reçu par des représentants du poste de radio CKSB. Vendredi, il se rendit à l'hôpital Deer Lodge et aussi il conféra avec des autorités du département des Anciens Combattants à Winnipeg. Le soir, il était l'invité d'honneur à un diner offert par l'Association des Anciens Combattants de Hong-Kong. Plus tard dans la soirée, il fut reçu par un groupe de libéraux à St-Boniface.

Il passa la journée du samedi 21 septembre à recevoir plusieurs personnes et plusieurs délégations qui désiraient s'entretenir avec lui et, le soir, il fut l'invité d'honneur à un banquet offert par le président du Parti Libéral du Manitoba. A cette occasion il fit remarquer qu'il était difficile pour le gouvernement actuel de réparer en quelques mois tout le dommage accompli par le gouvernement précédent durant les six dernières années. Il exprima cependant de l'optimisme quant à l'avenir.

Dimanche matin, il assista à la messe dans sa paroise du Précieux-Sang et, l'après-midi, il fit une tournée dans la partie rurale du comté fédéral de St-Boniface, revisitant plusieurs amis et aussi s'informant des opinions de ses électeurs.

La journée de lundi dernier fut consacrée au travail avec des dirigeants de son département et, le soir, il fut l'invité d'honneur à un grand diner offert par le Club Kiwanis de East Kildonan. Il partit pour Ottawa vers midi, le 24 septembre.

Ste-Amélie

Malades

Un prompt rétablissement est souhaité à M. André Pinette, patient à l'hôpital de Ste-Rose depuis le 23 septembre.

M. et Mme Jos. Corbel se rendaient à Portage-la-Prairie, le 19 septembre, pour visiter leur fils, Antoine, à l'hôpital des enfants.

Ça et là

M. et Mme I. Brol, de Kamloops, C.-B., étaient en visite chez M. Frank Beheyt et chez leurs neveux et nièces de la région.

Mme Joseph Labelle est allée passer une semaine chez ses parents à St-Lazare.

M. et Mme E. Denis et leur famille ont rendu visite à M. et Mme B. Crabbe, de Neepawa, le 22 septembre.

M. Lucien Pinette accompagnait M. Omer Desjardins, de Laurier, qui allait travailler à Winnipeg.

M. et Mme Adélard Verhaeghe recevaient la visite de Mme Ken Butterfield et sa fille, Cheryl, de McCreary, et de M. et Mme Lévis Pinette et leurs enfants, de Ste-Rose.

MM. et Mmes André Pinette et Louis Vandepoele se rendaient à St-Vital, samedi dernier, visiter M. et Mme Maurice Delaurier et leur fillette qui fut baptisée le dimanche 22 septembre à l'église Ste-Marie de St-Vital. Elle portera les noms de Diane-Marie-Stella. Félicitations à M. et Mme André Pinette, grands-parents qui furent parrain et marraine.

Nouveau secrétaire-trésorier de la Division Rivière-Rouge

M. Alphonse Saurette, de Letellier, succède cette semaine comme secrétaire-trésorier de la Division Rivière-Rouge à M. Gérard Gagné, de St-Pierre-Jolys, nouveau propagandiste de l'Office National du Film. Du même coup, les bureaux de la Division sont transportés de St-Pierre à St-Jean-Baptiste.

Le nouveau secrétaire, ancien collégien de St-Boniface, est assistant-secrétaire de la Municipalité Montcalm et commissaire de la Division Rivière-Rouge.

Lorette

Ça et là

Félicitations au conseiller, M. Aurèle Ross, pour la construction d'un nouveau trottoir dans le village. C'est une protection pour les enfants de suivre le trottoir jusqu'à l'école et ainsi éviter la dense circulation des places commerciales.

La famille Marcien Emond a quitté la paroisse pour aller demeurer à St-Boniface. M. Emond a vendu sa propriété à M. Wakeley.

M. et Mme Alfred Desmarais désirent annoncer les fiançailles de leur fille, Eveline, à M. Jean-Paul LeGal. M. l'abbé Pierre Gagné, curé de Richer, bénissait ces fiançailles le samedi 21 septembre.

La certitude de la paix — je ne dis pas: la paix — engendrerait, avant un demi-siècle, une corruption et une décadence plus destructives que la pire des guerres.

M. de VOGUE.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Ceux qui suivent régulièrement les chroniques des différents Conseils des Chevaliers de Colomb faisant usage de ce journal, auront remarquer que le scribe du seul Conseil français de Winnipeg a, comme il le fait d'ailleurs au début de chaque année colombienne, affûté son bistouri afin de déchiqueter les commentaires faits par les scribes du sud de la rivière Rouge.

"On n'attire pas les mouches avec du vinaigre!" A en juger par la tenue des membres du Conseil en question, en visite dans notre salle il y a deux semaines, le dicton dans leur cas s'applique à merveille. Comme je le disais auparavant, nous n'avons jamais eu un silence aussi pénétrant dans le passé de l'un ou l'autre de nos visiteurs. Même certains Conseils d'expression anglaise ont pris plus largement part à nos assemblées que les membres du Conseil français, doyen du Manitoba. Peut-être devrait-on les inviter plus souvent pour qu'ils puissent se rendre compte des efforts faits par notre exécutif et les présidents de comités, afin de rendre nos assemblées parfois instructives, parfois récréatives, mais toujours intéressantes. Ils pourront aussi observer que le Conseil Goulet n'épargne aucun effort même pour publier ses activités, faisant usage de tous les moyens de communication: bulletin mensuel, carte postale, téléphone, radio, télévision, journaux et que sais-je encore! Si après tout cela l'assistance n'est pas telle qu'on la voudrait, ne pouvons-nous pas nous plaindre un peu, sans attirer des commentaires d'un scribe non informé?

Ce n'est donc pas une question de vinaigre, ni de miel, mais tout simplement une question de persévérance, tout en espérant que les bons mots pénétreront le subconscient de nos membres. Voyez-vous, c'est la psychologie de la logique!

Que s'est-il encore passé à notre Conseil? La soirée sociale du 20 septembre évidemment. Dommage que je ne peux rapporter mes impressions personnelles, vu que j'étais absent pour raisons personnelles, mais mon service de renseignements m'informe que ce fut encore une fois un magnifique succès. La salle du Club St-Vincent était bien remplie et tout le monde eut du plaisir. Que reste-t-il pour septembre? Pique-nique au Parc St-Vital le dimanche 29 dans l'après-midi. Il y aura des jeux pour les jeunes comme pour les vieux!

Et le 30 septembre, rendez-vous à la salle du Club St-Vincent à 8 h. 15 pour notre assemblée spéciale. Nous allons faire une petite excursion en dehors de la ville, me dit-on, mais l'endroit ne sera pas révélé avant lundi soir.

Pour débuter le mois d'octobre d'une façon digne d'une organisation catholique, nous aurons un déjeuner-communion, le 6, à l'église Ste-Famille, rue Archibald. Cette fois-ci les dames sont aussi invitées et nous comptons sur elles pour convaincre les maris d'y assister. Pour plus de détails, consultez votre bulletin.

Avez-vous déjà songé au recrutement cette année? Comme annoncé il y aura un premier degré le 21 octobre. Il est donc important que toutes les demandes parviennent au Grand Chevalier avant la prochaine assemblée régulière! Un petit effort s'il vous plait pour augmenter notre effectif.

FIGARO.

Le Conseil de la Coopération du Manitoba

— IV —

Opérations aux taux courants du marché

Cette méthode coopérative concerne également la concurrence. Les sociétaires n'ont pas intérêt à entrer en guerre contre les autres institutions financières, par des taux plus élevés ou plus bas que ceux du juste marché. L'intérêt sur les prêts est toujours calculé sur le solde dû, les taux d'intérêt mentionnés ici sont donc des taux réels. Une Caisse populaire ne charge jamais l'intérêt sur le montant original et pour toute la durée du prêt, comme le font certaines autres institutions, ce qui augmente considérablement le taux réel chargé. De plus, les Caisses populaires ne chargent jamais de frais d'administration sur les prêts ou un minimum d'intérêt même lorsque l'intérêt chargé représente une somme minime de dix ou vingt sous.

Le succès des Caisses populaires s'explique en grande partie comme suit:

a) Décentralisation —

Chaque Caisse populaire est autonome. Elle recueille l'épargne des sociétaires de la paroisse et la prête aux sociétaires de la paroisse. L'argent local est donc utilisé localement pour accroître le bien-être et la prospérité de la localité.

b) Service —

Le fait, pour le sociétaire, d'être un des propriétaires de l'entreprise et d'être suivi par quelqu'un de sa paroisse, bien au courant de ses problèmes, et la qualité du service, tout cela attire davantage le sociétaire et l'amène à confier son épargne et à emprunter de préférence à sa propre Caisse.

Les Caisses populaires ne font pas le commerce de l'argent; elles n'enrichissent pas un petit nombre de sociétaires avec les épargnes du public. Car seuls les sociétaires peuvent déposer leurs épargnes à leur Caisse populaire, seuls les sociétaires peuvent y emprunter. Ils mettent leurs épargnes en commun pour s'en servir, et non pas pour qu'un petit groupe d'entre eux fasse des profits avec l'argent des autres. Les Caisses populaires n'empruntent pas d'argent et ne reçoivent pas de dépôts d'épargne de personnes qui ne sont pas sociétaires en vue de prêter cet argent pour faire des profits.

D'autres institutions financières, par contre, acceptent les dépôts d'argent de tous, et prêtent à ceux qu'elles estiment profitables de faire des prêts; elles font le commerce de l'argent; elles reçoivent les dépôts d'épargne du public et les prêtent à un taux d'intérêt plus élevé en vue d'encaisser des profits. Leurs actionnaires se les partagent en proportion du montant des actions qu'individuellement ils détiennent dans leurs institutions financières respectives. Comme le terme dividende l'indique bien, ils se divisent les profits d'après les actions qu'ils détiennent, sans compter que les actions prennent une plus-value qui augmente avec la rentabilité de l'entreprise au profit de l'actionnaire; car en plus de recevoir un dividende, l'actionnaire encaisse éventuellement un gain de capital.

Les Caisses populaires ne peuvent évidemment pas savoir à l'avance de façon exacte ni le montant total de leurs dépenses d'administration, ni le montant précis des intérêts à être payés sur leur capital social et leurs épargnes qui sont nécessairement variables. Elles exigent un intérêt sur les prêts qui excédera selon toute prévision les dépenses et les intérêts totaux à payer et qui leur permettra aussi de pourvoir aux réserves jugées nécessaires à leur fonctionnement normal. Si, en fin d'année d'exercice, il y a un trop-perçu ou un excédent net après paiement d'un boni raisonnable sur les parts sociales, la Caisse populaire remettra aux emprunteurs cette part d'intérêt qu'elle a exigé en trop d'eux. Cette remise ou ristourne des excédents nets ramène les opérations des prêts au prix coûtant.

Cette ristourne varie nécessairement avec les intérêts que les emprunteurs ont payés en trop sur les emprunts plus ou moins considérables qu'ils ont effectués à la Caisse populaire. Plus un emprunt est considérable, plus élevé est ce montant d'intérêt payé, plus forte est la ristourne à l'emprunteur. C'est la remise du trop-perçu selon la règle d'équité ou de proportionnalité qui remet à chacun ce qui lui est dû, c'est la distribution des excédents nets en proportion de transaction faites par les emprunteurs avec leur Caisse populaire.

Or, les Caisses ont adopté pour règle absolue de traiter les épargnistes et les emprunteurs avec une justice égale. Chaque fois donc que le boni est accru, chaque fois aussi les conditions faites aux emprunteurs sont bonifiées. C'est l'application du régime coopérateur sur lequel reposent ces sociétés d'épargne et de crédit. C'est là, il est vrai, un principe nouveau en une telle matière, mais ce principe se recommande, parce qu'il est fondé sur l'équité et la solidarité bien comprises. Il ne faut pas oublier, non plus, que même les emprunteurs profitent des bonis accrus, puisqu'ils sont sociétaires, et, comme tels, propriétaires de parts jouissant de ces bonis. Il s'ensuit donc que tous seront doublement intéressés au maintien de la Caisse comme épargnistes et comme emprunteurs éventuels par les avantages qu'ils en retireront.

Il peut arriver qu'en fin d'année il n'y ait pas d'excédents nets à distribuer, une fois l'intérêt sur l'épargne et les dépenses payés, les réserves constituées selon les règlements et un intérêt raisonnable versé sur les parts sociales. La Caisse populaire n'a pas, en une telle occurence, à accorder une ristourne aux emprunteurs. Société **sans but lucratif**, elle a déjà réalisé ses opérations au prix coûtant.

René TOUPIN,
secrétaire-propagandiste du C.C.M.

TRIBUNE LIBRE

1350, Third Street,
Brandon, Manitoba,
le 23 septembre 1963.

Le Directeur,
La Liberté et le Patriote,
Winnipeg, Manitoba.

Cher Monsieur,

J'écris au nom d'une quinzaine de professeurs de Brandon et des environs qui ont organisé un Cercle Français pour apprendre mieux la langue qu'ils enseignent. Deux fois par mois ces professeurs (des écoles primaires et secondaires) comptent se réunir au Collège Brandon pour prendre un repas ensemble et pour suivre une heure d'étude de la langue orale sous forme d'une discussion des nouvelles courantes.

Il nous faut donc quinze exemplaires d'un journal hebdomadaire, que je veux commander.

Je vous en prie, expédiez les journaux et le compte à mon adresse à Brandon avant le 5 octobre (c'est la date de notre prochaine réunion).

Veuillez agréer, monsieur, mes salutations distinguées.

N. YARISH.

En Grande-Bretagne un nouveau pas vers le système décimal

LONDRES — Une commission d'enquête officielle a recommandé à une majorité de quatre contre deux l'adoption par la Grande-Bretagne d'un système monétaire décimal dont la principale unité restera la livre sterling.

La livre serait divisée en cent petites unités, d'une valeur de 2.4 pennies, qui pourront être appelées "centimes" ou "pennies décimaux", déclare la commission.

LE GUIDE DU CINÉMA POUR LES PARENTS



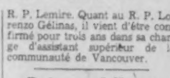
Les films pour les familles sont inscrits "Général" et conviennent aux adultes et aux jeunes également.

Les films pour adultes sont inscrits "Adultes" et non-recommandés aux enfants.

Films avec restriction. A cause du sujet traité, ces films ne sont pas recommandables pour les personnes de 18 ans ou moins.



Le R. P. Henri Meek revient à Vancouver comme curé et supérieur à St-Sacrement



VANCOUVER — Le curé fondateur de la paroisse St-Sacrement de Vancouver et le premier supérieur des Pères du Très Saint Sacrement en cette ville (de 1944 à 1951), le R. P. Henri Meek, S.SS., y reviendra en fin de septembre, après une absence de près de 12 ans.

Il vient d'être désigné en effet pour succéder, comme supérieur, au R. P. Jean-Louis Lemire, S.S.S., dont le second terme expire à la fin du mois, et comme curé, au R. P. Zéphirin Bélanger, S.S.S., qui a occupé cette dernière charge pendant 12 ans. Une nouvelle loi, émanant du Conseil Général des Pères du T. S. Sacrement, statue que désormais, où que ce soit dans la Congrégation, un Père ne pourra occuper la même cure plus de 10 ans consécutifs.

Le nouveau supérieur et curé désigné de St-Sacrement de Vancouver n'y est donc pas un inconnu. Dès le début il se sentira donc bien chez lui, car malgré son absence prolongée, son souvenir est demeuré bien cher et bien vivant chez tous les paroissiens d'il y a douze ans. De plus, une brève visite du R. P. Meek à Vancouver, lors de la bénédiction de la première partie de l'école paroissiale, en octobre 1954, lui avait permis de revoir ses anciens paroissiens, surtout ceux de la première heure, les valeureux pionniers des années 1944-46.

Notes biographiques

Le R. P. Henri Meek est né à Montréal, Qué., en 1911 et fit ses études classiques au Séminaire des Pères du T. S. Sacrement à Terrebonne, Qué. Après son noviciat de deux ans à Québec et quatre ans d'études philosophiques et théologiques au scolasticat de Montréal, il partait pour Rome en 1938. Il quittait la ville éternelle quelques jours seulement avant l'entrée en guerre de l'Italie, soit peu de temps après son ordination sacerdotale (23 décembre 1939), en la cathédrale St-Jean de Latran, à Rome. De retour au Canada, il étudia un an au Grand Séminaire de Montréal avant d'être nommé professeur de théologie morale au Scolasticat de sa congrégation. Le 4 avril 1944, il quittait Montréal pour Vancouver, où Son Exc. Mgr W. M. Duke invitait depuis longtemps les Pères du Très St-Sacrement à fonder un sanctuaire d'adoration perpétuelle. Deux ans plus tard, on lui confiait le soin d'organiser la paroisse nationale Saint-Sacrement pour tous les Canadiens français et toutes les autres personnes de langue ou d'origine françaises de la ville de Vancouver. Il y fut curé de juin 1946 à octobre 1951. Ses supérieurs majeurs l'appelèrent ensuite au poste de supérieur de l'important monastère de Montréal, charge qu'il occupa durant deux triennats. Depuis la fin de ce supériorat, il était de nouveau professeur au scolasticat. C'est son frère, le T. R. P. Philippe Meek, qui vient de succéder au T. R. P. Lorenzo Picher, comme provincial de la province St-Jean-Baptiste des Pères du T. St-Sacrement.

Les religieux et tous les paroissiens de St-Sacrement de Vancouver souhaitent une très cordiale bienvenue au R. P. Henri Meek et expriment leur bien vive reconnaissance à son prédécesseur des 12 dernières années, le R. P. Zéphirin Bélanger, qui sut imprimer à la paroisse et à toutes ses oeuvres une si puissante impulsion, surtout dans la fondation et le développement de la belle école paroissiale.

Le R. P. Bélanger restera à St-Sacrement comme consulteur de la communauté, économe et père de la paroisse, de même que le R. P. Lemire. Quant au R. P. Lorenzo Gélinas, il vient d'être confirmé pour trois ans dans sa charge d'assistant supérieur de la communauté de Vancouver.

Réunion de l'OCDE — Le rôle essentiel des services de consultation agricole a été mis en vedette dernièrement à Paris lors d'une conférence convoquée par la Direction de l'agriculture et de l'alimentation, Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Y ont pris part les directeurs de l'agriculture et les chefs des services consultatifs agricoles représentant les vingt pays membres de l'OCDE, ainsi que les représentants de diverses organisations internationales. Les services de vulgarisation agricole du Canada ont été décrits dans des mémoires présentés par M. A. E. Barrett (à gauche), adjoint exécutif au sous-ministre de l'Agriculture qui représentait le ministère de l'Agriculture du Canada. De plus amples détails sur les projets et programmes de la province de Québec ont en outre été présentés par M. J.-E. Audet (à droite), directeur des services de vulgarisation agricole de la province de Québec.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR

JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	79.4	79.4	79.6	80.4	80.4
C.W. no 3	76.2	76.2	76.4	77.2	77.2
Fourrage no 1	75.6	75.6	76	76.6	76.6
Fourrage no 2	72.6	72.6	73	73.6	73.6
Fourrage no 3	69.6	69.6	70	70.6	70.6
ORGE —					
C.W. no 2—6 rangs	117.6	118.2	120	123.4	124
C.W. no 3—6 rangs	115.6	116.2	118	121.4	122
Fourrage no 1	107	107.4	109.2	112.6	113.2
Fourrage no 2	106	106.4	108.2	111.6	112.2
Fourrage no 3	103	103.4	105.2	108.6	109.2
SEIGLE —					
C.W. no 2	156⅞	166.4	159.4	161	164.6
C.W. no 3	152	161.6	154.4	155.6	159.4
C.W. 2 rej.	152⅞	163	156	157.4	161.2
C.W. no 4	136.6	146.4	139.4	141	144.6
Ergot	135.6	145.4	138.4	140	143.6
Sur voie net	156⅛	165⅞	158⅞	160.4	164⅝
OPTIONS — WINNIPEG					
AVOINE —					
Octobre	79.2	79.2	79.4	80⅛	80.2
Décembre	79.2	79.6	79.6	79⅝	79.6
Mai	80⅜	80.6	81.4	81.2	81⅝
ORGE —					
Octobre	110.6	111.2	113	116.4	116⅞
Décembre	110.2	111.4	111⅜	112.6	113⅛
Mai	109⅞	111⅝	113	114	114⅝
LIN —					
Octobre	328.4	336.4	334	326.6	325
Décembre	317.4	324.6	318.6	315	316.6
Mai	323⅞	330	322.4	320.4	322
SEIGLE —					
Octobre	156.6	166.4	159.4	161	164.6
Décembre	152⅛	161⅝	154⅝	156.2	161
Mai	154.6	164	157.4	159⅛	164.2
COLZA —					
Janvier	281.4	283.4	283	283	285
Mars	282.6	283.4	283.4	284.4	285
Mai	287.2	287.4	287	287.2	287.2

(Pour la semaine du 16 au 20 septembre 1963)

Prince-Albert

Décès

Le samedi 21 septembre avaient lieu les funérailles de Mme Selena Mourot (née Caron), épouse de M. Alphonse Mourot, du 310, Appartement Rossmore de cette ville et autrefois de White Star, Sask. Elle mourut le 17 septembre à l'âge de 61 ans.

Le R. P. R. Marceau chanta le service funèbre dans l'église de White Star. M. Henri Sarrazin touchait l'orgue, et la chorale de la paroisse, sous la direction de M. Henri Paulhus, de Prince-Albert, fit les frais du chant. Le salon funéraire McKenzie avait charge des arrangements funèbres.

Les porteurs étaient MM. Alex. Logodin, Emile LeMoal, Odias Cartier, Jos. McArdle, G. Ferchuk et Mike Paluk. Les restes mortels furent inhumés dans le cimetière de White Star.

La défunte laisse dans le deuil son époux, Alphonse; sept fils, François et Marcel, de Prince-Albert, Pierre et Louis, de Sudbury, Ont., Charles et Henri, de White Star, et Alex. de Blairmore, Alta; une fille, Henriette (Mme L. Ricard), d'Elliot Lake, Ont.; 13 petits-enfants; cinq frères, Xavier, de Saskatoon, Alphonse, de Prince-Albert, Joseph et Wilfrid, du Québec, et Joseph, de la Colombie-Britannique; trois soeurs, Mmes Marie Bourgouin, Québec, Anna Racine, de la Colombie-Britannique, et Mme Edith Michel, de Rosetown.

Visiteurs

Mlle M.-J. Morin est venue passer quelques jours ici récemment et elle est retournée à Montréal, Qué., avec son frère, Son Exc. Mgr L. Morin, évêque de Prince-Albert.

M. l'abbé J.-A. Coursol et sa soeur, Mlle Béatrice Coursol, eurent la visite de leurs frère et nièce, M. Henri et Mlle Louise-Marie Coursol, de Montréal, et de leur beau-frère, M. G. Chabot. Ces visiteurs s'en retournèrent enchantés de leur séjour en cette jolie ville.

Activités de la L.F.C.

L'ouverture officielle et la bénédiction du nouveau presbytère, les dévotions d'octobre et une grand-messe d'Action de grâces formèrent le sujet des discussions à l'assemblée régulière de la branche de la paroisse St. Mark, sous la présidence de Mme J. Shanks. Trente-six membres étaient présents pour souhaiter la bienvenue à Mmes Racine et Gervais.

Différentes personnes furent nommées au comité: Mme J. Shanks, convocatrice générale, Mmes G. Slater, V. Chad, J. Graves, Pierre Jutras, G. Samoila et S. Pasloski, assistantes.

Dans son discours, M. l'abbé S. J. Raczinski, curé, pria les dames d'assister aux dévotions du Rosaire durant le mois d'octobre, à la grand-messe d'Action de grâces qui sera chantée le lundi 14 octobre à 9 h. a.m., ainsi que de participer à la communion en groupe.

Des rapports favorables furent entendus concernant les activités estivales. La salle du diner à l'exposition remporta un succès financier, dû à la bonne organisation et à la coopération de tous les paroissiens.

Le nombre de membres du Conseil se chiffre à 68. Mme S. Savage, qui fut déléguée au congrès provincial tenu à Saskatoon en juin dernier, donna un résumé des sujet qui y furent discutés. Le système d'éducation et l'éducation secondaire constituèrent les principaux thèmes. L'objectif principal fut d'obtenir une aide gouvernementale des fonds publics pour les écoles secondaires catholiques; la L.F.C. fut priée de se servir de son influence auprès du gouvernement.

Tous sont invités à un thé et une vente de pâtisseries organisés par les dames de la Ligue des Femmes Catholiques, le 30 septembre entre 2 h. et 5 h. p.m., à l'auditorium de la cathédrale du Sacré-Coeur.

Décès

Mlle Velma Carter fut victime d'un fâcheux accident sur la route près d'Assiniboia, lorsque sa voiture vint en collision avec une autre voiture, le vendredi 20 septembre.

Mlle Carter était avantageusement connue ici, où elle enseigna le français au collège de Prince-Albert, de 1938 à 1945, alors qu'elle accepta une position au collège de Nutana à l'Université de Saskatoon, pour enseigner la belle langue française. C'est une perte irréparable au point de vue éducation.

Attention!

A l'avenir, une messe sera chantée à Christopher Lake, à 4 h. p.m., tel qu'annoncé par le R. P. Marceau, curé.



Ci-dessus l'hon. R. L. Hanbidge, lieutenant-gouverneur de la Saskatchewan, coupe le ruban traditionnel à l'entrée du nouvel hôpital catholique de Saskatoon, en présence de Son Exc. Mgr F. J. Klein, évêque de Saskatoon, qui présida la bénédiction solennelle de cette institution que dirigent les Soeurs Grises. "La dédicace et la bénédiction de ce nouvel hôpital St-Paul à Saskatoon sont la reconnaissance officielle qu'un hôpital privé ou religieux doit garder sa place comme partie intégrale d'un système d'hospitalisation gouvernementale", dit alors l'hon. juge Emmett Hall, de la Cour suprême du Canada, aux 200 invités participant à ces cérémonies.

L'orateur mentionna en particulier que le gouvernement provincial, en augmentant substantiellement ses octrois à tous les hôpitaux, a ainsi permis la construction de cette institution religieuse de 332 lits au coût de $5,500,000.

La Rév. Sr Berthe Dorais, au nom de la Supérieure générale des Soeurs Grises de Montréal, dévoila un portrait de M. Hall, président du bureau des aviseurs laïcs de l'hôpital; ce portrait sera placé dans le bureau des aviseurs de l'hôpital.

L'hôpital St-Paul ne sera officiellement ouvert au grand public qu'au mois d'octobre, mais la date de la cérémonie de bénédiction fut devancée parce que Mgr Klein devait partir pour Rome où il prendra part à la deuxième session du Concile Vatican II.

L'hon. premier ministre W. S. Lloyd offrit ses meilleurs voeux pour l'avenir de cet hôpital devant desservir les malades du nord et du centre de la Saskatchewan. S. H. le maire de Saskatoon, M. S. L. Buckwold, félicita les Soeurs Grises d'avoir érigé un si magnifique hôpital en dépit d'obstacles apparemment insurmontables il y a quelques années. La construction prit deux ans et sera entièrement terminée à la mi-octobre. (Photo McConnell, Eastman & Co. Ltd.)

Collège Notre-Dame de Prince-Albert

Début d'année au collège

Le 10 septembre dernier, le bon vieux collège Notre-Dame hissait son drapeau flamboyant à l'occasion de l'arrivée audacieuse de 69 jeunes pleins d'idéal et de dynamisme. Il y eut 12 inscriptions au grade XII, 16 au grade XI, 24 au grade X et enfin 17 au grade IX.

Actuellement, 20 paroisses ou missions du diocèse de Prince-Albert ont ici leur(s) représentant(s). Ceci est une source d'espérance pour le diocèse et à la gloire des paroisses. Cette diversité de provenance des élèves constitue une source d'enrichissement et d'épanouissement pour la cité étudiante Notre-Dame.

En plus des diocésains, on a reçu sept étudiants du sud de la province: 4 du diocèse de Saskatoon, 1 de Regina, et 2 de Gravelbourg. Le diocèse de Victoria, C.-B., a même son représentant. Cela montre l'étendue de l'influence et du rayonnement bienfaisants du collège Notre-Dame. Il y a de quoi en être fier.

Quant aux autorités de la Maison, elles sont sensiblement demeurées les mêmes, à l'exception de M. l'abbé Léo Laberge, qui étudiera la biologie pendant quelques années à l'Université d'Ottawa. MM. les abbés J.-B. Pouliot et M.-B. Robert, P.M.E., qui avaient été prêtés pour quelques années et qui se sont si généreusement dévoués pour toutes sortes de tâches, sont retournés dans leur milieu respectif. A ce sujet, on apprend que M. l'abbé Pouliot ira poursuivre ses études à Laval, Qué., et que M. Robert, P.M.E., partira pour les Phillipines à l'automne.

Les anciens élèves ont pu remarquer deux figures nouvelles parmi les professeurs. En effet, M. l'abbé Jean Papen est revenu d'un stage d'étude de deux ans à l'Université Laval, où il étudia en vue d'un Doctorat en littérature française. Egalement, le R. P. Richard Hickerson, S.M., B.Ed., professeur d'expérience, a été providentiellement envoyé de St-Boniface, Man. Tous ici leur souhaitent succès et la plus cordiale bienvenue.

Le dimanche 15 septembre eut lieu la soirée de découverte des talents et d'initiation des nouveaux. Toujours sarcastique, mais fraternelle.

Penticton, C.-B.

M. et Mme Regis Bert sont allés à Radville, Sask., assister au mariage de leur petit-fils.

Mme B. Alexandre est de retour d'un voyage de trois semaines chez son frère et sa famille, à Saratoga, Californie. Elle visita aussi ses nièces dans les villes voisines et M. et Mme Gérard Billalrd, anciennement de Dollard, Sask.

Mlle Rosalie Chérami a accepté un emploi de comptable à Prince George, où elle résidera avec sa soeur.

Décès

Après une maladie de six semaines, M. Adélard Rochon est décédé le 13 septembre, à l'âge de 83 ans.

Anciennement de Gravelbourg, Sask., M. Rochon s'était retiré à Penticton depuis plusieurs années afin d'être plus près de ses enfants. Il demeurait depuis cinq ans à Scenic Valley Home, où tous le regrettent, tant il était affable et joyeux.

Le défunt laisse dans le deuil trois filles, deux fils et quatre petits-enfants.

La messe de Requiem fut chantée dans l'église Ste-Anne par le R. P. A. MacDonald.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Visiteurs

M. et Mme Fernand Tougas et leurs deux enfants, ainsi que MM. et Mmes Aimé et Charles-A. Champagne, de St-Boniface, Man., M. et Mme Albert Robidoux, de White Rock, M. et Mme Léger et leurs deux filles, de Port Alberni, M. et Mme Allan Rivard et M. et Mme Leddy et leurs enfants, de Vancouver, étaient en visite chez M. Arthur Tougas, de cette localité.

L'éducation, une source de friction entre les deux groupes

LONDON, Ont. — Un homme d'affaires montréalais, M. André Marcil, a exprimé l'avis que l'éducation est la principale source des différends qui opposent présentement la population francophone du Québec et la majorité anglophone du reste du pays.

Le fait d'avoir accordé aux provinces entière juridiction en ce qui a trait à l'éducation a assuré la survivance des Canadiens français, a-t-il déclaré devant le Club Kewanis de London, mais il est également à l'origine de l'état de choses actuel en vertu duquel le Canadien français ne peut généralement trouver de l'emploi que dans le Québec.

Un Canadien français à qui une importante société de Colombie-Britannique offrirait un emploi ne pourrait l'accepter que s'il était consentant à envoyer ses enfants à une école anglaise et protestante.

PARIS — Un chat sera lancé dans l'espace, le mois prochain, à partir de la base de Hammaguir, dans le Sahara. Succédant au célèbre rat "Hector" et à deux de ses congénères, le chat qui n'a pas encore reçu de nom, mais certains l'appellent déjà "Félix", servira de cobaye à des expériences de biologie spatiale préparées par le Centre d'enseignement et de recherches de médecine aéronautique (CERMA).

Pour faire de bonnes frites

Pour préparer des pommes de terre frites savoureuses, la chance et l'habileté du cuisinier ne suffisent pas.

Pour produire des pommes de terre frites de qualité, il faut d'abord employer une variété de pommes de terre possédant plusieurs particularités, déclare M. H. T. Davies, du Centre de recherches de Fredericton (N.-B.), ministère de l'Agriculture du Canada.

Premièrement, la pomme de terre doit contenir un fort pourcentage de matière sèche, pour que les frites soient farineuses, croustillantes et peu huileuses; les frites faites avec des pommes de terre dont la teneur en matière sèche est faible sont au contraire huileuses et molles.

Deuxièmement, les pommes de terre doivent être assez grosses pour donner des bâtonnets de bonne longueur.

Troisièmement, il faut que la variété se "reconditionne", c'est-à-dire qu'elle puisse éliminer les sucres qui s'accumulent dans les tubercules en entrepôt, lorsque les pommes de terre conservées à une température de 40°F sont portées à une température de 70 à 75°.

La faculté de reconditionnement a son importance dans la couleur qu'auront les frites. Si la variété n'a pas cette qualité, elle donnera un produit brun foncé et d'apparence peu appétissante.

Aucune variété n'est idéale pour la préparation de frites dans toutes les conditions; les facteurs qui contribuent à la qualité varient d'une région à l'autre, souligne M. Davies.

Cependant, ajoute-t-il, plusieurs variétés conviennent à la préparation de frites si elles sont bien apprêtées: les Netted Gem, Kennebec, Avon, Russet Rural, Sebago et Irish Cobbler.

Ne brigue pas la place de juge si tu n'es pas capable d'extirper l'injustice, de peur de te laisser influencer par un grand, au risque de perdre ta droiture. (Eccli 7, 6)

Congrès du Tiers-Ordre franciscain de la province Christ The King

La province du Tiers-Ordre franciscain de Christ The King (l'Ouest canadien) tiendra son premier congrès à la salle C.Y.C. à Regina, Sask., les samedi et dimanche 12 et 13 octobre, au cours de la longue fin de semaine de la fête d'Action de grâces.

Le R. P. Philip Marquard, O.F.M., membre du Conseil exécutif des provinces fédérées de l'Amérique du Nord et commissaire juridique pour la province de Christ The King, viendra de Chicago spécialement pour cette occasion et il sera l'orateur invité au banquet du samedi 12 octobre.

L'élection du Conseil provincial pour le prochain terme aura lieu à ce congrès. Tous les délégués votants de chaque fraternité de l'Ouest du Canada sont priés de s'y rendre et d'user de leur droit de vote. Les délégués visiteurs y sont aussi invités bien cordialement et on insiste auprès de chaque fraternité pour qu'elle envoie le plus grand nombre de délégués visiteurs.

Ce congrès promet d'être des plus intéressants et tous ceux qui y participeront pourront acquérir une meilleure connaissance de l'organisation du Tiers-Ordre dans l'Ouest canadien.

Mlle Sylvia Frenette, de Victoire, épouse M. Raymond Laitres

VICTOIRE — Le lundi 2 septembre, M. l'abbé W. Desfossés, curé, bénissait le mariage de Mlle Sylvia Frenette, fille de M. et Mme Maurice Frenette, à M. Raymond Laitres, de Saskatoon, fils de M. et Mme Albert Laitres, de Port Alberni, C.-B.

La mariée entra à l'église au bras de son père, vêtue d'une jolie toilette de tulle blanc avec appliqués de dentelle. M. Raoul Beaulac servait de témoin à son neveu.

Mlles Edna Lajeunesse et Giselle Beaulac, filles d'honneur, portaient des robes identiques en dentelle de velours turquoise. MM. Kenny Skalicky, de Debden, et René Frenette, d'Edmonton, Alta, étaient garçons d'honneur. Tannie et Victor Budd, neveu et nièce de la mariée, agissaient comme bouquetière et petit page.

Après la cérémonie religieuse, les invités se rendaient chez les parents de la mariée, où le diner et le souper furent servis. Une soirée dansante eut lieu à la salle de Debden.

Sont venus de l'extérieur à cette occasion, M. et Mme Omer Lajeunesse, de Debden, grands-parents de la mariée; Mme Albert Laitres, de Port Alberni, mère du marié; M. et Mme Arthur Frenette, de Red Deer, Alta; M. et Mme David Budd, d'Edmonton, Alta; M. et Mme Paul-Emile Jean, de Dawson Creek, C.-B.; M. et Mme Fernand Lajeunesse, de Maillardville, C.-B.; M. Daniel Laitres, de Vernon, C.-B.; M. et Mme Emile Lajeunesse, de Grand Centre, Alta; Mme Irène Delziel, de Victoria, C.-B.; M. et Mme Denis Lajeunesse, de la Nouvelle-Ecosse, ainsi que plusieurs oncles et tantes de Debden et de Prince-Albert, et des cousins et amis de Saskatoon.

M. et Mme Raymond Laitres partirent en voyage à Banff et autres endroits. Ils résident à Saskatoon, où M. Laitres a un emploi. Meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux époux.

Epluchette

Le dimanche 25 août avait lieu au Camp Notre-Dame-des-Victoires l'épluchette de blé d'Inde. Malgré une température peu clémente, bon nombre se sont rendus et ont pu se rassasier d'épis, chiens-chauds, tartes et café. Plusieurs se sont intéressés au jeu de ballon-volant au cours de l'après-midi.

Mgr L. Morin ainsi que plusieurs prêtres du diocèse et du collège Notre-Dame rehaussaient cette fête champêtre de leur présence. Le soir venu, tout le monde se groupa autour du feu de camp pour chanter des refrains appropriés, sous l'habile direction de M. l'abbé Grégoire Lachance.

Personnel enseignant

L'école a encore ouvert ses portes à la gent écolière. Le personnel enseignant comprend la Rév. Mère St-Victorien, Mlle Anna Lavoie, Mme Maurice Pelletier, M. Marcel Lévesque et la Rév. Mère Marie-Edith, des classes 1 à 11. La Rév. Mère Marie-Clothilde enseigne une classe privée de 12e année.

Ça et là

M. et Mme Denis Lajeunesse et leurs trois jeunes enfants ont quitté la paroisse pour aller demeurer à Picture Butte, Alta.

M. Louis Préfontaine, de Domremy, et ses filles, Cécile, de Prince-Albert, et Lucille, de Winnipeg, visitaient les familles Léo et Ludger Préfontaine.

Mme Eveline Bonneau, accompagnée de ses enfants, Marie, Augustin, Léon, Thérèse et Lise, visitait son fils, Henri, et sa famille, à Bonnyville, Alta, et des amis à St-Paul. De là, Mlle Marie Bonneau retournait enseigner à Hobbema. Léon poursuit maintenant ses études à l'Université d'Ottawa, et Thérèse est à l'Ecole Normale de Rigaud, Qué.

Raymond Duret continue ses études au collège St-Jean d'Edmonton, Alta, et Jacques Duret, au collège Notre-Dame de Prince-Albert.

Mlle Monique Duret enseigne à Duck Lake, Mlle Ida Brassard à North Battleford, Mlle Sylvia Francoeur, à Prud'homme, et M. Jean-Louis Lemoal, à St-Paul, Alta.

M. Gérald Lemoal, de l'Aviation canadienne de Kingston, Ont., était en visite chez ses parents, M. et Mme Jean-Paul Lemoal.

M. Laurent Francoeur a un emploi à Nanaimo, C.-B., et M. Gérard Watrin prend un cours de mécanicien à Saskatoon.

Baptême

Le 8 septembre: Anne-Marie, fille de Georges Charpentier et de Rita Pelletier, née le 29 août. Parrain et marraine, M. et Mme Paul Charpentier, de Léoville, cousins de l'enfant.

Publication sur les oeufs

OTTAWA — "La consommation des oeufs au Canada se compare très avantageusement à celle de la plupart des autres pays; elle ne le cède qu'aux Etats-Unis et à Israël. Cependant, une étude attentive des chiffres officiels révèle depuis quelques années une diminution lente mais constante de la consommation d'oeufs par tête de population."

Pourtant, "le Canada a la bonne fortune de posséder une industrie avicole bien organisée".

En outre, comme les produits laitiers, les fruits et légumes ainsi que certaines viandes rouges, "les oeufs sont classés parmi les aliments protecteurs, à cause de leur aptitude à équilibrer les régimes alimentaires".

L'oeuf renferme une "protéine équilibrée, dont la qualité sert de norme pour mesurer les autres protéines alimentaires".

Selon des chercheurs, "aucun autre tissu animal, sauf le foie, n'approche le jaune d'oeuf comme source de vitamine A . . . Comme source naturelle de vitamine D, le jaune d'oeuf ne le cède qu'aux huiles de foie de poisson.

"La teneur en fer de l'oeuf est relativement élevée et sous forme assimilable; il est aussi une bonne source de calcium et de phosphore". Il est encore admis que "les oeufs se prêtent bien aux régimes amaigrissants".

Ces quelques passages sont extraits d'un bulletin qui traite de la production, de la mise en marché et de la consommation des oeufs. C'est une édition rajeunie d'un ouvrage antérieur du professeur Snyder, du collège d'agriculture de l'Ontario, à Guelph.

La publication, intitulée "Les oeufs", compte au-delà de 80 pages et porte le numéro 782. On peut s'en procurer gratuitement un exemplaire en s'adressant à la Division de l'Information, ministère de l'Agriculture du Canada, Ottawa.

Congrès régional de l'A.C.F.C. à Ferland

Problèmes des nôtres en Saskatchewan

Réformes scolaires

En 1955, l'ACFC demandait aux nouveaux membres du CPEF de faire la revision du programme. Notre programme actuel date donc de huit ans. Il n'est donc pas si vieux que ça, surtout du fait qu'il a subi plusieurs petits changements depuis ce temps-là. Toutefois il ne faut pas oublier que nous vivons dans un siècle d'évolution rapide et qu'il n'est guère possible de s'en tenir longtemps aux mêmes manuels et aux mêmes méthodes. Tout change, tout évolue autour de nous. C'est pour cette raison que l'ACFC, avec l'aide du CPEF, doit revoir le programme actuel et l'adapter à notre temps.

Il ne s'agit ni de le diminuer ni de le réduire, mais bien de le simplifier. Actuellement nous avons un livre pour chaque sujet. Cet éparpillement est une perte de temps, tant pour l'enseignement que pour la préparation des classes. Il ne faut pas oublier que nous n'avons qu'une heure de français. Il faudrait donc trouver un manuel avec lequel il y aurait possibilité de transférer d'un sujet à l'autre sans changer de livre . . . un manuel du genre "livre unique" que le CPEF a introduit au programme cette année pour les 3e et 4e années. Dans ce livre nous trouvons la lecture, l'orthographe, la grammaire et des exercices de composition. Voilà la raison de son titre: Livre Unique. C'est un tel livre qu'il nous faudrait pour les autres années scolaires, et cela dans un avenir rapproché. Etant moi-même membre du CPEF, je connais les difficultés qui surgissent quand on essaie de faire un tel changement, mais il faudrait quand même se hâter, car c'est là une nécessité urgente.

Actuellement je me demande si nous ne ratons pas notre coup avec nos livres de lecture qui sont des traductions des livres anglais. Ces histoires n'intéressent pas les enfants, parce qu'ils les ont déjà lues en anglais. De plus, le vocabulaire y est pauvre et terne et les phrases, lourdes et mal construites. Il faudrait des livres de lecture qui donnent à nos élèves un vocabulaire vivant, riche et varié; le sens de la phrase française, du génie français; une heureuse initiation à la rédaction française; le goût de la littérature. Présentement nos livres de lecture sont fournis gratuitement par le Département d'Education. C'est là une des raisons qui nous font tant hésiter avant de les changer. Mais franchement et sincèrement je me demande si nous ne faisons pas plus de tort que de bien avec ces livres, si nous ne détournons les jeunes de la lecture française. N'est-ce pas suffisant alors pour avoir hâte qu'on trouve un bon livre et qu'on le fasse accepter par le Département. J'ai hâte aussi qu'on trouve une grammaire dans laquelle les exercices seront variés, vivants et pétillants d'esprit français.

Les instituteurs ne sont pas trop préparés à l'enseignement du français, puisqu'à l'Ecole normale on n'y fait aucun apprentissage sérieux dans ce domaine. Il est donc urgent et important de mettre dans leurs mains des manuels qui leur serviraient non seulement de guide, mais où ils trouveraient minutieusement élaborée la méthode à suivre. Ainsi ils n'auraient qu'à suivre toutes les indications pour rendre leur enseignement vivant, cohérent et fécond.

Nous vivons dans un siècle d'évolution rapide. Je l'ai déjà dit et je le répète. Les manuels changent, les méthodes évoluent, le milieu se modifie. En effet, la centralisation nous cause un gros problème . . . un problème que nous ne pouvons ni éviter, ni ignorer. C'est justement à cause de cette situation nouvelle qu'il faudrait faire quelques changements aux règlements concernant les examens.

Actuellement un élève de 8e année doit avoir une moyenne de 50 pour cent dans toutes les matières. S'il subit un échec dans un ou deux sujets, il peut monter de classe, mais il doit cependant reprendre les sujets manqués. Comme dans la plupart des écoles l'heure de français n'est pas enseignée à la même heure pour les grades intermédiaires et supérieurs, il est impossible pour l'élève de reprendre son sujet manqué. De plus, au point de vue psychologique il y a un grand pas entre la 8e et la 9e année. En 9e les élèves sont au "High School" et pour eux commence toute une nouvelle vie scolaire. Ils voient d'un bien mauvais oeil la nécessité de descendre en 8e, car pour eux c'est s'abaisser. D'ailleurs, que feraient-ils en 8e puisque le français n'est pas enseigné à la même heure? Il faudrait donc faire comme en anglais: exiger une moyenne de 50 pour cent et les laisser passer en 9e, échec ou non. Cela semble peut-être une concession regrettable, mais nous n'y pouvons rien. Inutile de nous leurrer, de nous attacher obstinément au passé. Il faut envisager la situation telle qu'elle est. Nous traversons une ère nouvelle, que nous le voulions ou non.

Pour finir, j'ai quelques voeux à formuler. Je souhaiterais voir à l'avenir des rencontres fréquentes entre l'ACFC et le personnel enseignant. Ces rencontres pourraient se faire au moyen du visiteur des écoles, de l'exécutif de l'AFCIS et celui du CPEF, et même sur le plan local. En se rencontrant souvent pour discuter amicalement, ouvertement, franchement les problèmes et échanger nos points de vue, on arrivera à une franche collaboration. Ce manque d'union nous est nuisible. Si nous étions solidement fondus en un seul bloc, nous parviendrions vite à l'épanouissement et au rayonnement de notre culture française.

J'aimerais aussi que l'ACFC s'engage à trouver des personnes aptes à la représenter dans les différents secteurs de son activité, et pas toujours les mêmes personnes pour des activités différentes. Qu'elle s'assure que la personne la représentant dans tel ou tel domaine soit qualifiée et bien préparée à la fonction qu'elle doit remplir. Pour ce qui concerne l'enseignement, j'aimerais qu'une personne qualifiée et expérimentée la représente auprès de la STF et du ministère, je voudrais aussi que ces relations soient bien suivies. Qu'on établisse un climat de confiance et de fraternité entre la STF et l'ACFC. C'est seulement ainsi qu'on obtiendra quelque chose.

J'aimerais que l'ACFC encourage les normaliens à passer leurs semaines d'enseignement expérimental dans des écoles où l'on enseigne le français de l'ACFC. Que l'ACFC demande aussi au ministère de l'instruction publique des cours d'été avec crédits pour les cours de français. Ainsi les professeurs seront préparés à l'enseignement du français. On donne des crédits pour n'importe quel cours, pourquoi ne pas en avoir pour des cours de français de l'ACFC?

Pour résumer mon exposé, j'aimerais que l'ACFC simplifie le programme, modifie les règlements concernant les examens, établisse des rencontres fréquentes entre l'ACFC et le personnel enseignant, trouve des personnes aptes à la représenter dans les différents secteurs de son activité, entretienne des relations suivies avec le ministère et, finalement, fasse des démarches auprès du ministère pour obtenir des cours d'été avec crédits pour l'enseignement du français.

C'est seulement dans ces conditions que nous formerons des petits Canadien français fiers et convaincus de leur valeur ethnique. Il faut que l'ACFC nous aide. Il faut que les parents nous aident en parlant le français à leurs enfants. Une heure c'est trop peu pour leur apprendre une langue, et surtout pour la leur faire aimer. Que tous se mettent à l'oeuvre. L'heure est à l'action. La cause en vaut le prix.

Mlle Catherine DUPONT,
institutrice au couvent
Jésus-Marie de Gravelbourg.

Aspect culturel

M. Georges-E. Parent, de Gravelbourg, commença son discours en donnant les titres de noblesse qui lui valaient d'être membre du panel des novateurs: père de huit enfants, Canadien français fier de l'être. Fier de se réclamer d'une culture répandue sur les cinq continents et qui, après une période de stagnation, reconquiert sa place, s'achemine même vers des sommets encore jamais atteints. Car l'orateur n'entend pas restreindre la culture française à ses nombreux écrivains et penseurs. Il songe aussi à maints autres domaines, par exemple l'électricité où le pays de France semble le plus avancé, et l'aviation. "Je ne veux pas dire que la France a plus d'électricité ou plus d'avions que les autres pays. Non. C'est la qualité et le génie qui ont présidé à ces réalisations qui la mettent en avant des autres."

Ici en Amérique du Nord, dit-il, c'est le groupe canadien-français du Québec qui est le plus progressif. Dans le domaine artistique et culturel, le Québec dépasse tout ce qui se fait sur ce continent. Dans le domaine économique, on assiste à un réveil qui équivaut à une révolution. Et surtout, la réorganisation du système scolaire en fera le meilleur qui existe présentement. Aussi, des observateurs indépendants vont jusqu'à dire que le Québec rattrape le temps perdu à raison de dix ans par mois. Tellement que le gouvernement de l'Ontario a envoyé des spécialistes au Québec pour y étudier le nouveau programme d'études.

"C'est parce que je me réclame de cette culture que je suis ici. Oh! Je sais que la situation n'a pas toujours été telle. Pendant bien longtemps nous avons piétiné, tâtonné, perdu du temps en discussions. De plus, certains semblaient tout faire pour empêcher les jeunes Québecois d'obtenir le niveau de culture nécessaire de nos jours. Ceux-là ne comptent plus et n'exercent aucune influence . . . De plus cette évolution rapide fait peur aux 'conservateurs', mais ils n'y peuvent rien et ils devront ajuster leur optique aux nouvelles conditions."

Ici en Saskatchewan, continue M. Parent, si nous voulons être objectifs, nous devons admettre que nous n'avons pas été touchés profondément par ce mouvement de rajeunissement. Pourtant ça bouge, depuis quelques mois . . . Certains voudraient que ça aille vite, car ils prétendent que nous n'avons plus de temps à perdre; chaque mois, semaine, jour, heure jouent contre nous. Certains, ne voyant aucune solution, ont tout lâché et ont décidé froidement de s'intégrer dans la masse anglo-saxonne. D'autres enfin reconnaissent bien intérieurement que nous reculons sur tous les fronts, mais ils ne veulent pas l'admettre publiquement et s'acharnent à défendre des bribes de français ici et là.

"Il ne m'appartient pas de dire qui a raison, mais comme les autres j'ai droit à mes opinions", dit M. Parent. Aussi affirme-t-il que la situation du français en Saskatchewan n'est pas rose présentement: la loi accorde bien, dans certaines écoles, une heure de français, mais cette heure est battue en brèche en bien des endroits; ailleurs elle est assaisonnée de conversation anglaise sous le fallacieux prétexte qu'il faut faire des bilingues de nos petits concitoyens des autres nationalités. "Quand comprendrons-nous que ce ne sont pas les autres qui sont à sauver, mais les nôtres? Nous ne ferons jamais des Canadiens français de ceux qui nous entourent. Notre problème c'est celui-ci: Nos petits enfants pourront-ils rester des Canadiens français?" Or, avec une seule heure de français par jour, à l'école, cela est absolument impossible.

Ici le conférencier fit allusion à l'enquête du professeur Dulong, au Manitoba. "Il a répété au moins en trois occasions que le langage parlé au Manitoba est pauvre: mélange d'anglicismes, pauvreté du vocabulaire, tournures de phrases qui sont des traductions littérales de l'anglais au français . . . Il a bien spécifié que la situation n'était pas désespérée, puisque les enfants parlaient encore un peu le français. Mais il a dit, et je cite: 'La seule solution à ce problème, c'est que la langue française devienne la langue d'enseignement et ne soit plus considérée comme une matière à apprendre'. Je crois que pour nous (en Saskatchewan) la situation est la même . . ."

M. Parent, quittant l'école, pénètre ensuite dans les foyers. Pas tous, mais un grand nombre font entendre le "hit parade' américain de 8 h. a.m. à 5 h. p.m., alors qu'il cède la place à la télévision anglaise. Si le téléviseur est fermé, on lit le journal "Leader Post" ou Selection du Reader's Digest anglais. Des fois, le Sélection est en français, mais il faut se rappeler qu'il contient des articles traduits généralement de l'anglais au français. (Toujours selon le conférencier: en Saskatchewan il y a environ 35 abonnés au "Devoir", 100 à "La Presse", 50 à "L'Action"; il entre peut-être 100 copies de revues françaises ou québécoises qui ne sont pas des traductions; la Relève compte quelques centaines d'abonnés; **La Liberté et le Patriote** en compte également plusieurs.)

Allons-nous laisser les choses continuer comme présentement, ou allons-nous réagir? Si nous décidons de cesser la lutte, tout est réglé, laissons tomber nos noms français et appelons-nous "Coutioure, Beurnier", etc. Si nous voulons rester ce que nous sommes ou devrions être, soyons énergiques et courageux et apprenons à dire NON et OUI.

Non, quand on veut agrémenter l'heure de français d'English-French, quand on veut cesser l'enseignement du français aussitôt le concours de l'ACFC terminé; non, à ceux qui veulent forcer nos enfants à apprendre leur religion en anglais, "nous souvenant que nous seuls les parents devons décider dans quelle langue nos enfants prieront leur Dieu"; non, à ceux qui sous prétexte de bonne entente voudront nous faire taire . . .

Oui, à ceux de nos commissaires d'écoles qui donneront l'ordre à leurs professeurs de se servir de la langue française pour enseigner les matières au programme, en attendant que nous ayons un programme pensé en fonction de notre culture et de nos besoins; oui, à ceux qui exigent que les professeurs de français aient les diplômes nécessaires et donc soient plus compétents.

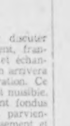
Il faudra aussi avoir le courage de demander des spécialistes qui nous aideront à organiser notre vie culturelle pour qu'elle ait quelque chance de survivre et de vivre enfin. Il faudra penser aux problèmes qui nous confrontent aujourd'hui en 1963. Il faudra cesser d'avoir peur et de prendre des chances, dans le but de forcer la main aux autorités civiles, pour notre droit naturel de rester nous-mêmes. Il faudra parler français dans nos maisons, et forcer les enfants à le parler. Il faudra amener graduellement les enfants à écouter la radio française, chaque jour, en attendant d'avoir la télévision française.

Mais surtout, il faudra se rappeler que "sans l'école, nous sommes voués à l'anglicisation". Ici l'ACFC a un rôle de premier plan à jouer. Jusqu'ici elle a eu pour principale fonction d'organiser et de corriger les concours de français. Aujourd'hui posons nos conditions et laissons accomplir ce travail par ceux qui taxent. Surveillons par la suite nos intérêts, mais ce travail d'examen ne devrait plus être fait par notre Association.

Celle-ci devrait avoir plutôt pour rôle d'entrer en contact avec nos gens partout où ils se trouvent, les alimenter en nouvelles, faire études et enquêtes, préparer des projets (par exemple "regrouper nos forces dans 2 ou 3 grandes unités, afin que nous comptions pour quelque chose, et où nous pourrions avoir nos écoles bien à nous"). Pour tout cela, il faudra démocratiser l'ACFC afin que les gens s'y sentent chez eux. Présentement ils sont sous l'impression que l'ACFC appartient à 5 ou 6 individus qui dirigent . . .

CHEVELLE 1964





La splendide série de nouvelles voitures Chevelle allie à un chic et un luxe très particuliers des prix et des dimensions qui font innovation. Avec son empattement de 115" — soit quatre de moins que les modèles classiques — la Chevelle est moins longue, moins large et moins haute que la voiture ordinaire. Toutefois, la plupart des dimensions intérieures sont, à un pouce près, celles des modèles classiques 1964. La Chevelle présente un nouveau type de cadre périmétrique, conçu pour chacune des quatre principales carrosseries. Ci-dessus, on voit le coupé super sport Chevelle Malibu.

"Qu'attendez-vous de l'ACFC?" s'est-on demandé au congrès de Ferland

Le congrès régional de l'ACFC (de la région sud-ouest de la Saskatchewan) à Ferland donna lieu à de nombreux discours, mais nous n'avons reçu que les textes de ceux qui ont été prononcés par "les novateurs" au cours de la soirée, en plus de celui du président régional, M. Alfred Chabot. C'est pourquoi nous publions cette semaine les discours de Mlle Catherine Dupont et de M. Georges Parent, tous deux de Gravelbourg. La semaine dernière paraissaient ceux de MM. Alfred Chabot et Gilbert Dupas et de Mme Alfred Chabot.

Nous ajoutons ici, grâce aux notes prises par les secrétaires du congrès, un résumé des discours prononcés dans l'après-midi par les orateurs du premier panel et des questions-réponses qui suivirent les discours.

* * *

Les 150 personnes présentes à ce congrès avaient à étudier le thème suivant: "Qu'attendez-vous de l'ACFC?" C'est pourquoi, après la prière récitée à 3 h. p.m. par M. l'abbé A. Moquin, curé de Laflèche, le discours d'ouverture par M. Alfred Chabot, président, et le mot de bienvenue de M. l'abbé Joseph Bernier, curé de Ferland, et un rapport du congrès des commissaires de langue française (à Ottawa le 30 mai dernier) par M. Valmore Couture, le reste de la journée fut consacré à analyser le thème général sous deux aspects: le passé et l'avenir.

C'est le R. P. Benoit Paris, O.M.I., visiteur des écoles, qui présenta à l'auditoire les membres du premier jury, invités à parler des réalisations de l'ACFC depuis cinquante ans: M. Dumont Lepage, gérant de CFRG, modérateur, M. l'abbé Roger Ducharme, aumônier général de l'ACFC, M. Rolland Pinsonneault, propagandiste de l'ACFC, et M. Raymond Marcotte, gérant de CFNS.

M. l'abbé R. Ducharme

M l'abbé Ducharme, ayant à parler des réalisations culturelles et éducatives de l'ACFC, indiqua tout d'abord ce que le Canada doit aux Canadiens français et, plus précisément, ce que la Saskatchewan doit à l'ACFC fondée en 1912 pour promouvoir l'avancement religieux, culturel et linguistique des Canadiens français de la province. Que de services rendus depuis 50 ans pour faciliter le travail des communautés religieuses et de diverses organisations (par exemple des Dames de Ste-Anne, membres de l'Action catholique), pour enrichir les nôtres des valeurs de la civilisation française, pour toujours continuer cette tâche encore difficile de nos jours! L'ACFC a su se faire connaître partout dans la province et a su toujours répondre à ceux qui sollicitaient sa collaboration. C'est grâce à elle que 36,000 des 59,000 Canadiens français de la province parlent encore leur langue maternelle. Et toujours elle aida les collèges Mathieu de Gravelbourg et Notre-Dame de Prince-Albert, les journaux de langue française (dont **La Liberté et le Patriote**), les deux postes de radio, CFRG de Gravelbourg et CFNS de Saskatoon, les commissaires d'écoles, les étudiants (par l'obtention de bourses d'études), l'AFCIS qui maintient le niveau pédagogique des instituteurs de langue française, sans oublier qu'elle organise annuellement concours oratoire, festival, etc.

M. R. Pinsonneault

M. Pinsonneault montra que l'ACFC fait connaître ses vues, ses droits et son idéal par son comité des relations extérieures: visites aux cercles locaux ou régionaux, articles dans les journaux, excursions de liaison française, rencontre avec le ministère de l'Instruction publique, congrès généraux ou régionaux, visiteur d'écoles, concours de français annuel, contacts multiples avec des hommes du gouvernement (comme les Turgeon, les Dunning, les Gardiner, etc.) qui ont pris intérêt à la cause canadienne-française . . .

M. Marcotte, troisième orateur, expliqua comment l'ACFC ne peut vraiment servir la population que dans les limites des moyens financiers qu'on met à sa disposition. Or 50 pour cent de ces revenus viennent de l'extérieur (Conseil de la vie français, dons de l'Est, communautés religieuses, legs par testaments), le reste étant le fruit de contributions paroissiales ou de l'Assurance-Vie Desjardins.

Après les discours, les auditeurs s'empressèrent de poser des questions très variées aux divers orateurs. Voici un résumé des notes prises par les secrétaires:

L'Action Catholique Rurale, qui dépend de l'évêque, n'a pas été fondée par l'ACFC, mais on peut dire qu'elle n'aurait pas existé si l'ACFC n'avait pas formé des chefs de langue française.

Le directeur de l'enseignement du français s'occupe de préparer les programmes, d'organiser et de faire exécuter tout enseignement du français en Saskatchewan. On ne sait pas au juste quelle est son autorité.

En 1935 une résolution réclamait de déménager le secrétariat de Vonda à Regina. Le changement se fit de Vonda à Saskatoon, surtout pour raison d'économie, car on y obtint un logis de $60 par mois. A l'avenir, l'Université de la Saskatchewan s'occupera des instituteurs, et donc Saskatoon semblerait préférable à Regina.

Sur 3,000 élèves qui ont écrit l'examen de français en juin dernier, il n'y en avait que 182 en 11e année et 109 en 12e. Il semble que beaucoup de jeunes quittent l'école après leur 8e année, mais de ce nombre plusieurs s'orientent vers les deux collèges.

Collège pédagogique

C'est bien entendu qu'il y aurait avantage pour nos futurs instituteurs d'aller étudier au Collège Pédagogique Bilingue d'Edmonton. Mais on prévoit que l'Université de Saskatchewan exigera bientôt un cours de trois ans pour l'obention du brevet d'enseignement, et la présence des étudiants à Saskatoon facilitera les rencontres entre eux et le secrétariat de l'ACFC. La question de Regina est suspendue seulement . . . Les plans de construction semblent indiquer que le Teachers' College sera à Saskatoon, non sur le campus de l'Université.

Au sujet des pourparlers entre l'ACFC et le gouvernement: en 1954 le programme de français a été refait au complet, des démarches furent entreprises pour le faire accepter, mais on rencontra de nombreux obstacles. Cependant, en 1960 le ministère l'accepta, après avoir soumis notre programme à l'Université. Le ministère alors reconnut ce programme et les notes obtenues aux concours de l'ACFC en 11e et 12e années. On a continué les démarches pour obtenir deux crédits pour la grammaire et la composition, sans succès jusqu'ici. On continue à faire pression. Les examens "passent" au nom du ministère.

Le gouvernement n'a absolument rien fait du point de vue financier.

Les objections fournies par le ministère contre l'acceptation entière du programme: il s'inquiète de ce que font les "Anglais" pendant l'heure de français; le programme anglais est déjà surchargé; le personnel français n'a pas la compétence requise; il encourage nos futurs instituteurs à suivre des cours dans l'Est.

La compétence exigée par l'ACFC pour l'enseignement du français: diplômes requis par les lois de la province; certificat de l'ACFC; école normale dans l'Est, de préférence. Mais comme pour le moment on manque de professeurs, il faut bien accepter ceux qui se présentent . . .

Français à l'école

On dit que l'heure de français, dans certaines écoles, est enseignée en même temps que l'English-French. L'ACFC est au courant de cette situation, dans son ensemble. Elle sait qu'une chaîne d'éléments amène cette condition. Prendre une attitude dépend du milieu, des commissaires, des intéressés, des circonstances, et de situations parfois très difficiles. L'ACFC ne peut intervenir efficacement que lorsqu'elle trouve les éléments lui permettant d'agir . . . et aussi à condition qu'on lui fournisse les moyens financiers, le personnel enseignant, etc.

Il y a deux ans MM. Dugas et Bazinet ont fait une enquête au sujet de l'enseignement du français en Saskatchewan. Outre les rapports officiels qui ont été publiés, les deux enquêteurs auraient envoyé des rapports confidentiels. Les auditeurs réclament la permission de les publier.

Lors d'une réunion à Ottawa, M. Dugas aurait demandé qu'on sépare les questions de religion et de langue. Car la religion n'a pas trop d'importance en ce qui concerne les possibilités d'obtenir gain de cause. Lorsque l'on traite avec le gouvernement de questions concernant strictement le français, les démarches furent effectuées auprès du ministère par l'Association des commissaires. Vous possédez une culture. Présentez-la pour ses valeurs réelles, sans y mêler la religion . . .

L'après-midi a donc été consacré, en quelque sorte, à étudier la pensée "traditionnelle" de l'ACFC, comme disaient certains congressistes. On vanta les oeuvres accomplies. Et il semble qu'il faut conclure de tout cela que: sans l'ACFC les examens de français disparaîtraient, journaux et postes de radio en seraient amoindris, les Caisses populaires seraient moins nombreuses; quant au secrétariat, il semble être fixé pour très longtemps encore à Saskatoon; un organe officiel d'information coûterait trop de temps et trop d'argent; pour trouver un secrétaire compétent, il faudrait lui payer un salaire d'au moins $12,000 qu'on ne possède pas, etc.

Ceci acquis, les orateurs du soir voulurent jeter plutôt un regard vers l'avenir. Car, dit le Père Paris: "Le passé de l'ACFC peut être éloquent, non comme tombeau, mais comme lumière qui permet de voir les valeurs sur lesquelles on peut bâtir l'avenir. Il s'agit donc de créer des forces d'action, les solutions suivront."

C'est en toute fidélité à cette ligne de conduite que furent prononcés les discours de M. G. Parent (Aspect culturel), Mme Alfred Chabot (Relations extérieures), Mlle Catherine Dupont (Aspect éducationnel) et M. Gilbert Dupas (Aspect économique), discours publiés ci-joints ou la semaine dernière.

Durant la période de questions-réponses qui suivit ces trois discours on aborda maints domaines. Voici les notes consignées par les secrétaires:

1—Au cours primaire, la langue française devrait être la première; et ensuite, au cours supérieur, on pourrait introduire l'anglais.

2—Un des congressistes précisa cependant que le programme du Québec ne nous convient pas. Il suggéra donc que le programme bilingue de l'Ontario soit adopté, car il a fait ses preuves et donné des résultats satisfaisants. Qu'on l'étudie, qu'on l'adapte aux conditions de la Saskatchewan, qu'on le présente au ministère de l'Instruction publique et qu'on insiste pour qu'il soit accepté.

Action immédiate

3—Quelqu'un suggéra une action immédiate: que les institutrices enseignent le français toute la journée durant les trois premières années, avec l'autorisation des commissaires locaux, avec l'appui des parents, et en utilisant un programme déjà préparé par l'exécutif . . . Mais un autre préfère qu'on prépare un tel programme, qu'avec tact et diplomatie on le présente au ministère, et qu'on persiste jusqu'à ce qu'il soit accepté. S'il y a refus de la part du ministère, alors, on en tentera l'essai malgré tous les obstacles.

Me Marcel Préfontaine, de Saskatoon, eut la responsabilité de tirer les conclusions de ce congrès qui "a repassé ce que l'ACFC a fait, ce qu'elle fait, ce qu'elle devrait faire. Le congrès n'a pas suggéré de méthodes pratiques, n'a pas présenté de résolutions sérieuses, n'a pas offert de solutions aux nombreux problèmes."

Il affirma que le problème réel est fondé sur ce principe: rien ne se perd, rien ne se crée. Le foyer est à la base. Si nous vivions une vie canadienne-française intense, des spécialistes surgiraient. Nous ne croyons pas assez en ce que nous voulons faire. Nous vivons de l'énergie que nos parents nous ont donnée.

Le congrès, continua-t-il, réclame des spécialistes qui pourraient aider à résoudre les problèmes actuels. De tels hommes ne peuvent pas se sacrifier.

"Tenir, c'est pouvoir"

En ce qui concerne les problèmes à l'école et à la maison, Me Préfontaine affirma qu'il est possible d'apprendre les deux langues ensemble. Tenir, c'est pouvoir; Etablir des règlements à la maison, c'est réussir.

La résolution concrète serait que chaque congressiste décide de se faire un apôtre du français, qu'il nettoye son propre foyer, qu'il rayonne autour de lui. Un chef entraîne les autres. Et puis, que chacun, ayant fait sa propre part, sache travailler avec ses compatriotes au sein de l'ACFC, association provinciale dont l'exécutif représente tout le peuple. On doit sans doute réétudier l'organisation de l'exécutif, on ne peut nier que l'administration du secrétariat est difficile et trop surchargée, mais il importe de travailler tous ensemble.

Continuons, ajouta-t-il, à demander des relations plus étroites avec le ministère. Prenons conscience qu'une vague en faveur du français surgit dans la province, à la fois pour des raisons culturelles et pratiques. Mais soyons sur nos gardes, car la centralisation scolaire à la mode, sous prétexte de réunir de plus grands groupes d'élèves pour leur donner une meilleure instruction et de mieux contrôler les biens universels, peut entraîner le culte de la culture unique en Saskatchewan. Nos efforts pour conserver la langue française sont donc un obstacle à la centralisation. Continuons ces efforts avec persévérance, prévoyance, p r u d e n c e. Nous sommes dans la bonne voie, car Jean XXIII lui-même dans "Pacem in Terris" a rappelé les droits intangibles des minorités.

Ces derniers mots mirent fin au congrès de Ferland. Depuis ce jour il semble que les discussions n'ont fait que s'intensifier entre "traditionalistes" et "novateurs", si l'on en croit ceux qui ont envoyé à **La Liberté et le Patriote** les textes de quelques discours et le cahier de notes des secrétaires du congrès. Espérons que d'autres personnes présentes à ce congrès enverront de plus amples renseignements à ce sujet.

Solennité

de la fête de

Sainte Thérèse

au

SANCTUAIRE DE LA PETITE THÉRÈSE

à Wakaw, Sask.,

LE 3 OCTOBRE 1963

— PROGRAMME —

du 24 septembre au 3 octobre — Neuvaine solennelle

Prières de la neuvaine et grand-messe chaque soir à 7 h. 30

le 3 octobre — Solennité de la fête de sainte Thérèse

Messes basses: 7 h., 8 h. et 9 h. a.m.

Grand-messe pontificale: 10 h. 30 a.m.

Bénédiction du Saint Sacrement à 7 h. 30 p.m.

Arborfield

Réunion de la L.F.C.

Vingt-deux membres de la Ligue des Femmes Catholiques et leur aumônier, M. l'abbé M. Van den Akker, se réunirent à la demeure de Mme E.-L. L'Arrivée pour l'assemblée du mois de septembre.

On annonça que la Ligue compte maintenant 51 membres; deux de ceux-ci quittèrent la paroisse dernièrement. Après avoir rappelé aux dames que leur contribution à la Caisse de Bienfaisance est due, le Père Van den Akker donna une courte explication sur les encycliques du Pape Jean XXIII, suivie d'une discussion par tous les membres.

Le goûter fut servi par Mmes P. Fields et Kennedy; le prix d'hôtesse fut gagné par Mme P. Cox. La prochaine réunion aura lieu chez Mme L. Hartman. On espère que tous les membres s'y rendront.

Montmartre

Mariage Perron-Rothe

Le samedi 14 septembre, à 1 h. p.m., M. l'abbé C. D. Gibney, curé de la paroisse Sts-Martyrs-Canadiens de Regina, bénissait le mariage de Mlle Carolyne Rothe, fille de M. et Mme Fred Rothe, de Regina, à M. Gérard Perron, fils de M. et Mme Damien Perron, de Montmartre.

La mariée entra dans l'église au bras de son père. Elle était vêtue d'une robe en poult-de-soie avec longue traîne et portait un bouquet de roses nuancées et un collier de perles blanches, cadeau du marié. Son voile était retenu par une couronne de perles blanches. La dame d'honneur, Mme Beth Cox, future belle-soeur de la mariée, et la fille d'honneur, Mlle Rita Perron, soeur du marié, portaient des robes courtes identiques en poult-de-soie bleu turquoise avec bouquet d'oeillets roses. Elles étaient accompagnées de MM. Carl Rothe et Bernard Perron, frères des mariés.

Après la cérémonie religieuse, tous se rendirent à la demeure du marié, où il y eut réception pour 30 personnes. La table d'honneur était garnie du gâteau de noces et de fleurs. Le toast fut porté à la mariée par M. Carl Rothe; le marié répondit gentiment. Les parents des mariés adressèrent aussi la parole. M. Jean Perron, oncle du marié, rappela plusieurs souvenirs de la vie passée du marié.

M. Louis Fournier ajouta quelques mots et offrit aux jeunes époux des voeux de bonheur et de succès dans leur nouvelle vie.

Les nouveaux époux partirent en voyage de noces au Dakota Nord. A leur retour, ils résideront à Regina.

Çà et là

Les Dames de l'Autel désirent annoncer que leur souper annuel aura lieu le dimanche 6 octobre. Elles souhaitent à tous la bienvenue.

MM. Henri Giroux, Luc Perron et Léo Perras se sont rendus au Scolasticat visiter le R. F. Cyrille Giroux.

Val Marie

Çà et là

Mme Mariette Bonenfant, de Berthier, Qué., a rendu visite à son frère, M. Arthur Labelle. Sa nièce, Mlle Marguerite Labelle, l'accompagnait.

M. et Mme Yves Briand sont en voyage dans la province de Québec.

Mme Robert Dickson (Angéline Bergeron), autrefois de Val Marie et résidant à Sudbury, Ont., a donné naissance à un fils, Kelly-Robert.

M. et Mme Prosper Pinel sont allés en visite à Neville en fin de semaine.

Mme A. Vadeboncoeur est en visite chez sa soeur, Françoise (Mme Jos. Marcoux), à Mission, C.-B.

Les professeurs à l'école publique de Val Marie sont: la Rév. Sr Alma-Marie, 1ère année; Mme Noëlla Lemire, 2e année; Mme Germaine Cornet, 3e et 4e années; Mlle Mathilde Yarmic, 4e et 5e années; Mme Rita Demontigny, 6e année; Mme Lilianne Lemay, 7e et 8e années; Mme Victoria Belza, 9e année; la Rév. Sr Berthe-Cécile, 10e année; la Rév. Sr Jeanne-Françoise, 11e année; la Rév. Sr St-Lionel, principale, 12e année.

Sincères remerciements à M. Philippe Gosselin, d'Assiniboia, qui a bien voulu se charger de la 9e année durant la première semaine de classe.

17ième DIM. APRÈS LA PENTECÔTE



Pratiquez entre vous l'humilité, la douceur, la patience, vous supportant mutuellement par amour, soucieux de garder cette paix qui vous lie les uns aux autres, afin que, dans l'Esprit, vous ne fassiez qu'un. (Eph. 4, 2-4)

Société Catholique de la Bible

A mesure que j'ai pénétré davantage dans le sein de la nature, j'ai plus profondément respecté son Créateur. — BUFFON.

Gravelbourg

Va-et-vient

Mme Ena Gauthier et sa fille, Yvette, ainsi que Mme Florence Pinsonneault sont parties passer un mois de vacances à Hawaii.

Mme Iram Syoan, de Chicago, Illinois, soeur de M. Hollebeke, est en promenade chez M. et Mme Odiel Hollebeke.

MM. et Mmes Emile Levac et Aimé Auger sont partis à Vancouver.

Parmi les étudiants partis à l'extérieur, on remarque M. Roger Piché, cours d'entrepreneur de pompes funèbres à Regina, Mlles Marion Huel, Irène Godin, T. Keck, Diane Marchand et Georgette Bourgeois, ainsi que M. Georges Mailhot, à l'Université de Saskatoon.

MM. et Mmes Henri et William Carrier, ainsi que Mme Yvette Carrier, tous de Cantal, M. et Mme Fred Fortin, de New Westminster, C.-B., Mmes B. Germain et Bertholet, de Regina, sont venus aux funérailles de M. P. Morissette.

Mlle Denise Morissette, d'Edmonton, Alta, est venu passer un mois de vacances chez M. et Mme Paul Bouvier.

Mme Marie-Anne L'Heureux est partie passer un mois de vacances chez M. et Mme Paul Bouvier.

Mme Marie-Anne L'Heureux est partie passer un mois de vacances chez ses fille et gendre, M. et Mme Georges Marchessault, à New Westminster, C.-B.

Wolseley

Naissances

A M. et Mme Murray Chatterson (Robyn Barnes) est né un fils, le 10 septembre.

A M. et Mme Lorne Gervais est né un fils le 11 septembre.

Retour aux études

L'ouverture des classes de l'école Ste-Anne eut lieu le 3 septembre. La Rév. Sr Aquinas prit la charge des grades 5 à 8, et Mme Henri Coueslan, celle des grades 1 à 4. Une cinquantaine d'élèves se sont inscrits à cette école.

Parmi les enfants de la paroisse qui poursuivent leurs études au dehors, il y a Paul Bairnes, 2e année en Commerce à l'Université de Saskatoon; Rose-Marie Wrobel, 4e année en Service social, à l'Université de Manitoba; Joan Wrobel, étudiante garde-malade chez les Soeurs Grises de Regina; Gérald Coueslan, 1ère année d'Université au collège Campion de Regina; Dolorès Tourigny et Norma Zaza, à l'Académie du Sacré-Coeur de Regina; Denys Tourigny, au collège Mathieu de Gravelbourg; Marjorie Bieber, 4e année en Education, à l'Université de Saskatoon.

Ça et là

Le 29 août, M. l'abbé F. Marcotte bénissait l'union de Mlle Sylvia Ruzicka à M. E. Matusko, en l'église Ste-Anne.

M. et Mme Gordon Keith et leurs enfants, de Neilberg, Sask., passèrent une fin de semaine chez des amis, dernièrement.

M. et Mme Emile Tourigny allèrent reconduire leur fils, Denys, au collège de Gravelbourg et en profitèrent pour aller visiter leurs nièce et frère, Mme A. Chabot et M. l'abbé Chabot, à Willow-Bunch.

Mme Alphonse Pitre reçut la visite de sa parenté de Winnipeg, Man., dernièrement.

M. Raymond Langlois, de la Gendarmerie Royale, vint conduire sa femme et ses fillettes chez ses parents, M. et Mme Gédéon Langlois, avant de s'embarquer pour l'Europe pour trois semaines.

Mlle Evelyn Ruzicka a accepté un emploi à Regina.

Mme Maurice Tourigny, de Val Caron, Ont., et ses deux filles, Mmes Thérèse Syba et Evelyne Marleau, de Sudbury, Ont., passèrent une couple de semaines chez les familles Dolter et Tourigny. Mme Tourigny visita surtout son frère, M. Raymond Dolter, qui est gravement malade à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina.

Mlle Sandra Cieckiewicz est à suivre un cours de coiffeuse à Regina.

L'ACFC vous parle . . .

du français, pourquoi?

Du français, oui; chaque langue porte en elle une forme de pensée, une vision du monde unique et irremplaçable. Elle nous permet de pénétrer l'âme d'un peuple et de profiter de ses expériences comme de ses leçons.

Nous pourrions tout autant louer la langue anglaise, allemande ou russe. Tous les pays possèdent leurs richesses propres et la voix particulière qui les exprime. La multiplication des langues, chez un peuple, le multiplie d'autant de la valeur des autres par les connaissances nouvelles qu'il acquiert et les moyens d'expression dont il est rendu capable.

Un moment de réflexion

Si nous insistons pour que le français garde sa place dans notre vie, ce n'est donc pas en vue de nier ou de mépriser les autres valeurs, mais de les augmenter. Il suffit ordinairement de vouloir l'école pour que la connaissance de l'anglais soit assurée. Tout concourt à en montrer l'importance; vie économique, vie politique, vie sociale, vie artistique. Il n'est donc pas nécessaire d'épuiser nos efforts pour promouvoir ce qui se propage comme de sa propre nature.

Il n'en va pas ainsi quand il s'agit du français. Dans notre milieu, la vie politique ne le favorise pas et le dollar ne le commande pas. Il s'agit, pour nous canadiens-français, d'acquérir une culture à cause de sa valeur propre et par nos seuls moyens.

Mais l'ambiance n'est pas là pour nous stimuler et la pression économique n'est pas assez forte pour nous y obliger. En somme, il s'agit pour nous de demander à tout un peuple ce qui ailleurs ordinairement est le privilège des plus favorisés. Ces parents vraiment cultivés veulent, bien avant le dollar quotidien, s'assurer que leurs enfants vivront une vie foncièrement humaine que seules la connaissance et l'appréciation des richesses humaines peuvent donner. Cette catégorie de gens se rencontrent dans certains foyers, et on les retrouve relativement nombreux dans leurs enfants aux universités.

Ce n'est pas facile d'apprendre une langue. Il faut de l'effort, il faut des sacrifices. Mais on ne manque pas d'être saisi d'étonnement quand on voit des gens consentir à des années d'étude et au sacrifice de petites fortunes pour apprendre une ou deux langues en plus de leur langue maternelle alors que plusieurs des nôtres, alors qu'ils en ont déjà deux en somme dès le berceau, sont prêts à tout abandonner pour eux-mêmes et pour leurs enfants.

1980

A une époque où l'instruction et l'éducation sont d'une si grande importance, à une époque où la spécialisation s'accentue tous les jours, à une heure de l'histoire où la vie nationale ou même internationale devient chose de tous les jours, on ne peut se contenter de l'à peu près, d'une éducation de "bouts de corde" et d'une langue "joual". Il faut des outils perfectionnés et des outils dont on connaît le maniement.

Nos jeunes ne vivront pas leur vie d'adultes en 1925 ou en 1940, mais en 1980. C'est pour cette vie avec toutes les exigences qu'elle comportera qu'il nous faut les préparer. Inutile donc de repenser la vie à la manière du passé et dans les circonstances où nous l'avons vécue. En éducation, il ne peut s'agir que d'un seul "temps": celui auquel demain l'enfant aura à faire face.

C'est pour cette génération de demain que nous devons bâtir des fondations solides. Pour mieux contribuer à l'effort de culture et de civilisation, l'A.C.F.C. met tout un cours de français à la portée de vos enfants. Qu'est-ce donc que l'A.C.F.C.? direz-vous peut-être. L'A.C.F.C. c'est vous, c'est moi. Elle est ce que chacun la fait par son action propre: les chefs choisis par nous, les réunions que vous tenez, l'action que vous organisez, l'école à laquelle vous vous intéressez, la contribution financière que vous apportez.

Des erreurs nous guettent

Des erreurs nous guettent. Ce serait une erreur, par exemple, de refuser sa contribution. Alors qu'un cours de langue coûte vingt dollars de l'heure, l'A.C.F.C. en offre un à toute la famille pour cinq dollars par année. Puis, vous le savez, une association ne peut vivre de l'air du temps tout comme si la pluie était de la soupe et la neige de la fricassée.

L'Association doit encore compter sur ses chefs laïcs de tous les milieux. Le prêtre doit remplir ses devoirs de prêtre et de citoyen. Mais il revient tout d'abord au laïc d'assurer la vie française, même, si pour une raison ou pour une autre, le prêtre ne peut apporter son concours. C'est aux parents d'assurer pour leurs enfants la forme d'instruction et d'éducation qui convient à leur foi, à leur origine nationale et à leur destinée.

Conclusion

Nous sommes à un tournant de l'histoire. Reste à savoir si nous opterons pour une éducation de haute valeur ou si nous nous contenterons de nous faire les serviteurs de ceux que bien gauchement nous imitons. La langue française survivra-t-elle? Oui, si nous le voulons.

Benoit PARIS, O.M.I.,
visiteur des écoles,
directeur d'enseignement.

Willow-Bunch

Ça et là

M. et Mme Paul-Emile Piché et Mme Joseph Bruneau et sa fille, Ovilda, sont allés à Gravelbourg le lundi 16 septembre, visiter M. et Mme Antonio Grégoire, ainsi que la fille religieuse de Mme Bruneau, au Monastère du Précieux-Sang.

M. Omer Mondor a conduit son frère, Robert, la semaine dernière, à Lebret, où se dernier sera en charge des sports à l'école Indienne.

M. et Mme Wilfrid Benoit et leur fille, Marguerite, ainsi que M. et Mme Rosario Grégoire et leur fils, Claude, sont partis pour Lebret le samedi soir 7 septembre, afin d'assister aux derniers voeux du R. F. Lionel Benoit, O.M.I., fils de M. et Mme Benoit.

Mme Marshall, de Buffalo, New York, a rendu visite à sa soeur, Mme Gérard Duperreault, dernièrement.

M. Gérard Mondor a conduit sa mère, Mme Gabriel Mondor, à Regina, pour un examen médical. Mme Annie Mondor les accompagnait.

Mlle R. Rondeau, accompagnée de Mmes Alice Bonneau et Ovila Chabot, se rendit à Regina, y visiter Mme Henri Cayer, patiente à l'hôpital des Soeurs Grises depuis quelque temps.

Mme Jean Bonneau est allée à Regina, dernièrement, pour examen médical.

Mme Albert Lambert est revenue récemment de l'hôpital de Regina, où elle fut patiente pendant plusieurs semaines.

Mme Alex. Lespérance est patiente à l'hôpital de Moose Jaw, depuis quelque temps.

M. et Mme Antonio Grégoire, de Gravelbourg, sont venus visiter leurs parents, le mercredi 11 septembre.

Bienvenue à Mlle Denise Préfontaine, de Lisieux, actuellement matrone à l'hôpital local; son frère, Victor, enseigne à l'école supérieure de Willow-Bunch.

Mlle Thérèse Piché, étudiante à l'Institut pédagogique de Regina, est venue visiter ses parents, M. et Mme Paul-Emile Piché, le dimanche 22 septembre.

Mlle Linda Dann est la nouvelle assistante-secrétaire au magasin coopératif, remplaçant Mme Yvonne Dosch, déménagée sur une ferme à l'est du village. M. Delphis Savoie remplace M. Dawson, qui ira demeurer en Colombie-Britannique.

M. G. Dumonceau est allé chercher sa belle-mère, Mme Tougas, qui a passé quelque temps chez sa fille, Mme E. Martin, après son séjour à l'hôpital de Moose Jaw.

Ferland

Dames de Ste-Anne

Le conseil des Dames de Ste-Anne fut réélu pour l'année 1963-1964: présidente, Mme Joseph Couture; vice-présidente, Mme Walter Morissette; secrétaire, Mme René Fauchon. Font partie du service diocésain: spirituel, Mme Homer Barsalou; éducation, Mme Laurier Chabot; recrutement, Mme Pauline Boisvert; service social, Mmes Trefflé Brisbois et Edmond Tardif; loisirs, Mme Roméo Morin; radio, Mme Lucien Beaudoin; publicité, Mme Adrien Brisbois.

M. l'abbé J. Bernier, curé de Ferland, fut nommé aumônier diocésain des Dames de Ste-Anne.

Etudiants

Bons succès aux collégiens, Joseph Morin, à Prince-Albert, Raoul Massé, Iréné Brisbois, André Morin, Denis Chabot, Léonard Tardif, Robert Laberge et Adrien Brisbois, à Gravelbourg.

Les étudiantes au couvent de Gravelbourg sont Mlles Camille Chabot et Alfreda Morin.

Activités paroissiales

Les activités paroissiales ont recommencé après les vacances. Les Guides et Jeannettes, Scouts et Louveteaux ont tenu leur réunion respective le 8 septembre, sous la direction de leurs chefs et cheftaines. M. l'abbé J. Bernier assista aussi aux réunions et donna une conférence sur les principes de bases nécessaires dans la vie. Les réunions ont lieu deux après-midi par mois.

Ça et là

Mlle Monique Morin est en convalescence chez ses parents après avoir subi une opération à l'hôpital de Gravelbourg.

M. et Mme Ernie Kupchyk et leurs enfants, de Regina, visitèrent leurs parents, M. et Mme Louis Fournier.

Mlle Adrienne Chabot a accepté un emploi à l'Hôpital de Gravelbourg.

M. et Mme André St-Jacques et leur bébé, de Glentworth, ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme Rosaire Chabot, dimanche dernier.

M. Edmond Chabot est allé travailler à Regina.

Meyronne

Va-et-vient

MM. Roger et Richard Monette, fils de M. et Mme Gérard Monette, ainsi que M. François Monette, fils de M. et Mme Marcel Monette, sont de retour au collège Mathieu de Gravelbourg. Meilleurs succès dans leurs études.

M. et Mme Léo Brisebois et leur bébé, Maurice, de Winnipeg, Man., ont passé une semaine chez leur mère et grand-mère, Mme Yvonne Brisebois, et rendirent visite à leurs oncle et tante et cousins, MM. et Mmes Jim et Gérard Brisebois et Hector Massé.

M. l'abbé Richard Larivière se rendait à l'hôpital St-Joseph de Regina pour y accompagner un malade.

Saskatoon

Ça et là

Etaient en visite chez Mme A. Couture, Mme J. Smyth, de Berrie, Ont., et ses deux filles, Mme P. Kelly, de Berrie, et Mme E. Brick, de Toronto, Ont., ainsi que M. et Mme Joseph Robert et leurs enfants, Jeanne, Emile et Denis, de Rankin Inlet. M. Robert est le frère de Mme Couture.

M. et Mme Adrien Baril, de Haney, C.-B., et Mlle Jacqueline Baril, de Vancouver, C.-B., visitaient Mme G. Masson et les familles Marcotte, récemment.

M. Roger Dupuis, de Ste-Foy, Qué., était de passage à Saskatoon, récemment, pour affaires. Il visita ses nombreux amis.

M. et Mme Alfred Champagne se sont rendus aux funérailles de leur cousin, M. Guy Vielfaure, à La Broquerie, Man.

M. l'abbé A. Ouellet, curé, et les paroissiens souhaitent la bienvenue à M. le Dr et Mme Charles-Jules Lamarre et leur famille, ainsi qu'à Mlle Rose-Annette Desbiens.

Mlles Sylvia et Marilyne Bandet poursuivent leurs études à l'Institut des Filles de la Providence, à Prince-Albert. Mlles Simone Landry et Denise Neault vont au couvent de Prud'homme.

M. et Mme Onil Loiselle et Mme A.-Y. LeGars sont revenus enchantés de leur voyage en Europe.

Sincères condoléances à Mme Florence Landry, à l'occasion du décès de son frère.

M. et Mme Omer Archambault sont déménagés à Gravelbourg, où M. Archambault fera partie du bureau MacLean et Sirois, avocats. Mme Archambault était employée au poste CFNS.

Mme Marie-Jeanne Lacoursière, étudiante à l'école normale de Saskatoon, a reçu une bourse de $500 du gouvernement provincial pour lui aider à poursuivre ses études.

Rendez-vous des pèlerins à Lisieux, Sask., le 6 octobre

LISIEUX — Le curé du sanctuaire de Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus est heureux d'inviter tous les dévots serviteurs de la Petite Fleur du Carmel, au pèlerinage annuel diocésain, à Lisieux. Il aura lieu, comme d'habitude, en la solennité de la fête, le dimanche 6 octobre. Le pèlerinage sera sous le haut patronage de Son Exc. Mgr Aimé Decosse, évêque de Gravelbourg.

Il y a 45 ans cette année, que le collège Mathieu de Gravelbourg a été fondé. A cette occasion, les Révérends Pères Oblats, qui en ont la charge, ont bien voulu accepter de prendre une grande part au pèlerinage: célébration de la messe, prédication, sans compter que sous leur direction, la chorale des élèves fera les frais du chant à la grand-messe.

Comme par les années passées, la neuvaine préparatoire au pèlerinage sera entendue à la radio, à la prière du matin. Comme l'an dernier, toutes les cérémonies se feront dans l'après-midi seulement, et à l'heure normale. Voici le programme qui se déroulera au sanctuaire:

1 h. p.m., messe basse et confessions.

2 h., chapelet vivant — roses bénites et distribuées — sermons — bénédiction des malades avec le Très Saint Sacrement.

4 h., grand-messe solennelle avec sermons — bénédiction des articles de piété — vénération des reliques.

6 h., souper servi au sous-sol de l'église.

Au printemps dernier, à Lisieux et à St-Georges de Beauce, Qué., on a célébré le jubilé d'argent de prêtrise de M. l'abbé J.-Lucien Poulin, curé de Lisieux. En souvenir, il offrira aux pèlerins, une demi-heure de vues animées silencieuses, et une heure de "veillé en famille" enregistrée sur ruban sonore. Bienvenue à tous et chacun.

Saint-Front

Ça et là

Quelques jours de beau temps permetterent aux fermiers, non éprouvés par la grêle, de ramasser leur abondante récolte. Plusieurs fermiers rapportent des rendements de 30, 40 et même de 60 boisseaux à l'acre de blé no 2 ou 3.

M. Wayne Welte, qui enseignait à Marcelin l'an passé, suit un cours pédagogique à l'Université de Saskatoon. Son frère, Robert, continue ses études au collège St. Thomas More de la même Université, et sa soeur, Elizabeth, fréquente l'école normale de Saskatoon, en première année.

Mlles Aline Le Strat, Yvette et Annette Plamondon prennent leur 12e année à Prince-Albert, Lorraine Plamondon, à Regina, Franceline Montes, à St-Brieux, et Roger Prévost, à Prud'homme.

M. et Mme Emile Boire, de Saskatoon, étaient en visite chez leurs parents, M. et Mme P.-H. Bourque, et chez Paul Moisan et Léon Bourque.

M. et Mme André Régie et leur fils, Maurice, de Watson, étaient chez leurs parents, M. et Mme B. Moisan, le dimanche 15 septembre, à l'occasion du 78e anniversaire de naissance de Mme B. Moisan.

Baptêmes

Le 15 septembre: Laura-Françoise, fille de Louis Bertoncini et de Thérèse Montes, née à l'hôpital de Rose Valley le 31 août. Parrain et marraine, Ferdinand Bertoncini, fils, et Françoise Bertoncini, oncle et soeur de l'enfant.

Le 15 septembre: Linda-Clémentine, fille de Louis Bertoncini et de Thérèse Montes, née à l'hôpital de Rose Valley le 31 août. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Basset, amis de la famille.

Radville

Mariage Binetruy-Hirsch

Le 21 septembre, en l'église de Midale avait lieu le mariage de Mlle Marguerite Hirsch, fille de M. et Mme George Hirsch, de Midale, à M. Albert Binetruy, fils de M. et Mme Henri Binetruy, de Souris Valley. Les garçons d'honneur étaient MM. Gérald Binetruy, frère du marié, et Edouard Martin. Les filles d'honneur étaient Mlles Irène et Jordine Hirsch, soeurs de la mariée.

Soixante invités prirent part à la réception qui eut lieu chez les parents de la mariée. On remarquait des personnes venues de Penticton, C.-B., Calgary, Alta, Weyburn et Estevan.

Au retour de leur voyage de noces, les nouveaux époux résideront à Weyburn.

Ça et là

M. et Mme Régis Bert, de Penticton, C.-B., ont passé une dizaine de jours à Souris Valley et Radville, où ils visitèrent leurs parents et amis. Ils profitèrent de l'occasion pour assister au mariage de leur petit-fils, M. Albert Binetruy.

M. Hector Beaudry a été hospitalisé à Regina.

GRAVELBOURG—CFRG—GRAVELBOURG

710 kc/s jour — 1230 kc/ soir
HEURE NORMALE DES ROCHEUSES

DIMANCHE
10.00—Messe dominicale
11.15—Revue de la semaine
11.30—Terre nouvelle
12.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
1.00—Radio-Journal, Sur quatre roues
2.00—Match intéressé
2.30—Causeries
2.55—Chronique sport.
3.00—Radio-Journal
3.15—Cinéma, miroir du monde
3.30—Orchestre du réseau anglais
4.30—Classiques français
5.00—Radio-Journal, Philosophes et penseurs
5.30—Cabaret du soir qui penche
7.00—Trente minutes d'information
7.30—Cabaret du soir qui penche
7.55—Chronique sport.
8.00—Cabaret du soir qui penche
9.00—Fermeture

LUNDI AU VENDREDI
7.00—Chez Miville
8.00—Prière du matin
8.15—Nouvelles locales
8.20—Soleil Levant
8.30—Partage du jour
9.00—Radio-Journal, Jeunesse Dorée
9.15—Visage de l'amour
9.30—Joyeux Troubadours
10.00—Radio-Journal
10.10—Chronique sport.
10.15—Ce qu'il y a de mieux pour bébé
10.20—Variétés
10.30—Une demi-heure avec . . .
11.00—Musique et chansonnettes
11.30—Lettre à une Canadienne
11.45—Pot pourri musical
12.00—Radio-Journal
12.02—Pot pourri musical
12.15—Nouvelles locales
12.30—Plein Soleil
12.34—D'une page à l'autre
1.00—Comptoir du disque
1.30—Femina
1.45—Requêtes et succès
2.55—Chronique sport.
3.00—Radio-Journal
3.15—Marchand de Sable
3.30—Musique en dînant ou reportage
4.00—Radio-Journal, Psychologie de la vie quotidienne
4.15—Inspecteur Tanguay
4.30—Vie de femmes
4.45—Radio scolaire
5.00—Coeur à coeur
5.30—Club 710
7.00—Trente minutes d'information
9.00—Le bel âge
9.30—Nouvelles de CKSB

LUNDI
5.15—Club Photographie
6.00—Petit ensemble vocal
6.15—Politique
6.30—Radio-Sacré-C.
6.45—Chapelet
7.30—Sur toutes les scènes du monde
9.40—La revue des arts et des lettres

MARDI
5.15—Fantaisies musicales
6.00—Rien qu'une chanson
7.30—Hier et aujourd'hui
8.00—Concerts symphoniques
9.40—Regards sur le Canada français

MERCREDI
5.15—A votre santé
6.00—Petit concert
7.30—Concert du mercredi
9.40—L'homme américain

JEUDI
5.15—Fantaisies musicales
6.00—Variétés de Québec
7.30—Petites symphonies
8.00—Allegro
8.30—Musique de chambre
9.40—Place publique

VENDREDI
5.15—Fantaisies musicales
6.00—Chorales du Canada français
7.30—Festivals
9.40—L'histoire à quatre voix

SAMEDI
7.00—Radio-Journal, Soleil Levant
8.00—Prière du matin
8.15—Nouvelles locales et agricoles
8.30—Variétés
9.00—Chronique de terre et de mer
9.30—Aventures de Tintin
10.00—Radio-Journal
10.10—Chronique sport.
10.15—Folklore
10.45—Le lied
11.00—Opéra du samedi
1.30—Concert international
2.55—Chronique sport.
3.00—Radio-Journal
3.15—Vatican II
3.30—La langue bien pendue et le français universel
4.00—Compositeurs de France
5.00—Radio-Journal et reportage
5.30—Jazz Club
6.45—Chapelet
7.00—Trente minutes d'information
7.30—Visite aux chansonniers
7.55—Chronique sport.
8.00—Mensonges d'Ulysse
8.10—Aux portes de la nuit
9.00—Musique de danse
9.30—Nouvelles de CKSB

Spiritwood

Personnel à l'école séparée

Deux cent trente-neuf élèves se sont inscrits à l'école séparée pour la nouvelle année scolaire: grade 1, 30 élèves, Sr M.-Luc-du-Sauveur, institutrice; grade 2, 23 élèves, Mme Cornelia Pearson; grade 3, 25 élèves, Mlle Josephine Kowalczyk; grade 4, 19 élèves, Mlle Marguerite Larsen; grade 5, 23 élèves, M. Edgar Ruel; grade 6, 20 élèves, M. Robert Hetu; grade 7, 18 élèves, Mme Madeleine Beauchesne; grade 8, 18 élèves, Sr M.-Ste-Thérèse-de-Marie; grade 9, 17 élèves, Sr M.-St-Ignace (supérieure); grade 10, 16 élèves, et grade 11, 17 élèves, Sr M.-Elisabeth-de-la-Ste-Trinité; grade 12, 13 élèves, Sr M.-Ste-Juliana (principale).

Ça et là

M. et Mme E. Tremblay, de Vancouver, C.-B., sont en visite chez leur fille, Mme Aimé Henri, et autres parents à Léoville, Big River et Laventure.

Bienvenue à M. et Mme F. Beauchesne et à leur famille, de Léoville, qui sont déménagés à Spiritwood.

Les paroissiens ont appris avec regret le départ de M. l'abbé C. Provencher, vicaire, pour la paroisse de Batoche, après une visite à ses parents malades à Montréal.

Responsables:
Denis Létourneau
Georges Allaire

OPINIONS

OPINIONS est une expression franche d'idées et de réflexions proposées à nos compatriotes du Manitoba et de la Saskatchewan. Les responsables d'OPINIONS désirent remercier la direction de "La Liberté et le Patriote" pour l'espace qu'elle a bien voulu mettre à leur disposition.

Ils invitent leurs confrères étudiants qui seraient intéressés à participer à cette section, à soumettre leur plan au secrétariat: OPINIONS, 194, rue Despins, St-Boniface, Manitoba.

Révolte de 1885

En 1885, l'atmosphère était tendue dans les Territoires du Nord-Ouest. Etouffés par la colonisation, un grand nombre de Métis du Manitoba, cherchant plus d'espace et de liberté, avaient émigré et s'étaient installés sur les bords de la Saskatchewan. Mais là aussi la marée montante de la colonisation ne tarda pas à les atteindre.

Le bison, soutien des Indiens et des Métis, disparut complètement. Le gouvernement fédéral parqua les Indiens sur des réserves, et, en retour de leur droit au sol, que ceux-ci lui cédaient, il ne leur procura qu'une subsistance presque dérisoire. Quant aux Métis, le gouvernement leur refusa et des titres légaux pour les terres qu'ils cultivaient, et les secours auxquels ils avaient droit.

La souffrance était grande, et grand aussi le mécontentement parmi les premiers occupants du sol. Les Métis réclamèrent leurs droits auprès du gouvernement fédéral pendant plusieurs années. Leurs demandes étaient appuyées par des personnages importants: missionnaires, magistrats, évêques et par la législature du Nord-Ouest elle-même. Mais le gouvernement fit la sourde oreille et ses fonctionnaires travaillaient à augmenter l'irritation par leur comportement injuste envers les premiers colons. Exaspérés, les Métis eurent recours à Louis Riel, qui une première fois, avait su faire respecter leurs droits.

Celui-ci revint de l'exil au milieu de ses frères et se mit aussitôt à l'oeuvre: il présida des assemblées, prononça des discours, dressa et fit signer des requêtes. Mais Riel avait été traqué et persécuté pendant son exil, et, sous la tension mentale produite par cette persécution, son intelligence avait faibli. Elle succomba sous l'effet des préoccupations et du travail ardu du nouveau mouvement. En 1885, Riel était halluciné. Ainsi il projettait de réformer le gouvernement de l'Eglise et d'établir le Pape à Montréal. Riel a contribué à l'insurrection des Métis; il a contribué davantage peut-être à leur défaite en les empêchant de combattre alors qu'ils avaient pour eux tous les avantages stratégiques.

Au début, Riel croyait pouvoir forcer le gouvernement fédéral à ses demandes en créant l'agitation dans le territoire. Mais Ottawa ne semblait pas entendre les revendications des Métis. La première bataille eut lieu près du Lac-aux-Canards. Un détachement de police à cheval et de volontaires, au nombre de cent cinquante hommes, escortant un convoi de provisions, rencontra une bande d'une cinquantaine de Métis, conduite par Riel et son lieutenant Gabriel Dumont, qui les attaqua et les repoussa. La police et les volontaires durent retourner à leur base. La nouvelle de cette victoire se répandit dans le Nord-Ouest comme une trainée de poudre. Mais grâce à l'influence des missionnaires la plupart des Indiens et des Métis ne prirent pas les armes. Seuls les Cris s'unirent aux rebelles. Il y eut des soulèvements près de Battleford et du fort Pitt, et à Batoche, le centre des colonies métisses. Au Lac-à-la-Grenouille, près du fort Pitt, les Indiens massacrèrent neuf hommes, dont deux missionnaires, et amenèrent comme prisonniers un certain nombre de femmes et d'enfants.

Averti du danger d'une insurrection généralisée, le gouvernement fédéral prit la détermination d'agir. Il fit appel aux milices et en peu de temps, grâce au Pacifique-Canadien, quatre mille miliciens de l'Est s'étaient joint à quatre mille hommes de l'Ouest pour faire face aux insurgés. L'armée était commandée par le général Middleton. Middleton, arrivée à Qu'Appelle avec le gros des forces, forma promptement ses plans pour écraser les rebelles dans tous les centres à la fois, en prenant le chemin de fer du Pacifique-Canadien comme base de ses opérations. Le colonel Strange et le colonel Otter furent chargés de pacifier les Indiens et les réduisirent en peu de temps. Le général Middleton se réservait l'attaque sur Batoche, où Riel s'était retiré avec ses partisans.

Middleton laissa le fort Qu'Appelle le 16 avril, et, douze jours après, atteignit la traverse Clarke, sur la Saskatchewan. Il divisa ses forces en deux parties égales, qu'il lança de chaque côté de la rivière, dans la direction de Batoche.

Dumont avait vu dès la bataille du Lac-aux-Canards que le gouvernement fédéral ne voudrait aucun compromis et qu'il faudrait faire la guerre aux armes. Dès l'arrivée de l'armée de Middleton, Dumont, comprenant la supériorité en nombre de l'armée fédérale, avait voulu faire une guerre d'escarmouche et ne jamais permettre un combat de face avec les troupes canadiennes. Mais Riel n'avait pas voulu agir parce qu'il espérait toujours pouvoir effectuer une entente avec le gouverement fédéral. Aussi avait-il permis à Middleton de descendre la Saskatchewan sans lui barrer la route, alors que Dumont voulait harceler le contingent canadien et lui infliger ainsi une défaite petit à petit.

Alors les éclaireurs Métis apportèrent la nouvelle que le contingent de Middleton n'était qu'à quelques milles de Batoche. Dumont parvint enfin à convaincre Riel qu'un combat était inévitable et Riel mit son lieutenant en charge de la défense de Batoche. Dumont rassembla environ cent cinquante hommes et se porta à la rencontre des quatre cent cinquante hommes de Middleton, à Fish Creek, coulée par où les Canadiens devaient passer et lieu qui se prêtait facilement à l'embûche. Mais les éclaireurs de Middleton déjouèrent les plans de Dumont et les Métis ne purent arrêter la marche des Canadiens. Dumont se replia sur Batoche.

Riel décida, contre l'avis de son lieutenant, de jouer le tout pour le tout dans un dernier combat à Batoche. Fidèle à son chef, Dumont prépara les défenses et attendit les Canadiens qui arrivèrent le 9 mai. Les Métis soutinrent tous les assauts durant les trois premiers jours du siège. Mais le quatrième jour, ils manquèrent de munitions et ne purent résister au contingent de Middleton qui avait été doublé par des renforts. La petite force métisse d'environ trois cent cinquante hommes se dispersa. Dumont se sauvait aux Etats-Unis, alors que Riel se livrait après quelques jours aux autorités canadiennes. Les insurgés étaient vaincus, après avoir fait preuve de beaucoup de courage et d'habileté.

Denis LETOURNEAU.

Supplément

Socialisation et socialisme, pourquoi pas "societisation"?

Le 28 mai, donc quelques jours avant sa longue agonie, le bon pape Jean adressait à la conférence nationale annuelle de l'Action sociale catholique canadienne, une lettre où Il recommandait l'étude de la socialisation, mais invitait les participants à ne pas la confondre avec le socialisme.

Socialisme, socialisation, nationalisation, étatisation, voilà des mots dont on use et abuse beaucoup dans le langage courant.

Mais la grande distinction à faire c'est entre SOCIALISME et SOCIALISATION, entre socialisme selon le sens ususel qu'on lui donne et socialisation dans le sens que lui donne l'encyclique MATER ET MAGISTRA.

* * *

Si on s'en tenait au dictionnaire, la différence entre les deux vocables ne serait pas tellement grande. Mais à l'usage, le mot SOCIALISME a pris un sens bien déterminé, un sens politique. On coiffe en effet de ce titre l'opération de déposséder par rachat, expropriation ou réquisition, les propriétaires de certains moyens de production ou d'échange au bénéfice d'une collectivité. Si cette collectivité est l'Etat, on aura l'étatisation; si cette collectivité est la nation, on aura la nationalisation.

Tel que pratiqué dans les pays totalitaires et tel que prôné dans certains autres pays par les partis socialistes, le socialisme équivaut à l'appropriation par la force ou la pression indue des moyens de production et des services. Et il s'accompagne d'un mépris de la personne humaine, d'une négation du droit de propriété privée, d'une conception matérialiste de la vie.

Voilà pourquoi Pie XI a cru devoir écrire, suivant la synthèse qu'en donne Jean XXIII: "On ne peut admettre en aucune manière que les catholiques donnent leur adhésion au SOCIALISME modéré, soit parce qu'il est une conception de la vie, close sur le temporel . . . soit parce qu'il poursuit une organisation sociale de la vie commune au seul niveau de la production, au grand préjudice de la liberté humaine; soit parce qu'en lui fait défaut tout principe de véritable autorité sociale".

Voilà le socialisme qui est condamné par Pie XI, condamnation reprise par Pie XII, et Jean XXIII, dans MATER ET MAGISTRA où l'on trouve pourtant un éloge de la SOCIALISATION.

Si Pie XI a bien défini le socialisme qu'il condamne, et ses successeurs avec lui, Jean XXIII définit à son tour la SOCIALISATION qu'il recommande.

A vrai dire, le mot SOCIALISATION ne figure pas dans le texte latin qui est officiel. Mais il figure dans le texte italien et la traduction française. Et l'on doit croire que le traducteur n'aurait pas employé ce vocable explosif sans avoir pressenti le Pontife suprême.

L'usage . . . catholique . . . du mot SOCIALISATION remontrerait en 1960 alors que le cardinal Tardini, secrétaire d'Etat, écrivait à la Semaine Sociale de Grenoble. Le traducteur de MATER ET MAGISTRA l'a introduit dans son texte à la place de "développement des relations sociales" qui eut été une traduction littérale. L'expression correspond à "une multiplication progressive des relations dans la vie commune; elle comporte des formes diverses de vie et d'activités associées et l'instauration d'institutions juridiques".

De ce paragraphe du texte français de l'encyclique de Jean XXIII et des paragraphes suivants où le mot "socialisation" revient neuf fois, il ressort que, loin de signifier comme le socialisme l'appropriation par l'Etat des moyens de production, c'est l'extension progressive des rapports sociaux "qui se réalise SURTOUT par les corps sociaux intermédiaires et les initiatives sociales diverses." (Jean XXIII)

* * *

En France, le président de la Fédération des Syndicats Agricoles vient de faire une suggestion qui ne manque pas d'intérêt. M. Gérard de Caffarelli propose de substituer au mot SOCIALISATION celui de SOCIETISATION qui exprimerait le phénomène de la multiplication et de l'extension des sociétés, des groupements sociaux.

Le mot est mal sonnant, convient M. Caffarelli, mais l'est-il plus que démocratisation, que décentralisation, qu'automatisation ou automation? "Les mots sont faits d'abord pour faciliter l'expression plus exacte de la pensée, dit-il encore. Et à ce titre, mieux vaut un terme moins "esthétique", mais disant bien ce qu'il faut désigner, qu'une formule plus facile, mais équivoque et susceptible d'induire en erreur. Dans MATER ET MAGISTRA, ce qu'on désigne dans le texte français par socialisation ne signifie pas une quelconque invitation à accepter, sinon à contribuer au progrès d'un socialisme par ailleurs condamné dans le même document. Mais le fait est que "socialisation" n'en est pas moins utilisé en ce sens. De bonne ou de mauvaise foi.

Voilà pourquoi la revue PERMANENCES fait sienne la suggestion de substituer le mot SOCIETISATION à celui de SOCIALISATION qui est plus équivoque.

Quoi qu'il en soit du terme employé, retenons l'enseignement que Jean XXIII rappelle dans sa lettre et qui est favorable à la socialisation opérée par les corps intermédiaires.

Louis-Philippe ROY,

(L'Action — Editorial du 22 août 1963)

La paix sur la terre, objet du profond désir de l'humanité de tous les temps, ne peut se fonder ni s'effermir que dans le respect absolu de l'ordre établi par Dieu.

Jean XXIII.

* * *

. . . si les pouvoirs publics viennent à méconnaitre ou à violer les droits de l'homme, non seulement ils manquent au devoir de leur charge, mais leurs dispositions sont dépourvues de toute valeur juridique.

Jean XXIII.

Art poétique

un cri
rien d'autre qu'un cri
un jaillissement du coeur
torturé
le calme est turbulent
il faut le mouvement
aborder l'absurde
et trouver l'absolu
vaciller dans l'insolite
jaillir
mais tordre et souffrir
gémir et éclater
un cri
avant tout
un cri
le temps stagne
le clair est grisé
il faut
troubler
tenter la mort
valser avec le néant
l'indéfini
qui crie le souvenir
un délire qui jeûne
et qui éclate
nait le vrai
ah!
crier!
pour crier!

Jean ROGER.

Partageons notre trésor



"... mais mes principes protestants étaient trop persistants".

Le bon exemple et la prière apportent le miracle de la grâce

Quel est, selon vous, le plus important facteur, après la grâce de Dieu, qui puisse conduire un ami non-croyant au giron de l'Eglise? C'est le bon exemple. Aucune discussion ne le remplacera. "Ce que vous êtes, dit le dicton, vaut plus que ce que vous dites". Les actions surpassent les paroles, et votre religion semblera d'autant plus profitable que ces effets sur vous seront remarquables.

Notre-Seigneur disait: "Ce n'est pas celui qui dit: 'Seigneur, Seigneur', qui entrera dans le royaume des cieux mais bien celui qui fera la sainte volonté de mon Père qui est dans les cieux" (Matt. 7, 21). Notre-Seigneur nous dit encore que la meilleure façon de gagner des âmes est de donner le bon exemple: "Qu'ainsi donc luise votre lumière devant les hommes, afin qu'ils voient vos bonnes oeuvres et qu'ils glorifient votre Père qui est dans les cieux" (Matt. 5, 16).

Cette vérité est illustrée par la conversion de Mme Joseph Schatz, de North Platte, Nebraska. "Je reçus une éducation congrégationaliste et j'étais très active dans les organisations de mon église. Mais mon intérêt à la religion catholique s'alluma lorsque je fréquentai un jeune homme, catholique exemplaire. Je devins amoureuse de lui et mes efforts se multiplièrent pour essayer de comprendre sa foi. Mais mes principes protestants étaient trop persistants.

"Pendant quelque temps, nos dissidences religieuses menacèrent de rompre nos fréquentations. Mais sa vie exemplaire me permit de comprendre que même si je ne pouvais pas adopter sa foi, ça ne serait pas trop difficile d'élever nos enfants dans cette croyance. Et nous nous sommes épousés. Je l'accompagnais à la messe tous les dimanches dans l'espoir de m'habituer à aimer la religion. Mais pendant une année, j'essayais en vain.

"Tout de même, je continuai à lire de la littérature catholique et à invoquer l'aide divine. Je fus beaucoup impressionnée par le livre du cardinal Newman, 'Apologia'. Et tout à coup, mes prières furent exaucées. Le dimanche précédant le jeudi de l'Ascension, Dieu, dans sa Bonté infinie, accomplit en moi un miracle.

"Je réalisai soudain que je ne doutais plus de la religion catholique et que c'était seulement la force de mes anciennes habitudes qui m'empêchait d'accepter cette nouvelle croyance. Lorsque le prêtre parla de la fête de l'Ascension qui approchait, je me sentis très réjouie. Je désirais ardemment embrasser la Foi.

"Je le dis aussitôt à notre curé, le Père P. McGuard, qui m'avait instruite dans la foi catholique. Avec plaisir il me reçut dans la sainte Eglise du Christ en ce grand jour de la fête de l'Ascension. J'étais très heureuse de recevoir la sainte communion pour la première fois. Ma joie était d'autant plus grande que ce jour marquait aussi notre premier anniversaire de mariage.

"Ce fut le plus beau jour de ma vie. Il y a maintenant 40 ans de cela. Deux de nos filles sont religieuses de la Ste-Croix, les deux autres ont épousé de fervents catholiques. Jamais je ne pourrai assez remercier le bon Dieu de m'avoir donné ces deux grands cadeaux: sa sainte foi et le gentilhomme qui me l'apporta."

* * *

Le R. P. John O'Brien aimerait que d'autres convertis lui envoient leurs nom et adresse à l'Université Notre-Dame, Notre-Dame, Indiana, afin qu'il puisse écrire l'histoire de leur conversion.

Le rôle des petites soeurs

Lucette a l'air songeur,
Car Georges, son grand frère,
Garçon très tapageur,
Veut jouer à la guerre.

Or, son petit coeur
N'aime pas la bataille.
Elle frémit de peur
Songeant à la mitraille.

Elle a lu que "Là-bas",
Sur la terre ennemie,
Beaucoup de nos soldats
Tombent, privés de vie.

Que de parents en pleurs,
Epouses, soeurs ou mères,
Maudissent les horreurs
De ces funestes guerres.

"Non, je ne puis vraiment
"Georges, répète-t-elle,
"Faire un amusement,
"D'une chose si cruelle . . ."

Mais lui, très belliqueux,
Brandissant son épée
Dit, d'un air dédaigneux,
"Va-t-en, poule mouillée . . .

"A nous, les fiers garçons,
"La lutte, la victoire . . .
"La poudre, les canons,
"Les combats et la gloire",

Puis, regardant sa soeur,
Tout en haussant l'épaule
Il demande, railleur:
"Quel est donc votre rôle?"

—Oh! notre rôle à nous
Dit Lucette à son grand frère
"C'est de prier pour vous,
"Quand vous faites la guerre."

Une étudiante entre à 14 ans à l'Université

MOUNT CARROLL, Ill. — Il est rare qu'une adolescente de 14 ans commence ses études supérieures.

C'est pourtant le cas pour la jeune Tamar Mont, de Langhorne, Pennsylvanie, qui entre à l'automne au Shimer College, à Mount Carroll, Illinois. Selon les directeurs du collège, elle serait la plus jeune étudiante aux Etats-Unis.

Tamar veut devenir médecin et comme les études médicales sont longues, la jeune fille est heureuse de pouvoir les entreprendre très tôt dans la vie.

Elle ne s'inquiète pas à l'idée de s'inscrire à la Faculté à l'âge d'adolescence, car elle a l'habitude de sauter des classes, et à date, ses camarades étaient toujours 2 ou 3 ans plus âgés. Tamar est plutôt grande pour son âge; elle mesure cinq pieds et six pouces.

Meilleures notes

Le fait d'avoir terminé au high school avec les plus hautes notes lui a donné le courage d'essayer les examens d'immatriculation à l'université. Cette confiance fut justifiée, car elle se classa parmi les meilleurs concurrents.

Le Shimer College a déjà inscrit un jeune étudiant de 13 ans, en 1937. La jeune Tamar ne brise pas le record établi, mais son jeune âge, dans la section féminine, la met en vedette.

Pour rire, les amis

— Enfin Jojo, hurle le professeur, tu ne sais vraiment rien.

— C'est bien pour ça que mes parents m'envoient à l'école.

* * *

Quelqu'un demandait à Bob Hope des nouvelles de son rival et vieil ami Bing Crosby.

— C'est pas croyable comme il a vieilli, répondit-il. Vous me croirez ou pas, mais je l'ai rencontré l'autre jour et il a tellement changé que c'est à peine s'il m'a reconnu.

Tout simplement

Devant le tribunal:

— Accusé, dit le juge, vous êtes condamné à cent trente ans de prison.

Découragé, le condamné s'éponge le front.

— Allons! continue le président d'une voix bienveillante, vous ne ferez que ce que vous pourrez faire.

L'INDÉPENDANCE

Voilà déjà quelque temps que la vague indépendantiste s'est abattue sur le Québec. La lutte qui s'ensuivit entre fédéralistes, autonomistes et indépendantistes a occasionné une mise en vue plus claire des positions soutenues, des forces et faiblesses de chacune de ces positions. Je tenterai en quelques articles d'étudier objectivement la question de l'INDEPENDANCE DU QUEBEC.

A. — Le nationalisme canadien-français

De toutes les facettes que présente l'indépendantisme, il y en a une qui, à mon avis, prime d'abord. Elle constitue à elle seule la base de tout le mouvement indépendantiste, l'impulsion et le courant vital de cet idéal; il s'agit du nationalisme, du nationalisme canadien-français.

LES FAUX NATIONALISMES

Malheureusement à notre époque, le mot nationalisme a habituellement une mauvaise connotation. Ceci s'est produit surtout à cause de la mauvaise presse qu'eut dans les dernières années le nationalisme. Les tristes figures d'Hitler et de Mussolini hantent encore nos esprits. Ce fut au nom d'une vile contrefaçon du nationalisme — qui n'était tout au plus qu'une exaltation débridée d'un égoisme collectif — que ceux-ci ont entrainé, chacun, leur peuple au désastre. Et toujours les noms de Bergen-Belsen et d'Auschwitz résonnent dans notre pensée.

C'est Fidel Castro qui dernièrement fait passer le Cuba derrière le rideau de fer par la porte du nationalisme. Dans les mains des communistes, le nationalisme s'est avéré une arme puissante. En toute occasion, ils s'en servent pour l'avancement de leur cause, si bien qu'on est à se demander si le nationalisme n'est pas colporté, ou bien même produit par les Rouges, pour leur propre outillage. Récemment, je recevais une lettre d'un 'Canadian' flétrissant l'indépendantisme, et disant: "Toutes les divisions dans la société moderne sont propagées et aidées par les communistes, et je suis d'avis que la plupart des séparatistes ont, consciemment ou non, accepté l'aide et la propagande communistes."

Un tel chauvinisme et une telle méfiance à l'égard du nationalisme proviennent du fait que la véritable nature du nationalisme n'est pas suffisamment connue. Ce sont les 'nationalismes' extrémistes qui ont attiré notre attention et imprimé leur marque sur notre esprit. Il s'ensuit une condamnation tacite mais générale du vrai nationalisme. Mais le véritable nationalisme, le nationalisme des hommes honnêtes, n'a rien à voir avec toutes ces contrefaçons de la réalité. Si nous voulons utiliser une comparaison, le nationalisme authentique diffère autant du nationalisme égoiste que l'Amour réel diffère de l'amour sensuel.

LE VRAI NATIONALISME

Le nationalisme est une prise de conscience par un individu de sa responsabilité personnelle envers ceux qui, avec lui, forment une communauté spéciale, une communauté qui cherche non seulement à préserver mais aussi à enrichir son héritage ethnique et culturel.

Souvent le nationalisme se manifeste au niveau émotif. Mais cette constatation ne doit pas nous pousser à le condamner. Au contraire, ceci indique que le nationalisme est tellement humain qu'il peut rejaillir à tous les stages de l'activité humaine. En effet, bien que nous ayons l'habitude de considérer le nationalisme simplement comme une émotion, celui-ci prend en réalité ses racines dans une conception rationnelle et sentimentale de l'homme dans la nation. Ainsi, Radio-Canada présenta lors d'un documentaire une manifestation estudiantine avec pancartes et le slogan "Liberté au Québec", où les étudiants déployaient une émotivité aiguisée. Je suis convaincu que la majorité des participants de cette manifestation auraient pu présenter des arguments solides en défense de leur cause, leur émotivité n'étant qu'une projection à l'extérieur de ce qui s'était bien implanté chez eux. Le nationaliste qui déploie ses convictions peut aussi bien être philosophe qu'homme de rue.

Une nation forme un tout distinct, et chaque individu dans ce tout se doit de travailler au bien-être de sa nation en retour des avantages qu'il en retire. Il vit, pour ainsi dire, dans une camaraderie de lutte, affrontant les mêmes difficultés que son voisin et recueillant avec lui les mêmes fruits que leur aura valus cette alliance. Si donc, au Manitoba français, nous conservons encore un minimum d'éducation française dans nos écoles, c'est que tous ont su lutter pour la conservation de la langue. Ce n'est pas sans difficultés que nous avons acquis un poste de radio et un hebdomadaire français. Aussi c'est avec raison que le Franco-manitobain qui refuse de donner son apport à la lutte sera jugé un lâche, un ingrat, ou tout au moins un ignorant. "Tous pour un, et un pour tous", voilà le mot d'ordre qui devrait lier ensemble les membres d'une nation. Chacun ayant droit à l'aide de ses co-nationaux dans la préservation de sa culture, il s'ensuit que chacun doit contribuer sa part en retour des bénéfices communs qu'il acquiert.

Non seulement le nationalisme est-il légitime, mais il est, en plus, nécessaire. Du fait que nous vivons en société et que nous accédons aux avantages nationaux, nous devons en retour travailler à promouvoir l'avancement de notre nation, et de ce fait augmenter encore les avantages qu'elle peut nous procurer. La nation est une oeuvre communautaire à laquelle il importe que tous participent.

L'ANATIONALISME

Je sais que malencontreusement, de nos jours, on a tendance à opposer nationalisme et internationalisme, rabaissant le premier en faveur du second. L'argument invoqué par les 'citoyens du monde' est que chaque homme est l'égal de son voisin et qu'alors on ne peut se permettre d'oublier certains groupes d'hommes en faveur de nos proches.

Mais c'est à tort qu'on oppose nationalisme et internationalisme. Ces termes sont complémentaires, comme l'indique même leur composition. En effet, inter-national signifie 'entre les nations' requérant ainsi l'existence des nations, existence qui se retrouve chez chaque individu sous la forme de nationalisme qui est la conscience d'appartenir à sa nation et l'acceptation de ce fait en tout lieu et en toutes les circonstances.

La difficulté provient surtout du fait qu'on a identifié internationalisme et anationalisme.

L'anationaliste s'élève au-dessus de toutes les particularités nationales et culturelles, et réclame l'uniformation du monde. Il faudrai, selon lui, rejeter toute loyauté immédiate. Le patriotisme serait illégitime et les diverses cultures ne seraient qu'autant d'attaches émotives et irrationnelles qui retranchent l'homme de l'Humanité. L'idéal serait un monde sans culture, un monde en uniforme excluant toute diversité.

Comme on le voit, l'anationaliste se situe à l'extrême opposé des nationalismes outrés. Mais, à l'occasion d'une inondation, on ne réclame pas plutôt la sécheresse. Un extrême ne saurait répondre à l'autre extrême. L'idéal anationaliste s'avère absurde, car essayer d'oublier les nations dans l'édification de la communauté internationale est aussi inacceptable et impossible qu'oublier les citoyens-individus dans l'édification des Etats eux-mêmes.

L'anationaliste, voulant guérir les maux de la communauté humaine méconnait l'anatomie de son patient. Il ressemble à un médecin qui refuse de considérer différemment les parties diverses du corps humain et qui essayerait tout aussi bien de guérir un cancer de la même façon qu'on guérirait une pneumonie, ou bien encore qui voudrait anéantir les caractéristiques variées des multiples organes parce que l'un d'entre eux ne fonctionne pas bien. Une nation devient extrémiste dans son nationalisme, et il faudrait déraciner le nationalisme de toutes les autres nations. De même que le faux médecin ne ferait que tuer son patient, ainsi l'anationaliste détruirait-il la communauté humaine, si on l'écoutait.

Si l'on refusait à l'homme d'être nationaliste, de travailler au progrès constant des siens, on l'empêcherait en réalité d'être internationaliste vu qu'il ne rendrait à la coopération mondiale qu'un demi-Etat, qu'un groupe sans idéal interne retenu ensemble par le seul entourage économique et démographique — idéal à la Marx peut-être, mais certes idéal morne, inhumain.

Que peut être le but d'une communauté mondiale sinon le progrès spirituel, culturel et économique des diverses nations qui composent cette même communauté? L'anéantissement des nations serait vraiment un pas en arrière, car détruire les parties d'un tout détruit en réalité le tout lui-même.

L'avancement de la communauté mondiale ne se fera que lorsque chaque nation sera libre en elle-même, respirera ce qu'elle est, et ainsi, donnera un plein rendement envers ses nationaux, et envers toute la communauté humaine.

L'écrasement de ce qui est vital à chaque groupe ne saurait produire une vitalité mondiale. C'est pourquoi le nationalisme est si essentiel à l'homme et si noble en soi. Non seulement il ne répugne pas d'être nationaliste et internationaliste à la fois, mais l'un ne peut aller sans l'autre vu que la promotion des nations particulières ne peut que promouvoir la communauté mondiale elle-même.

Sans le nationalisme, sans ce sentiment profond qui sache nous animer en notre être total, toute discussion sur le sujet de l'indépendantisme n'accomplirait rien qui vaille. Ce ne serait que discussion vaine, à savoir si cela paie ou non de sortir de la Confédération, et ainsi notre dignité nationale de Canadiens français serait dégradée, privée de toute vie interne et devenant assujetie au jeu de l'économie et de la matière.

LE NATIONALISME CANADIEN-FRANÇAIS

La question qui se pose maintenant est de savoir si le Canada français constitue une nation. Ceci présente un réel problème sur lequel on a déjà beaucoup disserté. Certains voudraient que "la théorie de deux nations au Canada ne soit que foutaise", alors que d'autres soutiennent le contraire.

Plusieurs camps se sont formés sur la question, surtout à cause d'un malentendu initial dans la définition du terme 'nation'. J'ai jusqu'ici rencontré trois opinions majeures dans l'interprétation de ce mot. La définition la plus propagée parmi les Canadiens français veut qu'une nation soit un groupement à culture distincte, prenant ses racines dans l'Histoire, et ayant des aspirations communes. Les Anglais de leur côté sont surtout tentés de considérer comme nation les habitants de n'importe quel Etat indépendant. En dernier lieu, en science politique on m'a enseigné que la nation est une nationalité — soit un groupe à culture distincte ayant une visée commune — vivant dans un Etat indépendant. Le professeur acceptait qu'il existât deux nationalités au Canada, mais non deux nations.

Comme on le voit, beaucoup de verbiage aurait pu être évité si l'on s'était d'abord entendu sur la définition des termes employés. Et je ne suis pas surpris quand j'entends des tribuns anglais se lever et ergoter pendant quelques heures contre l'idée que le Canada ait deux nations. C'est un peu ce que me disait un certain ami de langue anglaise: "Une nation aujourd'huit veut dire un gouvernement national." Puis il poursuivait en défendant les droits du 'groupe culturel' canadien-français. Si ces définitions lui plaisent, je ne m'y opposerai pas. Son point de vue seul m'intéresse.

Moi-même, j'utilise la définition que nous connaissons le plus: à savoir qu'un groupe culturellement distinct, avec base historique et avenir commun forme une nation. Cette définition ne devrait pas tarder à être la plus répandue, vu la multitude des divers groupes culturels du monde qui réclament leur indépendance au nom de la 'nation'.

Mais revenons maintenant à notre question, à savoir si le Canada français forme une nation. Mois, je dis que oui. Nous avons une histoire distincte dont nous pouvons être fiers; nous existons comme unité distincte et notre mentalité, fort différente de la mentalité anglo-saxonne britannique ou américaine, nous unit face à l'avenir.

Quelques dates, quelques événements parmi bien d'autres démontreront que nous avons réellement laissé notre marque en ce monde:

Mai 1660: Dollard des Ormeaux, avec seize compagnons, livre bataille à sept cents Iroquois. Ce ne sera qu'après une lutte ardue et prolongée que ceux-ci pourront écraser cette poignée de Canadiens. La bataille du Long-Sault décourageait les sauvages d'entreprendre une attaque massive contre la colonie française, et les témoignages de l'époque acclament à l'unanimité Dollard et ses seize comme 'sauveurs de la colonie'.

Septembre 1697: Pierre Le Moyne d'Iberville commandant le 'Pélican', rencontre trois navires de guerre anglais dans les eaux de la Baie d'Hudson. Lutte fort inégale, néanmoins le compte-rendu de la bataille montre un navire anglais coulé, un capturé et le dernier en fuite. Du côté français, le navire canadien est avarié.

Juillet: Victoire de Carillon. Trois mille six cents Canadiens et Français sous le commandement du Marquis de Montcalm repoussent les seize mille hommes d'Abercromby. Après six heures de bataille où l'on voit l'élite même de l'armée anglaise, le régiment écossais, se faire battre par les Canadiens de Lévis, les Anglais en ont assez et retraitent, ayant perdu deux mille hommes contre quatre cents pertes françaises et canadiennes.

Septembre 1813: Bataille de Châteauguay. Les trois cents miliciens de Salaberry mettent en déroute les trois mille Américains du général Hampton.

Puis c'est 1837, c'est St-Denis, c'est la rébellion des Patriotes, rébellion malheureuse, mais qui montra que les Canadiens français ont du cran et qu'ils n'acceptent pas de disparaître.

Et enfin ce sont les luttes pour la liberté, luttes durant l'Union et depuis la Confédération afin de gagner un chez-nous respectable et respecté.

Je n'oublie pas tout de même que nous avons eu comme tout autre peuple nos contretemps avec nos jours de gloire. Mais on juge un arbre par ses bons fruits, et non par le produit de ses branches malades. L'artiste qui ne fait qu'un seul chef-d'oeuvre, ne sera-t-il pas jugé sur ce dernier? De même un peuple s'affirme par ses hauts faits, et de nos hauts faits je suis fier.

Puisque nous existons comme une nation, que nous avons raison d'être fiers de ce que nous sommes, nous pouvons affirmer sans crainte de contredit que le nationalisme canadien-français est légitime . . . et nous est même un devoir. En effet, notre survie, dit-on, tient du miracle. Mais ne dit-on pas aussi, "Aide-toi et le ciel t'aidera"? Sans cette conscience personnelle d'appartenir au groupement canadien-français, nous péririons. Car si nous ne voulons pas exister, nul de nous conservera malgré nous.

(à suivre)

Georges ALLAIRE.



Les jeunes élégantes adoptent la blouse — Le nouveau crêpe d'Arnel-et-polyester est le chef de file du grand renouveau de la blouse cet automne. Son apparence riche et souple se révèle dans plusieurs modèles d'allure jeune et élégante comme cette blouse de Stein Win qui est d'entretien facile.

Billet du vendredi

CLAUDE MELANÇON NOUS CONDUIT À PERCÉ

La morue joua un rôle considérable dans l'histoire canadienne. Ce poisson à chair épaisse et blanche, qui sèche sans difficulté, contribua d'abord à la découverte de la Nouvelle-France. C'est à cause de lui que naquit entre la France et l'Angleterre cette rivalité, sur les côtes de l'Amérique du Nord, qui tourna au conflit, et c'est lui qui provoqua à la fin, entre autres raisons, la conquête par Londres de ces arpents de neige dédaignés par Voltaire, Choiseul, Louis XV. Seule Madame de Pompadour vit clair alors, s'employant trop tard à faire construire des vaisseaux qui voleraient au secours du Canada.

Au dix-septième siècle, Percé et le territoire avoisinant étaient partie intégrante de l'Acadie, dépendant des Denys, "seigneurs de la côte depuis Canso jusqu'au Cap-des-Rosiers." A l'époque, Percé était un port de pêche où parfois l'on voyait, dans la bonne saison, jusqu'à cinq cents barques ancrées à proximité du fameux Rocher percé, cependant qu'une dizaine de navires attendaient leur chargement à destination de l'Europe. Des centaines d'hommes campaient près des grèves, auxquels se joignaient autant d'Indiens venus de partout, qui refoulaient jusqu'à l'île Bonaventure.

* * *

Par la suite, Percé devint un établissement de pêche sédentaire, et l'on y vivota du poisson pendant plus d'un siècle, les habitants étant soumis à une sorte de servage par les capitalistes anglo-saxons, propriétaires des pêcheries. Cela commença de changer après 1913, avec l'apparition du chemin de fer, et les bonnes routes continuèrent l'oeuvre de celui-ci, y amenant par l'automobile des touristes par milliers.

On ne va plus à Percé à cause de la morue, sinon pour en manger, mais pour l'âpre et grandiose splendeur de ses paysages. Les pêcheurs d'autrefois, dont l'immense majorité ne virent jamais la beauté autour d'eux, seraient étonnés aujourd'hui de l'attrait qu'exercent le Rocher qui s'avance dans la mer comme un navire, l'Ile Bonaventure où nichent, couvent et vivent des milliers d'oiseaux aquatiques, le Pic de l'Aurore et le mont Sainte-Anne, l'Anse du Nord et la fameuse Muraille où le Cap Barré le dispute, pour le pittoresque, aux Trois Soeurs. C'est ce merveilleux site géologique, comptant des millions d'années d'âge, que présente Claude Mélançon dans un ouvrage aussi attrayant qu'utile: **Percé et les Oiseaux de l'Ile Bonaventure.** (1)

* * *

Mélançon connaît ce pays de Percé depuis longtemps. Il le fréquente depuis sa prime jeunesse ou à peu près. Avec ses goûts de pêcheur et de naturaliste, d'amateur d'histoire et de légende, ses connaissances du folklore, son intérêt pour les arts paysans, ce sens de l'observation et les soucis d'esthétique obligatoires chez un écrivain comme lui, on imagine le parti qu'il sut en tirer.

Au vrai, il résuma et condensa peut-être un peu trop, car ceux-là sont rares qui n'ont pas l'impression de rester sur leur faim, ayant parcouru son livre. Ils restent sur leur faim et il y a de quoi. Car, ayant dit ce que sont Percé et sa population, leur histoire en bref, les savoureuses légendes qui expliquent l'appellation de certains lieux, il souligne les beautés à ne pas manquer, dit comment s'y rendre et dans quel sens il faut les apprécier, goûter, savourer, après quoi il s'offre comme guide sur l'île Bonaventure, où les oiseaux de mer émigrent chaque année pour nidifier, y élevant leurs petits dans l'effroyable vacarme de leurs cris pointus et multipliés par l'écho. On a idée de leur armée, apprenant que les seuls fous de Bassan y comptaient 22,000 couples en 1962.

Les autres espèces sont moins nombreuses, dont neuf sont surtout remarquables, du cormoran à aigrette au pétrel de Leach. La plupart des gens l'ignorent, mais une quinzaine de familles vivent l'été sur l'Ile Bonaventure, qui passent l'hiver sur la terre ferme, comme les oiseaux.

L'ILLETTRE.

(1) **Les Editions du Jour**, Montréal.

Vaccin anti-rougeole disponible au Canada

MONTREAL — Le Canada a aujourd'hui fait un nouveau pas vers l'éradication éventuelle de la rougeole, la maladie infantile extrêmement contagieuse qui fut responsable de 81 décès dans ce pays en 1962.

Ce progrès se réalise par la disponibilité au Canada du vaccin anti-rougeole qui est maintenant au point après quatre années d'observations.

La Compagnie Pfizer Ltée, dont le vaccin anti-rougeole inactivé fut approuvé par la Direction des Aliments et Drogues au début du mois dernier, a annoncé qu'elle dispose maintenant de quantités suffisantes du vaccin pour fins commerciales et que sa distribution commencera immédiatement.

La distribution initiale suffit pour l'administration de quelque 200,000 injections — et de nouvelles quantités seront mises sur le marché au fur et à mesure que le besoin s'en fera sentir.

La rougeole, qui s'attaque le plus souvent aux enfants de moins de 15 ans, a été décrite par certains médecins comme "l'assassin inoffensif" parce que bien que la plupart de ses victimes se rétablissent sans séquelle, certaines meurent et d'autres éprouvent de graves complications. Le Bureau Fédéral de Statistiques révèle que 34 personnes qui moururent des suites de la rougeole l'année dernière étaient des enfants de moins d'un an.

Le vaccin inactivé (tué), le premier vaccin dont l'utilisation ait été approuvée contre la rougeole au Canada, fut éprouvé en clinique chez 15,000 enfants au cours d'observations poursuivies ici et aux Etats-Unis.

Les épreuves démontrèrent la présence de titres d'anticorps à niveaux protecteurs chez jusqu'à 95 pour cent des enfants qui reçurent — à intervalles mensuels — soit trois injections du vaccin inactivé, soit deux injections de l'inactivé suivies d'une injection du vaccin vivant atténué. L'inactivé ne causa pour ainsi dire pas de réactions secondaires comme la fièvre et l'éruption cutanée.

Les données cliniques indiquent qu'une combinaison des vaccins inactivé et vivant atténué semble associer les avantages des deux en éliminant presque entièrement les réactions secondaires associées au vaccin vivant atténué, et en procurant l'immunité plus durable qu'on attribue au dernier.



Numéro du patron: 783
Prix: 35c
(Paiement en monnaie seulement, les timbres ne sont pas acceptés.)

Envoyez votre commande a:
Laura Wheeler Dept.,
La Liberté et le Patriote,
60 Front St. West, Toronto, Ont.
(non a Winnipeg)

Ecrire lisiblement le numéro du patron, votre nom et votre adresse.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

L'automne est la saison la plus colorée et pourtant c'est le moment de l'année où les femmes choisissent les teintes assourdies ou neutres.

Inspirez-vous des arbres. Une note de couleur brillante vous mettra en harmonie avec la saison et vous stimulera.

Choisissez une teinte profonde et riche pour votre prochaine toilette. Il est vraisemblable que le brun chocolat et le vert émeraude seront en tête des couleurs à la mode. Et n'oubliez pas le marine et le rouge vif. Pour le soir, soyez audacieuse et recherchez les teintes éclatantes de pourpre, violet ou fuchsia. Si vous pensez ne pas vous sentir à l'aise dans ces couleurs, expérimentez lentement, graduellement.

* * *

— Comment s'appelle ton papa, mon petit ami?

— Oh! il a beaucoup de noms: moi, je l'appelle papa; grand-mère l'appelle Henri; maman l'appelle mon ami et la domestique l'appelle Monsieur.

* * *

Quand vous préparez un ragoût, pourquoi ne pas doubler la recette et en tirer ainsi deux bons repas? Le premier jour, vous le servirez avec des grands-pères; le jour suivant, vous en ferez un pâté en le couvrant simplement d'une abaisse de pâte à biscuit, ou vous l'accompagnerez de biscuits chauds aux fines herbes.

* * *

A la suite d'un rhume ou d'une attaque de grippe, vous vous sentirez peut-être les oreilles bouchées. Il faut consulter immédiatement un médecin, afin de prévenir une infirmité permanente de l'ouïe.

* * *

Si votre tuyauterie d'eau fuit, il faut acheter du mastic, puis le ramollir en le chauffant. Fermer bien le robinet de distribution, puis sécher parfaitement le tuyau et appliquer le mastic à l'endroit où la fuite s'était produite. Il est nécessaire de laisser durcir le mastic avant de rouvrir le robinet.

* * *

Si Dieu a fait l'homme avant la femme, c'est peut-être pour qu'il puisse placer quelques mots.

* * *

Soyez toujours à gauche du chemin lorsque vous marchez le long de la route, de façon à voir venir vers vous les automobiles. Répétez ce conseil aux enfants. Dites-leur souvent qu'il faut marcher à gauche et non à la droite du chemin.

* * *

La guillotine est une petite fenêtre donnant sur l'éternité.

Adrien de Courcelles.

* * *

Pour nettoyer un linoléum sans le laver, enlever d'abord la poussière. Puis, il faut frotter entièrement avec un morceau de flanelle poudré de paraffine. Le plancher aura alors un air de neuf, tout en étant protégé contre l'usure.

* * *

Un psychiatre français a révélé que l'automation constitue un obstacle à l'harmonie du foyer . . . Bien souvent les travailleurs sont incapables de tenir tête à des machines qui répondent à des principes rigides. Aussi portent-ils cette défaite sur leurs femmes qui devient alors une victime de l'automation.

Mais certains malins prétendent qu'il est encore plus facile, sur notre continent, d'avoir raison avec une machine qu'avec une femme.

* * *

Ce qu'on dit: Le temps se claire.

Ce qu'on doit dire: Le temps s'éclaircit.

Le saule pleureur est venu de l'Orient

Le saule pleureur est une plante exotique au Canada, et M. George A. Stevenson, jardinier à la station expérimentale fédérale de Rosthern, Sask., prétend qu'il fut importé d'Orient en Occident par l'entremise du poète anglais Alexander Pope. Pope se trouvait là lorsqu'on enleva le couvercle d'une boîte de fruits expédiée de Smyrne sur l'Angleterre, et il constata que l'un des bâtons formant ce couvercle paraissait être en vie. Il le planta dans l'espoir d'en obtenir une plante inconnue en Angleterre, et cette plante devint en effet le saule, qui a donné naissance à tant d'autres saules du même genre. Pendant la révolution américaine, un jeune officier anglais apporta un éclat de l'arbre de Pope à travers l'Atlantique et c'est de cet éclat, dit-on que sont venus tous les saules pleureurs de l'Amérique du Nord.

Linnée, le grand botaniste, nomma l'arbre **Salix Babylonica** (saule de Babylone) en allusion au passage du 137e psaume qui représente les enfants captifs d'Israël suspendant leurs harpes sur les saules le long des rivières de Babylone.

La Bible vous parle

(Ces textes sont choisis par la Société Catholique de la Bible.)

Où il y a jalousie et chicane, il y a désordre et toutes sortes de mauvaises actions. (Jac 3, 16)

Qui ne prend pas sa croix et ne vient pas à ma suite n'est pas digne de moi. (Mt 10, 37)

Le principe de l'orgueil, c'est d'abandonner le Seigneur et de tenir son coeur éloigné du Créateur. (Eccli 10, 12)

Après trente-cinq ans de mariage à quoi tient le bonheur conjugal?

Peut-on être heureux après 35 ans de mariage, quand tous les enfants ont quitté la maison? Ce grand vide, cette solitude des soirées et des fins de semaine creuses peuvent-ils être comblés par quelque chose?

La lune de miel passée dans la fidélité absolue, le jeune couple entre pour de bon dans la vie quotidienne, avec tout ce que cela comporte d'obligations, de travail, d'effort. Les enfants viennent. Le premier bébé amène le ravissement dans la maison. La jeune maman pouponne, le père se sent tout fier de sa paternité nouvelle. Et viennent les autres. La maladie et l'inquiétude entrent dans la maison. Presqu'inévitablement se greffent les soucis financiers. Les enfants grandissent. Les parents seuls savent ce que leur en coûte de tourments, l'éducation . . . puis souvent les premières amours de leurs enfants. Et il y a l'orientation, le choix d'une carrière, le mariage. Sans s'en rendre compte, les enfants font vieillir leurs parents. Faut avoir vécu beaucoup pour comprendre certaines choses.

Petit à petit, la maison s'agrandit. Vient le temps où tous les petits sont hors du nid. Tellement préoccupés par leurs soucis quotidiens, les parents n'ont jamais pensé à ce jour . . . qu'ils n'ont pas voulu y penser. Ils pourraient prendre un repos bien mérité, dit-on! Mais qu'est-ce que le repos?

Le repos? Non, l'être humain en bonne santé n'est pas fait pour cela. Il faut combler le vide laissé dans la maison trop grande. Il faut créer des centres d'intérêts nouveaux, sinon la vie perdra tout son sens. Et c'est, à mon avis, le seul moyen d'éviter une vieillesse prématurée.

On n'est pas vieux à cinquante-cinq, soixante ans. On n'a pas encore l'âge de vivre de ses souvenirs. Une vie différente commence. On ne peut jamais revenir en arrière. "On ne se baigne jamais deux fois dans la même rivière."

Ce moment venu où l'homme et la femme se retrouvent l'un en face de l'autre, après avoir vécu toute une vie l'un près de l'autre, les prend au dépourvu. Alors, il faut refaire connaissance. Ensemble, à nouveau, ils doivent organiser leur vie, comme au début de leur mariage.

Il y a encore tellement à faire dans la vie. Un autre bonheur prendra forme. C'est peut-être le temps où ils peuvent réaliser leur rêve de toujours, que des obligations familiales avaient étouffé. Et il y a les amis, les voyages . . . peut-être une nouvelle demeure à réintégrer.

Chaque âge de la vie a ses bonheurs.

Yvette GARCEAU.



Q. — J'ai un frere qui, normalement, est l'homme le plus doux et le plus délicat qui soit. A la maison, il est un père et un époux modèle; au bureau, où il est directeur, les employés l'adorent et feraient n'importe quoi pour lui. Avec ses amis, il est charmant. Mais . . . dès qu'il prend place au volant d'une voiture son caractère subit une transformation complete. Il essaie de doubler toutes les voitures et si les chauffeurs ne lui cèdent pas la place immédiatement, il klaxonne et va même jusqu'à leur crier des sottises. Sa femme et ses enfants ne vivent pas dans l'auto et les autres membres de la famille cherchent des excuses pour ne pas y monter avec lui. Comprenez-vous une telle manière d'agir? Je sais qu'il lit votre courrier et j'espère qu'il se reconnaîtra et profitera de vos conseils, car nous **l'aimons piéton.**

R. — J'espère que votre frère n'aura pas besoin de se mettre à pied afin de conserver votre affection, mais il n'est malheureusement pas le seul à souffrir de ce complexe. Un très grand nombre de personnes, hommes et femmes, sont affligées du même mal. On dit même qu'avant l'automobile certains de ceux qui conduisaient des chevaux, ou qui les montaient, subissaient cette sensation de pouvoir qui les portaient à agir en empereurs despotiques. Il serait bon que tous les chauffeurs lisent les brochures publiées par les organisations de sécurité concernant la courtoisie routière et ses effets sur la réduction des taux d'accidents. Il y a plusieurs causes de cette conduite anormale: l'orgueil, l'égoïsme, souvent un manque de sécurité, cachés au fond de la personne et qui se réveillent avec la sensation de pouvoir qu'on éprouve au volant d'une voiture puissante ou non. Il faudrait que tous ceux qui conduisent des voitures fassent un effort sérieux pour être aussi polis et délicats envers les autres chauffeurs qu'ils le sont envers les êtres qui leur sont chers. Non seulement verrait-on alors moins d'accidents de la route, mais il y aurait aussi moins de cardiaques et de névroses. Chauffeurs! Soyons courtois, vivons longtemps et en santé.

☆ ☆ ☆

Q. — J'ai acheté récemment une revue à laquelle je voudrais m'abonner. Pourriez-vous me dire où je devrais écrire ou m'adresser afin de le faire? Je crois qu'elle est publiée à Montréal. Merci. — **Lectrice.**

R. — Si vous avez conservé cette revue, vous trouverez certainement, soit dans les premières pages ou les dernières, l'adresse de la maison de publication, ainsi que le tarif d'abonnement. Si vous ne l'avez plus, mais que vous vous souveniez de son nom, adressez-vous à La Librairie Fides, 133, avenue Provencher, St-Boniface. On se fera un plaisir de vous renseigner.

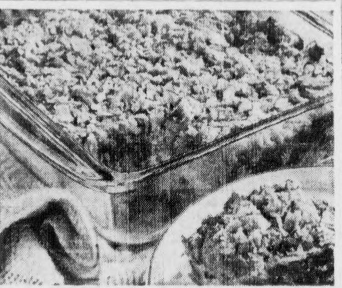
☆ ☆ ☆

Q. — Nous avons un jeune garçon de quinze ans, qui, jusqu'à l'année dernière, réussissait très bien en classe. Voilà que maintenant, après avoir tout juste passé ses examens, il commence la nouvelle année du même pas. Son père, ses professeurs et moi-même n'arrivons pas à comprendre ce qui lui arrive. Il est assez docile à la maison, mais semble vivre un peu "dans la lune". Il a beaucoup grandi depuis un an. Croyez-vous que son état de santé puisse avoir une influence sur son attitude envers l'étude? Merci.

Maman inquiète.

R. — A votre place je consulterais le médecin au sujet de ce jeune garçon. Puisqu'il a toujours aimé l'étude et qu'il est assez docile, il ne semble pas avoir de problème psychologique, mais le fait qu'il ait grandi si vite au cours de l'année peut certainement porter à croire que cette grande poussée de croissance l'ait fatigué plus que vous ne pensiez. Ne tardez pas. Si la cause du changement est physique, le médecin saura y remédier et même si elle ne l'est pas complètement, il connaît tellement la condition physique et morale des adolescents qu'il pourra même aider tout en causant simplement avec votre fils, ou en recommandant un psychologue si nécessaire. Soyez bien patients, votre mari et vous, et suivez les conseils qu'on vous donnera. Je suis persuadée que votre jeune garçon traverse une phase de son développement souvent plus difficile pour les uns que pour les autres et que s'il est sûr de votre confiance et de votre affection, il la passera sans trop de peine et sans trop de retard dans ses études. Sans trop le questionner, essayez de pénétrer sur sa "planète" et de causer avec lui sur toutes sortes de sujets. Vous serez peut-être surpris de la maturité dont il fera preuve à sa manière et tous, vous serez encouragés.

LOUISE.



Carrés au saumon et aux pommes de terre

- 3 tasses de flocons de maïs
- 1 sachet de purée de pommes de terre instantanée OU 2 tasses de purée de pommes de terre chaude et assaisonnée
- 1 boîte (1 livre) de saumon en conserve (environ 2 tasses)
- ½ c. à thé de sel
- ⅛ de c. à thé de poivre
- ½ c. à thé de graines de céleri
- 1 oeuf, légèrement battu
- ¼ de tasse de ketchup aux tomates
- ¼ de tasse de persil haché finement (facultatif)
- 4 c. à table de beurre (ou de margarine) fondu.

Graisser un plat carré de 8 pouces en verre allant au four. Chauffer d'avance le four à 350° F. (modéré). (Si on utilise un plat carré de 8 pouces en métal, on chauffera le four à 375° F.)

Mettre les flocons de maïs entre deux feuilles de papier paraffiné et les broyer à l'aide d'un rouleau à pâte. Ne pas les piler trop finement.

Préparer la purée de pommes de terre instantanée tel qu'indiqué sur le paquet. Ou bien, faire cuire, piler et assaisonner des pommes de terres en quantité suffisante pour obtenir deux tasses de purée.

Egoutter le saumon et en recueillir l'eau. Emietter le saumon et lui incorporer sel, poivre et graines de céleri. Ajouter alors les flocons de maïs broyés, en y versant une demi-tasse. Ajouter ensuite l'oeuf, le ketchup et l'eau recueillie du saumon. Bien mêler. A l'aide d'une fourchette, incorporer le persil dans la purée de pommes de terre.

Fouler légèrement la purée dans le plat à four. Etaler dessus le mélange au saumon. Parsemer de la demi-tasse de flocons de maïs broyés qui reste. Verser en pluie le beurre ou la margarine fondus. Mettre au four modéré et faire cuire de 30 à 35 minutes. Couper en six ou neuf morceaux. Laisser reposer cinq minutes environ dans le moule avant de les retirer avec une pelle à tarte ou une large spatule, puis servir alors qu'ils sont encore bien chauds. Pour 6 personnes environ.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

COUP DE FOUDRE

par Marie-Antoinette de Miollis

NUMERO 9

— Voyons, voyons, ce n'est pas possible, reprit-il en s'arrêtant. Non, quand j'y pense; Marshland veut marier sa fille dans notre faubourg, il jette les yeux sur toi et la petite te trouve à son gré . . . Tu sais que Marshland est plusieurs fois milliardaire et que Margaret sera son unique héritière?

— Parfaitement.

— Et elle est exquise, cette enfant. Mais, malheureux, quand Marshland m'a parlé de ce projet, je n'en croyais pas mes oreilles . . . Quelle alliance pour notre famille! Et tu la refuserais à cause d'une gourgandine?

Laurent se leva, livide. Tout son sang reflua vers son coeur.

— Nous pouvons en rester là, fit-il d'une voix blanche.

Son oncle se leva à son tour.

— Alors, c'est fini? Tu es complètement fou?

— Je vous répète que nous pouvons en rester là. Je ne permets pas qu'on emploie certains mots en parlant d'une jeune fille respectable.

— Respectable? ricana le vieil homme, devenant lui aussi, pâle de colère.

— Plus respectable que bien des femmes de notre monde dont j'aurais honte de dire ce que tout le monde sait . . . et d'autres de ma famille . . .

Laurent pensait à sa tante de Belcour elle-même qui avait fait beaucoup parler d'elle.

— Elles sont mariées, interrompit l'oncle, et . . .

— Alors, interrompit Laurent à son tour, c'est parce qu'elles ont juré d'aimer un seul homme et de lui être fidèles qu'elles ont le droit . . .

— Assez! Assez! cria M. de Belcour, hors de lui.

— J'ai fini, dit Laurent. Si vous n'étiez pas mon oncle et si vous n'aviez pas les cheveux blancs, je vous aurais répondu autrement qu'avec des mots.

Et, laissant le vieil homme en train de suffoquer, il quitta le salon.

Il se rendit tout droit dans la chambre de ses tantes. Elles étaient assises, comme toujours, en face l'une de l'autre. Tante Elisabeth brodait. Tante Marthe lisait le "Figaro". Elles ne bronchèrent pas lorsque leur neveu entra, mais elles étaient aussi pâles que lui.

— Tante Elisabeth, tante Marthe, fit-il sans autre préambule, l'oncle de Belcour vient de me faire un petit discours, en votre nom, prétend-il . . .

— Parfaitement, répondit tante Marthe, dont la voix altérée décelait l'émoi. Ton oncle a bien voulu se charger d'avoir avec toi une conversation qui nous eût été très pénible.

— Il a insulté la femme que j'aime.

— Cela m'étonne, répliqua la vieille dame. Ton oncle est incapable d'insulter une femme, quelle qu'elle soit.

— Il l'a insultée, reprit Laurent. Quand j'ai dit qu'elle était respectable, il a ricané . . . Il a employé l'expression de gourgandine . . .

— Je le regrette, dit tante Elisabeth. En parlant ainsi, il n'a pas rendu notre pensée.

— Je vous remercie de me le dire. Mais vous comprenez que je ne veuille plus le revoir. Si je suis exposé à le rencontrer ici, il me sera impossible d'y revenir.

— Nous ne pouvons pourtant pas lui fermer notre porte, déclara tante Marthe.

— Dans ces conditions . . . reprit Laurent.

Un long silence régna. Toujours debout devant ses tantes, le jeune homme les regarda alternativement. Leurs mines fermées disaient, sans doute comme la sienne, qu'ils étaient tous trois pareillement butés. Une, deux minutes passèrent . . .

— Adieu, tante Elisabeth, dit Laurent. Adieu, tante Marthe!

— Adieu, répondit la première, d'une voix un peu tremblante.

La seconde n'ouvrit pas sa bouche aux lèvres pincées et ne leva même pas le nez de dessus sa broderie.

Laurent sortit.

Au bout du vestibule, il trouva le long escalier à la rampe de fer forgé. Sur celui-ci, il vit un fantôme glisser en sautant quatre, six marches à la fois, le fantôme de l'adolescent qu'il était, il y a six ans . . . Adieu à lui aussi! . . .

Il descendit le perron usé dans le milieu, sachant que jamais il ne remonterait. Il traversa la cour en écoutant, pour la dernière fois, le bruit familier des cailloux sous ses pas. Puis il ouvrit la porte.

L'instant d'après, il quittait le boulevard Saint-Germain, sans avoir regardé derrière lui.

Cette nuit-là, il coucha à l'hôtel.

* * *

Laurent de Chaville ne dormit guère. Il souffrait sincèrement d'avoir rompu avec son passé. Surtout avec les deux chères tantes qui lui avaient remplacé sa mère. Des questions affluèrent à son cerveau:

"Est-ce que la femme d'un Chaville peut jouer la comédie, sur les planches ou même devant l'objectif d'un appareil de prise de vues? Non. Se maquiller, se donner en spectacle, feindre la passion pour amuser des gens qui ont donné de l'argent pour voir cela? . . . Non! Et puis, la vie de théâtre et de studio, les camarades qui vous tutoient . . . Non . . . Non."

Il pensa à certaines rues de Montmartre . . . Au marché des Abbesses . . . Non, non et non!

A l'aube, sa décision était prise.

Une fois habillé, il sortit de l'hôtel et se dirigea vers la gare Saint-Lazare. Trois quarts d'heure plus tard, il était aux "Jasmins".

Eliane s'inquiéta, à la vue de sa pâleur, de ses traits tirés et lui prit les mains en plongeant son regard dans ses yeux.

— Qu'est-ce que tu as, mon Laurent?

Il contempla tendrement le gracieux visage tendu vers lui dans un élan d'anxiété. Puis, après quelques secondes de silence, il dit avec toute la simplicité possible, sachant que tous deux avaient pareillement horreur du mélodrame:

— Est-ce que cela t'ennuierait beaucoup de renoncer au théâtre, au cinéma, et d'aller habiter l'Angleterre avec moi?

Eliane pâlit un peu mais répondit du même ton:

— Je ferai ce que tu voudras.

Il sembla à Laurent que son coeur fondait de bonheur.

— Je tâcherai de gagner notre vie à tous deux, reprit-il. Mais avant de partir là-bas, je voudrais que nous nous mariions. Tu veux bien être ma femme?

Le visage d'Eliane exprima un singulier mélange de joie et de douloureuse inquiétude. Sans doute devinait-elle que son fiancé lui sacrifiait bien des choses. Mais ne venait-il pas aussi de lui demander d'abandonner ce qui avait été son rêve unique pendant des années?

Elle mit sa tête brune contre la poitrine du jeune homme et se blottit dans ses bras.

— J'accepte de toute mon âme, puisque c'est là ton désir, fit-elle tout bas.

— Ma chérie! Ma petite chérie! . . .

Un instant, il la tint sur son coeur, embrassant ses yeux, ses lèvres et murmurant de douces paroles, mais le coup de sonnette annonçant l'arrivée de Duvernier, pour le courrier matinal, les ramena à la réalité.

Quand ils lui eurent appris la nouvelle de leur prochain mariage, il resta tout d'abord saisi, puis manifesta son contentement. Mais, lorsqu'à l'annonce du mariage, ils ajoutèrent celle du départ pour l'Angleterre, son sourire disparut. Il fronça les sourcils et il y eut un long silence.

— C'est fichu, murmura-t-il enfin. Vous êtes perdus pour moi.

— Mais non, dit Eliane. Tu viendras nous voir là-bas.

Il haussa les épaules et répéta:

— C'est fichu.

Quelques instants plus tard, comme les deux fiancés lui rappelaient qu'une artiste de la Comédie Française lui avait proposé de le prendre comme secrétaire à des appointements magnifiques, il répondit:

— Refaire ailleurs le travail que je faisais ici? Non, mes enfants, jamais. Cela me crèverait le coeur.

Lorsque le brave garçon s'en alla, Laurent l'accompagna un bout de chemin pour lui raconter ce qui s'était passé rue Saint-Dominique. Il n'en avait, bien entendu, soufflé mot à Eliane et il était heureux de s'ouvrir à quelqu'un.

Duvernier l'écouta sans mot dire. Il avait l'air complètement affaissé.

Le lendemain, le nécessaire fut fait pour les publications du mariage. Bientôt, tout Paris en parlerait.

* * *

— Et votre article sur Lady Hamilton? demanda un jour Louis Duvernier à Laurent. N'est-ce pas votre oncle de Belcour qui en avait remis le manuscrit à M. Ancel, de la Nouvelle Revue de France?

— En effet. Mais je ne veux rien devoir à mon oncle et je vais, aujourd'hui même, aller voir ce directeur pour le prier de me rendre le premier article . . . et aussi le second, sur la Duchesse de Berry, répondit le jeune homme. Bien sûr, s'il se récrie . . . s'il me dit: "Mais, cher monsieur, ce n'est nullement pour être agréable à M. de Belcour que j'ai pris votre travail et, au nom de tous les lecteurs de la Nouvelle Revue de France, je vous supplie de me laisser le publier!" . . . Dans ce cas, je n'insisterai pas. Je répondrai: "Soit, monsieur le directeur. Mais à une condition, c'est que vous ayez la bonté de faire connaître à M. de Belcour, et ma démarche auprès de vous, et les protestations devant lesquelles je m'incline."

— Bien, bien! fit Duvernier.

Laurent se rendit dans l'après-midi chez M. Ancel. Il lui fut répondu qu'il était absent. Il y retourna trois jours plus tard. On lui dit qu'il était occupé. Il lui écrivit pour lui demander un rendez-vous, en lui donnant l'adresse de son hôtel. Puis il attendit sa réponse.

Le surlendemain, le portier lui remettait avec le courrier, un gros pli recommandé. Il contenait les deux articles, avec une lettre de M. Ancel. Celui-ci s'excusait brièvement de ne pouvoir insérer ces études "forts intéressantes", mais qui n'étaient pas dans la note de la Nouvelle Revue de France.

Laurent crut rêver. Après un moment de stupeur, il déchira la lettre de peur qu'Eliane ne la vît.

— L'oncle de Belcour n'a pas perdu de temps, murmura-t-il. Il a quelque influence dans la maison, paraît-il. Je vais porter mes articles à la Revue du Globe, qui vaut bien l'autre. Peut-être aurai-je plus de chance.

C'est ce qu'il fit dans la matinée.

Ensuite, il alla prendre congé de quelques-uns de ses camarades du Quartier Latin, tandis qu'Eliane, elle aussi, faisait une tournée d'adieux. Il lui remit un chèque pour son directeur, auquel il lui fallait payer un dédit.

Le jour suivant, il commencèrent à empiler dans des caisses les livres d'Eliane et ceux que Laurent avait apportés à Asnières, tandis que Duvernier s'enquêtait d'un déménageur qui pût transporter le mobilier des "Jasmins" dans un garde-meuble, en attendant que le jeune couple ait trouvé, à Londres, un appartement ou un cottage prêt à les recevoir.

Tous ces préparatifs rendaient le pauvre garçon extrêmement mélancolique et remplissaient Laurent et Eliane à la fois de trouble et d'excitation . . .

* * *

Au début du mois de juillet, le mariage d'Eliane Buisson et de Laurent de Chaville eut lieu à la mairie d'Asnières, sans autre témoin que Duvernier, très digne dans sa redingote noire, et un vieil acteur des Variétés qui avait une sorte de dévotion pour la petite actrice. Les deux autres témoins étaient des employés de la mairie.

Le matin suivant, à l'église d'Asnières, un prêtre bénissait leur union. Là encore, ils n'avaient derrière eux que le fidèle secrétaire, tout raidi de chagrin, et le même vieil acteur qui, de temps à autre, essuyait une larme . . .

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 51—No 25

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin 155, avenue Provencher St-Boniface par la poste: $1.00 franco 132-T.F

BELLE OCCASION DE FAIRE DES $$$ dans votre région. 250 nécessités domestiques, escompte intéressant, nombreux avantages. Chaque maison, un client. Ecrivez à FAMILEX, Dept. 40, 1600, Delorimier, Montréal.

JE PRENDRAIS 1 OU 2 ENFANTS EN GARDE à la journée ou à la semaine. Pour plus de renseignements, appeler 256-2540, à St-Vital. 19-583-T.F.

ON DEMANDE — Dactylo bilingue pour travail général de bureau avec quelques connaissances de tenue des livres et de préparation de la paye. Salaire selon qualifications. S'adresser à Boîte 745, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 25-745-25C.

Votre corsetière SPENCER
Corsets, gaines et soutiens-gorge faits sur mesure, aussi supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour rendez-vous, appeler Mme Aldéa Fillion, 718, rue Taché, St-Boniface, Man. Téléphone: 233-5490 ou CHapel 7-3886.

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour nos dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boîte postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: CAstle 2-4492

Tél.: CE 3-3839 Rés.: CE 3-3872
Dufault Electronics
Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $2.50

Signalez CHapel 7-4288
Transit Shell Service
567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification - Réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau
RELIANCE OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.
275, ave Taché, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-4040
ROGER-A. SABOURIN, propriétaire



Maintenant située à 243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emplois pour les coiffeuses diplômées sont plus nombreuses que celles-ci
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
388, rue Donald Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

ON DEMANDE GARDIENNE pour prendre soin de 3 enfants. Avant-midi et toute la journée les jeudis. Signaler: CEdar 3-6234. 25-744-26C.

ON DEMANDE — Jeune homme bilingue désirant apprendre métier d'imprimeur. Appeler: SPruce 4-4662. 25-731-26C.

DONNERAIT CHAMBRE GRATIS à dame retirée, chez dame âgée vivant seule. N'a besoin d'aucun soin. Devrait avertir la famille si nécessaire. Signaler: CHapel 7-7376. 24-725-26C.

FEMMES QUI CONDUISEZ VOITURES — Si vous aimez travailler 3 ou 4 heures par jour en sollicitant chaque mois les clientes de Studio Girl Cosmetics dans un territoire qui sera établi sous peu dans St-Boniface et ses environs et êtes prêtes à faire de légères livraisons, etc. écrivez à Studio Girl Cosmetics, Dept. CW-39, 840, avenue LaFleur, Montréal 32. Ce territoire rapportera jusqu'à $5.00 l'heure. 23-686-25C.

VEUF D'AGE MOYEN sérieux et honnête désire correspondre avec veuves ou demoiselles d'âge moyen, sérieuses et honnêtes. S'adresser à Boîte 720, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg. 24-720-25P.

CALENDRIERS MURAUX A VENDRE pour 1964. Très beaux tableaux. Les prix les plus bas au Canada et prix spéciaux aux vendeurs. —
S'adresser à Dominion Import, 788, rue Main, Winnipeg.
ON DEMANDE BONS VENDEURS. 23-691-25C.

CHANTS ET DISQUES pour enfants. Bilingues. Matériel d'éducation musicale. Instruments. Ecrivez: Music Centre, 241, rue Rideau, Ottawa. 23-711-25C.

A LOUER — Norwood. Chambre meublée pour jeune homme. Commodités de cuisine. Stationnement. Appeler CHapel 7-1745 après 3 h. 30. 25-741-T.F.

A LOUER — Norwood. Logis: 3 pièces non meublé près Précieux-Sang. Libre: 1er novembre. Signaler: WH 3-8320. 25-740-T.F.

A LOUER — 485, rue De la Morénie. Logis: 3 grandes pièces chauffées. Entièrement privé. Adultes de préférence. Idéal pour couple. 25-734-25C.

A LOUER — Local pour bureau adjacent à l'hôpital St-Boniface. 2,000 pieds carrés au 3e étage d'édifice médical. Climatisation et stationnement. Disponible: janvier 1964. Signaler: SPruce 2-5424. 13-422-T.F.

A LOUER — Dans duplex. Logis: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur. Chauffage et eau chaude. Entrée et salle de bain privées. S'adresser à 109, rue Marion. Signaler: GLobe 3-7454. 22-678-T.F.

A LOUER — Près Précieux-Sang. Logis: 2 pièces. Entrée privée. Convenable pour dame âgée ou qui travaille. Libre: 15 septembre. Signaler: SPruce 5-1439. 23-708-T.F.

A LOUER — Norwood, près église Précieux-Sang. Logis: 3 pièces. Une rue d'autobus. Adultes de préférence. Possession immédiate. Signaler: CHapel 7-6384. 23-688-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé: 3 pièces. Poêle et réfrigérateur. Près autobus. Convenable pour personnes tranquilles ou qui travaillent. Libre: 1er octobre. Signaler: WHitehall 3-4642 après 3 h. 23-698-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces non meublées. Poêle et réfrigérateur inclus. $45 par mois. Signaler: CEdar 3-4757. 24-724-25C.

A LOUER — 502, rue De la Morénie. Chambre meublée. Libre: 1er octobre. Près autobus et autres commodités. Signaler: CHapel 7-7146. 24-723-T.F.

Les poils superflus
Disparaissent avec SACA-PELO. SACA-PELO est différent. Il ne dissout pas les poils et ne les éliminent pas seulement qu'à la surface, mais il pénètre et retarde la croissance des poils superflus.

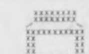
MME LILLIAN EVANS est votre représentante pour supports et gaines "Spencer". Faits sur mesure. Créés individuellement pour hommes et femmes. Pour rendez-vous signalez 247-4507 — 47, chemin Elm Park, St-Vital, Man.

ROVATZOS "Flowerland"
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
413, AVE GRAHAM, WINNIPEG
(une rue à l'est de la Baie)
Téléphone: WHitehall 3-2934

PIANOS ET ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond.
Communiquez avec notre représentant français M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

Horloger suisse
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Téléphone: WHitehall 2-6625

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
1135, rue St. James, Winnipeg
Téléphone: SUnset 3-7258



VOUS AVEZ BESOIN D'UN POÊLE... D'UN RÉFRIGÉRATEUR?

ACHETEZ-LES DE SUITE AVEC UN PRÊT PEU COÛTEUX, COMPORTANT UNE ASSURANCE-VIE, DE VOTRE

DE

BNE
LA BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces non meublées. Signaler: CEdar 3-6145. 25-743-26C.

A LOUER — St-Charles. Chambre meublée pour jeune homme. Signaler: 832-6077. 25-736-25C.

A LOUER — St-Vital, 117, rue Morier. Chambre meublée avec pension si désiré. Au premier étage. Signaler: CEdar 3-6350. 25-731-25C.

A LOUER — St-Boniface, 506, rue St-Jean-Baptiste. Logis: 3 pièces. Libre: 1er octobre. Signaler: CHapel 4-1969. 24-717-25C.

A LOUER — Norwood. Chambre complètement meublée avec réfrigérateur et poêle. Disponible: 1er octobre. Signaler: CHapel 7-3705. 24-718-25C.

A LOUER — St-Boniface, près cathédrale. Un logis: 3 pièces. Signaler: CHapel 7-1869 le jour ou CHapel 7-7102 le soir. 24-729-25C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Nouvellement décoré. Poêle et réfrigérateur. Salle de bain et entrée privées. Garage. Adultes de préférence. Libre. Signaler: CEdar 3-1253. 23-710-25C.

A LOUER — Rue Ritchot. Chambre-salon avec facilités de cuisine "bed-sitting-room" complètement meublée. Signaler: CEdar 3-1838 après 5 h. 25-746-T.F.

A LOUER — Norwood. Logis de 2 pièces et une chambre non meublés. Garage. Signaler: GRover 5-1685. 25-747-25C.

A LOUER — Enfield Crescent, entre Traverse et Kenny. Logis: 3 pièces. Réfrigérateur et poêle. Garage. Possession immédiate. Signaler: CEdar 3-6435. 25-748-25C.

A LOUER — Près Précieux-Sang. Grande chambre avec "rangette" et laveuse. Dame âgée ou qui travaille de préférence. Signaler: SPruce 5-1439. 25-749-T.F.

A VENDRE, LOUER OU ECHANGER grande maison avec logis privés, pour locataires et pensionnaires; en excellente condition. Garage, grande cour. Revenu jusqu'à $500 par mois. Prix très raisonnable. Propriétaire était veuve et quitte le district. Pour autres détails, veuillez écrire à C.P. 280, Gravelbourg, Sask. 23-690-26C.

A VENDRE — Mobilier de salle à manger. Signaler: CHapel 7-4559. 25-732-25C.

MAISON A VENDRE
Deux étages et sous-sol.
Dix pièces.
Peut être convertie en deux logis.
Pour renseignements, s'adresser au propriétaire: téléphone: CEdar 3-3282

A VENDRE — St-Norbert. Bungalow: 2 ans. 3 chambres à coucher; sur nouvelle rue. Prix: $17,500. Appeler propriétaire: GRover 4-1154. 19-605-T.F.

MAISON A VENDRE — 4 pièces. S'adresser à 431, rue Louis Riel, St-Boniface, ou signaler CEdar 3-2585. 24-716-T.F.

A VENDRE — Lots de plage. Plage Albert. Tout près du lac. Plage sablonneuse d'une longueur d'un mille. Idéal pour enfants. 80' x 140'. Prix: $400. Termes si désirés. Taxe basse. Pour renseignements, écrire ou téléphoner à B. J. Trainor, Victoria Beach, Man. 9-304-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Immeuble-appartement: 5 logis modernes. Poêles, réfrigérateurs et tentures. Place de stationnement avec prise de courant. Revenu mensuel: $370. Signaler: CEdar 3-4228 après 5 h. 6-173-T.F.

A VENDRE — Winnipeg, rue Simcoe, près Portage. Maison: 9 pièces. Excellente condition. Paiement initial minime. Vendeur portera hypothèque. Pour visiter appeler Mlle Lemieux, 772-5881. 14-434-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 4 pièces. Stuc. Fournaise: gaz. Près chapelle St-Maurice. $9,000 ($1,000 comptant). Signaler: CEdar 3-5365 après 5 h. 13-415-T.F.

A VENDRE — St-Pierre. Maison, centre du village. 3 chambres à coucher. Eau courante. Chauffage: huile. Pour détails appeler St-Pierre 323 — sonner 3. 22-681-25P.

A VENDRE — Norwood. Maison à 250, Enfield Crescent. Bel endroit. Près paroisse et école du Précieux-Sang. S.V.P. s'adresser le soir seulement. 22-680-25C.

A VENDRE — $500 comptant. Duplex, rue Des Meurons. Logis: 4 pièces, loué à $60 par mois. Soubassement à la grandeur. Prix: $11,200. Pour plus d'informations signaler ALpine 3-0546 ou CHapel 7-9184. 22-676-T.F.

VENTE SPECIALE — 1013, chemin Dugas. Près autobus et église. Bungalow stuc, 4 pièces. Propre. Salle de récréation. Chauffage: huile. Garage double. Meilleure offre. S'adresser propriétaire, 199, rue Marion, ou appeler CEdar 3-2206. 24-727-T.F.

A VENDRE — Maison, vente aubaine, par cause de maladie. Epargnez $2,000. Parc Windsor. Près églises, écoles, centre d'achat et autobus à la porte. Belle propriété de coin, bungalow de luxe, 3 chambres à coucher, cuisine, salon, salle à manger, 2 sales de bain. Revêtement tuile au sous-sol avec salle de récréation finie au complet. Garage, autoport, pelouse avant et arrière, clôture, etc. Balance hypothèque 6%. Rien autre à faire que d'en jouir. Possession immédiate. Appeler propriétaire à ALpine 3-4752. 24-721-27C.

A VENDRE — Un des meilleurs magasins dans la Saskatchewan. Acheteur peut prendre possession immédiatement ou à la fin de l'année. Inventaire en bon ordre: épiceries de Red and White; quincaillerie de Sunset; mercerie de Robinson Little. Bâtiment: 40' x 80', plein sous-sol en bon état. Equipement moderne. Immeuble, équipement et inventaire approximativement $80,000. Paiement requis: $40,000. Chiffre d'affaires: $125,000. Une occasion excellente pour père et fils ou frères d'entrer dans le commerce sous les meilleures conditions. Propriétaire peut assister pour un an si requis. Agence générale: assurance feu, grêle; automobiles, monuments, etc., disponible. Demeure moderne près du magasin. Ecole: 12 classes, couvent, salle paroissiale, église dans centre français catholique. Grand territoire de commerce. Personnes intéressées peuvent s'adresser pour interview à Tétreault Frères, téléphone 38, St-Brieux, Sask. 25-735-25C.

A VENDRE — Strictement pour raison de santé. Restaurant et logis, salle de billiard, salon de barbier. Chiffre d'affaires donné sur demande. Pour plus de renseignements s'adresser à M. Maurice Massinon, C.P. 90, Haywood, Man. 24-715-28P.

A VENDRE — La Broquerie, Man. Maison: 4 pièces. Eau courante. Grand lot. Près écoles. Sur chemin pavé. S'adresser à Mme Alexandre Gagnon. 25-733-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Duplex: 4 et 4 avec salles de bain. Complètement indépendants. Belle apparence. Fini: stuc. Cave cimentée. Chauffage: huile. Lot: 122' x 32'. Revenu mensuel: $150. Signaler CEdar 3-4079 ou écrire à 263, rue Notre-Dame, St-Boniface 6. 25-742-27C.

A VENDRE — De Soto "Fire Flight" de luxe, 1956, Servo freins et conduite. 1 propriétaire, 66,000 milles. Cause de vente: vision défectueuse. 1,200 milles seulement depuis 2 ans. La voir et la conduire vous convaincra de son état parfait. Signaler: WHitehall 3-8094. 25-739-25C.

A VENDRE — St-Pierre, 320 acres de terrain: demi N. Sec. 24-6-4 avec grande maison. Etable: 30' x 76' et autres bâtiments. Eau en quantité. $14,300 à termes ou comptant. Appeler St-Boniface 247-5204. 25-737-T.F.

A VENDRE
Sur lot Rivière Rouge — St-Norbert Maison: 4 ans. 3 chambres à coucher. Grande cuisine avec comptoir diviseur. Garage attenant. Complètement moderne. Lot: 75' x 400'. $10,500 seulement avec paiement initial minime. Appeler Mme Schuster, SPruce 5-4743.
D. I. GERRIE & CO.
688, rue Osborne, Winnipeg
25-738-26C.

A VENDRE
Près St-Norbert — 1¾ acre avec maison non moderne. Prix: $6,300. $3,300 comptant. Balance: termes.
Rue De la Morénie — Duplex rénové. Plomberie double. Possession immédiate. $15,000.
Rue Des Meurons — Maison: 4 pièces. $8,500. Comptant: $3,000.
Magasin avec logis: 4 pièces — 2¾ acres. $5,000 comptant plus stock. Balance: $100 par mois.
J. CARRIERE REALTY
289, rue Taché
Téléphone: 247-5204
21-654-25C.

A VENDRE
St-Vital — $9,500. Bungalow: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Sous-sol à la grandeur. Chauffage: gaz. Comptant requis: $1,500.
St-Norbert — Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Age: 3 ans. Lot: 50' x 165'. Taxe: $269. Près église et écoles. $13,200 à termes.
St-Boniface — Duplex: 3 et 3. $9,500. $1,500 comptant.
St-Boniface — Bungalow: 4 pièces. Grand salon. Age: 3 ans. Construit par propriétaire. Comptant requis: $4,000.
Pour acheter, vendre ou échanger
Estimation gratuite
Appelez
A.-C. DESAULNIERS
407, rue De la Morénie
CEdar 3-5874
22-675-25C.

A VENDRE
NORWOD
Maisonnette moderne: 3 pièces. Garage. Près de toutes commodités. $6,900 seulement, à termes.
NORWOD
Immeuble-appartement: 5 logis. Revenu mensuel: $380. Prix: $32,500. $8,000 comptant. Propriétaire porterait balance.
NORWOOD
Duplex: 4 et 3. Près école Précieux-Sang. $17,500. $2,500 comptant. Balance portée par propriétaire.
STE-ANNE
Propriété de rivière: 130 acres toutes en culture. Très bonnes bâtisses. Puits artésien. Prix complet: $15,800. Comptant: $8,000.
ST-BONIFACE
Près hôpital. Duplex. Revenu mensuel: $90, plus 4 pièces pour propriétaire. Chauffage: eau chaude, huile. Garage. $15,900. $1,500 comptant.
Avons argent à prêter sur 1ère 2e hypothèque, ville ou campagne à taux raisonnables.
J.-R. POIRIER REALTY,
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
22-683-25C.

A VENDRE
St-Boniface — Immeuble - appartement: 5 logis, 3 pièces. Revenu annuel: $4,400. Comptant requis: $10,000. Balance: termes faciles.
St-Boniface centre — Magasin: épicerie, pâtisserie, nouveautés, plus 8 pièces pour propriétaire. $22,500 plus marchandises. Peut être acheté à termes ou comptant. Bel avenir pour couple.
St-Boniface — Duplex: 4 et 3. Très bonne condition. Chauffage: huile. Garage. Près Académie. Comptant requis: $2,000. Balance: termes. Possession immédiate.
St-Vital — Rue Moore. Près église St-Eugène. Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Gaz. Prix: $9,000 à termes, si désiré.
Pour plus de renseignements s'adresser à
JOS. TRUDEAU,
130, rue Masson, St-Boniface
Téléphone: CHapel 7-8011
20-630-25C.

A VENDRE
St-Boniface — Rue Jeanne d'Arc. $17,500. Maison moderne: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Plancher: chêne. Chauffage: gaz, eau chaude. Salle de récréation au soubassement. Comptant substantiel.
St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste. $23,800. Triplex: 12 ans. 5, 4 et 3. 3 salles de bain. Revenu mensuel: $210. Chauffage: gaz, eau chaude. Comptant substantiel. Balance portée par propriétaire.
St-Boniface — Rue Des Meurons. Près écoles. Bungalow moderne: 8 ans. 6 pièces, 3 chambres à coucher. Salle de récréation. Chauffage: eau chaude. Lot: 60' x 120'. Garage. $7,000 comptant. Balance portée par propriétaire.
Parc Windsor — Bungalow moderne: 2 ans. 3 chambres à coucher. Cuisine très spacieuse. $3,500 comptant. Balance à termes.
St-Boniface — Duplex moderne: 8 ans. 5 et 5. 3 chambres à coucher. Près écoles. $5,000 comptant. Balance à termes.
St-Boniface — $8,500. Près hôpital. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Lot: 41' x 120'. $1,500 ou plus comptant.
Norwood — Enfield Crescent. $9,500. 5 pièces. Lot: 35' x 170'. Chauffage: gaz, eau chaude. Bon soubassement. $3,500 comptant.
A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
22-674-25C.

Modalités des nouvelles Obligations d'Epargne

OTTAWA — Le ministre des Finances, l'honorable Walter L. Gordon, a annoncé les modalités des nouvelles Obligations d'Epargne du Canada datées du 1er novembre 1963. Les nouvelles obligations comportent un rendement moyen de 5.03 pour cent par année si elles sont détenues jusqu'à l'échéance, c'est-à-dire dans douze ans. L'intérêt, payable chaque année, commence à $4\frac{1}{2}$ pour cent pour chacune des deux premières années, monte à 5 pour cent pour chacune des six années suivantes pour atteindre ensuite $5\frac{1}{2}$ pour cent pour chacune des quatre dernières années.

Le ministre a annoncé ces modalités au cours d'une réunion d'une journée de l'Organisation nationale d'Epargne - Salaire tenue à Ottawa pour préparer la prochaine campagne.

M. Gordon a déclaré à la réunion que tout résidant canadien, adulte ou enfant, peut acheter des nouvelles obligations et que, comme par le passé, elles sont accessibles aux successions. Chaque acheteur est limité à $10,000 d'obligations de cette émission.

Les obligations sont offertes en coupures variant de $50 à $5,000 avec coupons, les coupures de $500 ou plus étant également disponibles sous forme pleinement nominative. Comme par les années passées, les Obligations d'Epargne du Canada pourront être encaissées n'importe quand, à n'importe quelle banque au Canada, à leur pleine valeur nominale plus l'intérêt couru.

En annonçant la nouvelle émission, M. Gordon s'est dit confiant qu'elle se révèlerait très attrayante aux acheteurs au comptant aussi bien qu'aux acheteurs suivant le Mode de retenues sur le salaire. Il exprima l'espoir que le sommet de l'an dernier, alors qu'il en a été vendu pour $232,000,000 à 675,000 employés, serait dépassé.

M. Gordon a ajouté que les $4,400,000,000 d'Obligations d'Epargne du Canada actuellement détenues par le public représentent 22 pour cent du total de la dette actuelle, directe et garantie, du gouvernement, ce qui démontre l'importance de ce titre populaire dans le financement du gouvernement et dans l'expansion du marché des capitaux.

LONDRES — Le gouvernement britannique juge inacceptable l'offre française d'une participation de la Grande-Bretagne à une éventuelle force de frappe européenne, offre contenue dans la déclaration faite lundi à Strasbourg, par M. Habid Deloncle, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, indique-t-on de source britannique autorisée.

ROME — Six évêques sud-vietnamiens, arrivant à Rome en vue du Concile oecuménique, ont déclaré que l'Eglise catholique romaine ne devrait pas être tenue responsable des actes du gouvernement sud-vietnamien à l'encontre des bouddhistes. Ils ont précisé que les "mesures coercitives" du gouvernement de Saïgon contre les bouddhistes avaient été prises pour "des motifs politiques, et non religieux".

Relations très tendues à l'Université de Montréal

MONTREAL — Les relations entre l'Université de Montréal et les étudiants se sont soudainement tendues, mardi, à l'occasion d'un avertissement catégorique lu par le recteur de l'université, Mgr Irénée Lussier, aux membres de l'exécutif de l'Association des étudiants (AGEUM).

Constatant chez les étudiants "une absence chronique de toute expression de satisfaction, des abus choquants et jusqu'à un appel à la force, presque une orientation vers l'anarchie", Mgr Lussier a menacé de procéder à des exclusions si le boycottage de la cafétéria, prévu pour mercredi, était mis à exécution.

UNDER THE TRUSTEE ACT

IN THE MATTER of the estate of MARIE MARGUERITE RONDEAU (Kern), late of the Village of St. Leon, in Manitoba, Widow, deceased.

All claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be sent to the undersigned, at Somerset, Manitoba, on or before the 2nd day of November, A.D. 1963.

DATED at the Village of Somerset, Manitoba, this 25th day of September, A.D. 1963.

C. E. CHAMPAGNE,
Solicitor for Raynald C. Labossiere, Executor.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the estate of DAVID GEDEON COUTU late of the Village of St. Laurent, in Manitoba, Fish Buyer, deceased.

All claims against the above estate duly verified by Statutory Declaration must be sent to the undersigned at Room 4-431 Main Street, Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 4th of November, A.D. 1963.

DATED at Winnipeg, Manitoba, this 25th day of September, A.D. 1963.

GRAFTON, DENISET, DOWHAN, MULDOON & PERREAULT,
Solicitors for the Executrix.

MARION REALTY
66, rue Marion
Norwood — Maison: 2 logis, 4 et 3. Revenu mensuel: $145. Prix: $12,900. Comptant requis: $3,000.
St-Boniface — Duplex: 3 et 3. Revenu mensuel: $130. Prix: $9,500. Comptant requis: $1,500.
St-Boniface — Immeuble - appartement: 8 logis. Complètement loué. Revenu mensuel: $540. Prix: $45,000. Comptant requis: $10,000.
Norwood — Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Près Lyndale Drive. Prix: $13,500. Comptant requis: $5,000.
St-Vital — Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Prix: $10,900. Comptant requis: $3,000.
St-Vital — Beau grand lot: 50'. Zoné pour duplex. Prix: $6,000. Près école Ste-Marie.
Pour plus de renseignements appeler
RAYMOND THERIAULT
CE 3-6217 ou LE 3-6017
25-750-25C.

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD ST-BONIFACE
Boîte 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Secrétaire, Ministère des Travaux publics du Canada, pièce B 322, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa 8, et portant la mention **"Soumission pour chambre climatisée pour l'amélioration des céréales et laboratoire, Station de recherche du Ministère de l'Agriculture, Winnipeg (Man.)"**, seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, le MERCREDI 30 OCTOBRE 1963.

On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $200.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA, par l'entremise de: L'architecte régional, 201, édifice Fédéral, 269, rue Main, Winnipeg 1; et on peut les consulter à pièce C 705, édifice Sir Charles Tupper, promenade Riverside, Ottawa; et au bureau de "Builders Exchange" à Winnipeg (Man.).

Le dépôt sera remis dès que les documents seront renvoyés en bon état dans le mois qui suivra le jour du décachetage des soumissions.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées du dépôt spécifié dans les documents de soumission.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER, Secrétaire.
DPW ARCH 63-16

La "Norwood Jewellers"
320½, avenue Taché
NORWOOD
Téléphone: CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

Nouveaux bas prix sur fonds d'hypothèques ouvertes
Propriétés résidentielles ou commerciales dans St-Boniface, Ste-Anne et St-Adolphe
Pas de clauses de 5 ans · Paiements minimes
Refinancez en une seule hypothèque et ayez assez d'argent pour payer vos dettes.
Demandez les conseils d'un expert
JEAN COLLIOU 233-5290
ALBERTA MORTGAGE EXCHANGE LTD.
1311, ave Portage SPruce 2-2447

A VENDRE
EPICERIE-CHARCUTERIE
Chiffre d'affaires: $110,000.
Située sur rue principale à St-Boniface
Obligé de vendre pour cause de santé.
Equipement: $9,000
Marchandise à valeur actuelle
S'adresser à Boîte 616, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.
20-616-T.F.



388, rue Bertrand, St-Boniface, Manitoba
CHapel 7-1105



Elégantes chaussures pour dames, hommes et enfants
MAGASIN DE CHAUSSURES
Réparations de chaussures
J.-P. GUAY
196, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-1119

La Société d'Habitations Ltée
MAISONS DE "DISTINCTION"
Henri DAUDET, gérant
700, Great Western Building, 356, rue Main, Winnipeg 1 Man
Téléphone: WHitehall 3-4021

Assurances de tous genres CO-OP
Georges Boisjoli
3433, chemin Pembina
Téléphone: GLobe 2-4724
Représentant de la CO-OPERATIVE FIRE & CASUALTY CO.
Bureau: TUrner 8-7911
190, Madison et Portage

L'Office National du Film du Canada requiert
Les services d'une sténographe bilingue pour un travail de 65 à 70 heures par mois.
Faites demande par écrit en donnant qualifications, expérience, recommandations, etc., ou adressez-vous personnellement à
M. A.-P. Champagne, Office National du Film, 210, édifice Fédéral, Saskatoon, Saskatchewan.
Téléphone: 242-8894.

ST. BONIFACE ESSO SERVICE

angle Provencher et Taché
Téléphone: CEdar 3-4654
MARCEL RAJOTTE, propriétaire
Nos spécialités:
"Tune-ups", alignement des roues, freins, etc.
Réparations sur toutes marques d'autos
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Service d'ambulance St-Boniface
470, avenue Provencher
Equipement moderne: ressusciteur, aspirateur, oxygène
Personnel diplômé.
INFIRMIERE-SPECIALISTE DIPLOMEE
Service de 24 heures partout au Manitoba
Seul service catholique d'ambulance à St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5918

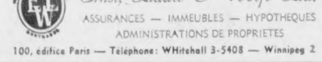
FOURRURES
SATISFACTION DE CONFECTION, QUALITE ET PRIX
ANT. LANTHIER et FILS
Maison établie en 1906
254, RUE MAIN WINNIPEG
TEL.: WH 2-3891

COMPAREZ — COMPAREZ — COMPAREZ
L'APPARENCE ET LA QUALITÉ
Toutes nos voitures usagées sont garanties pour un an.

1958 Chrysler New Yorker, décapotable P.S., P.B., pneus à flanc blanc, P.W.	1795.00
1961 Ford Fairlane 500, 4 portes, 8 cylindres, transmission automatique, radio, belles couleurs décoratives noire et blanche	1950.00
1960 Ford Sedan, 6 cylindres, 4 portes, chaufferette et dégivreur, lumières de recul, bonne condition	1395.00
1958 Ford Fairlane 300, 4 portes, 6 cylindres, transmission régulière, chaufferette et dégivreur, nouvelle peinture	1050.00
1957 Meteor Niagara 300, 6 cylindres, 4 portes, radio, pneus à flanc blanc, nouvelle peinture blanche et jaune	850.00
1960 Ford Fairlane 500, 6 cylindres, 4 portes, transmission automatique, radio, miroirs, 2 couleurs	1695.00
1959 Voiture de sports MG, décapotable, une belle auto, nouvelle capote	1295.00
1958 Plymouth Custom, 8 cylindres, voiture familiale, transmission automatique, radio, 2 miroirs, 2 couleurs	1395.00
1958 Studebaker Champion, 6 cylindres, 4 portes, "Overdrive", 2 couleurs, parfaite condition	950.00
1961 Austin A55, 4 portes, peu de milles, pneus neufs, comme neuf	1295.00
1960 Dodge Slant 6, 4 portes, transmission automatique, pneus neufs, nouvelle peinture, 2 couleurs	1595.00
1961 Vauxhall Velox, 6 cylindres, 4 portes, chaufferette et dégivreur, 2 couleurs, comme neuf	1495.00
1957 Dodge Regent, 8 cylindres, 4 portes, transmission automatique, radio, 2 antennes identiques, 2 couleurs	875.00
1957 Dodge Regent, 8 cylindres, 4 portes, transmission régulière, 2 couleurs	775.00
1956 Dodge Regent, 8 cylindres, 4 portes, transmission automatique, radio, capitonnage, 2 couleurs	695.00
1955 Ford Fairlane, 2 portes	595.00
1951 à 1955, 10 voitures plus vieilles	95.00 à 495.00

TERMES FACILES
Couture Motors Ltd.
Angle Provencher et St-Joseph
Téléphone: CHapel 7-3955
DISTRIBUTEUR DE CHRYSLER, DODGE, VALIANT ET SIMCA

Entreprise Générale d'Electricité
Fontaine & Compagnie
165, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: 247-1425

ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHÈQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2


Le Jardin du Saint-Sépulcre
Bureau: 707 - 356, rue Main
Great Western Building Winnipeg
Tél.: WH 3-7425